

De la violence, à la résilience



De la violence à la résilience :

Penser les lieux d'accueil pour femmes victimes de violences

Travail de fin d'étude
Claire Roger

Promotrice : Chloé Salembier
Copromotrice : Marta Malinverni
Experte externe : Josiane Coruzzi

“*La femme libre est seulement en
train de naître.*”

BEAUVOIR, Simone de. Le Deuxième Sexe, tome II. Paris :
Gallimard, 1949.

Remerciements

Ce travail de fin d'étude n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien, la confiance et l'investissement de nombreuses personnes.

Je souhaite tout d'abord remercier ma promotrice, Chloé Salembier, qui m'a accompagnée et guidée tout au long de ce travail. Elle m'a transmis le goût de la sociologie et a profondément nourri ma réflexion et mon approche du projet. Je remercie également Marta Malinverni, ma co-promotrice, ainsi que Josiane Coruzzi, mon experte externe. Je leur suis reconnaissante pour leur engagement, leur bienveillance et la richesse de leurs retours. Je remercie également Nicolas Lorent pour le temps qu'il m'a accordée et ses conseils.

Je tiens également à remercier mes professeurs d'atelier En & Sur ainsi que l'ensemble du corps enseignant pour ces années d'études, d'apprentissage et de remise en question, qui m'ont permise de faire évoluer mon regard et mon travail.

Je remercie également les personnes interrogées et rencontrées lors de mes recherches, qui ont enrichis et nourri ce travail par leurs témoignages et leur expérience.

Je remercie mes parents et ma sœur pour leur soutien inconditionnel durant ces études.

Merci à mes copains d'archi, Sirine, Ophélie, Romane et Alex, pour leurs conseils, leur aide, les rires et tous les beaux moments partagés durant ces années d'études. Ces années n'auraient pas eu la même saveur sans vous.

Merci à Sirine, Kcai-Hoa et Célia d'être les femmes inspirantes qu'elles sont et sur qui je peux toujours compter.

Merci à Jérémy pour sa patience, ses encouragements, ses coaching pour mes oraux et ses bons petits plats.

Enfin, merci à vous, cher·ère lecteur·rice.

Avant-propos

J'ai choisi comme thème de travail de fin d'études les femmes ayant vécu ou vivant des violences conjugales. Ce sujet s'est imposé à moi comme une évidence, tant il me paraît essentiel et profondément actuel. Les chiffres des violences faites aux femmes en France ne sont pas de simples données statistiques, mais traduisent une réalité douloureuse vécue par un nombre encore trop important d'entre elles.

En tant que femme, ce sujet me touche d'autant plus particulièrement. Il résonne à travers les récits que j'ai entendu dans mon entourage, dans les médias, mais aussi à travers une sensibilité personnelle face à ces injustices. Cette prise de conscience nourrit mon désir d'allier architecture et engagement, en mettant la discipline au service de causes sociales concrètes.

À travers ce travail, je souhaite affirmer une posture d'architecte engagée, attentive aux réalités vécues et aux véritables besoins des usager.es. Je suis convaincue que l'architecture peut jouer un rôle actif dans la sécurité et le bien-être des femmes confrontées à ces violences. Concevoir des espaces adaptés et pensés pour elles devient alors une manière de participer à leur reconstruction.

Ce projet est ainsi guidé par la volonté de croiser engagement féministe et pratique architectural, afin de concevoir des espaces utiles, justes et nécessaires. Une architecture qui ne soit pas seulement formelle, mais plus profondément humaine et attentive aux réalités sociales qui touchent les personnes.

Contexte d'écriture

Dans ce travail, certains choix d'écriture ont été faits afin de garantir une lecture à la fois fluide et attentive aux enjeux d'égalité et de représentation. Ainsi, l'écriture inclusive est ponctuellement utilisée au moyen du point médian (·), lorsqu'il s'agit de désigner des groupes de personnes ou des professions. Ce choix vise à rendre visible l'ensemble des identités concernées, sans hiérarchisation ni exclusion linguistique. Il s'inscrit aussi dans une volonté de cohérence avec les thématiques sociales abordées au sein de cette recherche et du projet architectural développé.

Sommaire

6 Remerciements
8 Avant-propos
10..... Contexte d’écriture
12 Sommaire
14 Introduction
18 Méthodologie

Partie I — Comprendre les violences pour penser l’espace

40 Des luttes aux refuges
48 Typologie et dynamique des violences conjugales
50 Notion de déprise spatiale
52 Impact de ces violences
54 Fonctionnement des structures spécialisées
56 Limites et besoins actuels
60 Les centres d’hébergements actuels

Partie II — Adapter l’architecture d’un centre d’hébergement

64 Introduction
66 Proximité et accessibilité
68 Entre protection et ouverture
70 Un espace à soi
72..... Habiter le collectif
76 La place des enfants
78 Le lien au vivant

Partie III — Références et expériences : apprendre d’ailleurs

84..... Introduction
86 Le Béguinage de Bruges
90 Shelter For Victims Of Domestic Violence
94 Observations et conclusion

Partie IV — Habiter l’après : un refuge à Lille

102..... La MEL face aux violences faites aux femmes
106..... Rives et refuge au fil de l’eau
108..... Un lieu proche de tout
114 Les espaces du centre

Conclusion

140 Bibliographie
143..... Sitographie
148..... Iconographie
156..... Annexes

Introduction

Chaque année en France, des centaines de milliers de personnes sont victimes de violences au sein du couple. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré 376 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire. Les femmes représentent 84 % des personnes touchées. Le bilan des féminicides est aussi particulièrement alarmant : 107 femmes ont été tuées la même année. Les enfants ne sont pas épargnés non plus : plus de 21 000 d'entre eux vivent dans un foyer où se déroulent des violences conjugales.

Ces chiffres traduisent l'ampleur d'un phénomène systémique, profondément ancré dans la société. Pourtant, au-delà de sa dimension sociale et politique, cette question interroge également l'espace. Car fuir un environnement violent implique nécessairement de trouver un autre lieu pour habiter, se protéger. Or, les réponses spatiales apportées aujourd'hui restent souvent insuffisantes, voire invisibles. Les structures d'accueil, bien que essentielles, sont encore trop peu interrogées dans leur dimension architectural.

Ce travail cherche ainsi à répondre à la question suivante : **Comment l'architecture peut-elle être adaptée à l'accueil des femmes victimes de violences ?**

Accueillir ne signifie pas uniquement héberger : il s'agit de proposer un lieu capable d'accompagner une transition, de permettre une réappropriation de soi et de l'espace, et d'offrir les conditions d'un nouveau départ. Dans cette perspective, le projet s'oriente vers la conception d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) dédié aux femmes victimes de violences et à leurs enfants. Ce choix s'inscrit dans une temporalité longue, celle de la reconstruction. Il ne s'agit pas uniquement de répondre à une urgence, mais de proposer un cadre de vie durable, permettant un accompagnement social, psychologique et spatial.

Le premier chapitre de ce travail propose un retour sur l'évolution des lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences, afin de comprendre comment ces dispositifs se sont construits dans le temps. Il s'agira d'analyser l'évolution des formes d'accueil,



Fig 1 : Photographie lors d'une manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes, Marseille, 8 mars 2023. Nicolas Tucac / AFP via Getty Images.

depuis les dispositifs d'assistance du Moyen Âge, jusqu'aux premiers refuges militants des années 1970, puis aux structures plus institutionnalisées.

Le deuxième chapitre s'attache à analyser le contexte actuel et les besoins spécifiques des femmes victimes de violences et de leurs enfants. À partir de données statistiques, de rapports et de témoignages, il s'agira de comprendre les situations vécues, les parcours de sortie des violences, ainsi que les limites des dispositifs existants.

Le troisième chapitre est consacré à l'élaboration de leviers de conception. À partir des constats précédents, mais aussi de références théoriques et des constats de centres d'hébergement visités, il s'agira de définir les éléments qui participent à la qualité d'un lieu d'accueil. L'objectif est de construire une grille de lecture permettant d'analyser et de concevoir ces lieux.

Le quatrième chapitre propose une analyse d'études de cas. À l'aide de la grille définie précédemment, plusieurs projets seront étudiés afin d'identifier les dispositifs spatiaux pertinents mais aussi leurs limites. Cela permettra de dégager des principes de conception concrets et nourrir la réflexion du projet.

Enfin, le cinquième chapitre est dédié à la présentation du projet architectural développé dans le cadre de ce travail. Il propose une présentation générale du projet et montre comment les critères établis en amont ont été traduits spatialement et architecturalement.



Fig 2 : Kintsugi, art traditionnel japonais consistant à réparer les objets cassés en soulignant leurs fissures plutôt qu'en les masquant. Kunio Nakamura, Kintsugi Pieces in Harmony, Best Japanese

Fig 3 : Réparateur de façade, Jan Vormann, Rouen.

Méthodologie

Visites et entretiens

Avant d'analyser les statistiques ou la littérature, il était essentiel de rencontrer les acteurs et de visiter des structures existantes afin de comprendre concrètement le fonctionnement des refuges et la réalité du terrain. Pour cela, j'ai mené des entretiens semi-directifs, de façon bilatérale, c'est-à-dire en tête-à-tête sur le lieu de travail des professionnel.les.

J'ai d'abord rencontré une professionnelle de la conception, Tiphaine Dejonghe designeuse de l'accueil de jour de la Maison des Femmes à Roubaix. L'entretien m'a permise de comprendre comment l'architecture peut être pensée avec les femmes et comment leur participation influence directement l'organisation des espaces intérieurs.

J'ai également rencontré un professionnel des services institutionnels de soutien aux victimes, Jean-François Masselis, directeur du service intercommunal d'aide aux victimes (SIAVIC) de Roubaix. Son entretien a permis d'obtenir une vision globale du territoire et des contraintes institutionnelles. Ces informations m'ont permise de mieux comprendre les besoins de la région en matière de structures et de définir le programme du projet.

Pour mieux comprendre le fonctionnement quotidien des structures d'accueil, j'ai visité les centres et rencontré des professionnel.les, représentés par Josiane Coruzzi, directrice du refuge de La Louvière, et Isabelle Verbreuk, membre de l'équipe de celui de l'Étape à Tournai.

Deux structures différentes ont été visitées :

- un centre d'hébergement et de réinsertion destiné aux femmes victimes de violences
- un centre d'accueil pour personnes sans-abri comprenant une chambre dédiée aux femmes victimes de violences.

Suite à ces entretiens, une analyse et une représentation des plans des structures visitées ont été réalisées. Cela a été complété par une observation approfondie du terrain. Cette démarche a permis de comprendre les pratiques sur le terrain et les besoins concrets des usager.es

Enfin, j'ai rencontré Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL « La violence, c'est pas tendance » à Tournai et ayant elle-même vécu des violences. L'entretien avec elle a porté à la fois sur les activités de son association, les groupes de parole qu'elle organise, sur son expérience personnelle ainsi que son point de vue sur la réalité vécue par les femmes victimes de violences. Cette double perspective a permis d'intégrer à la fois la dimension associative et sociale et la dimension vécue et subjective dans le projet architectural.

Guide d'entretien
Questions posées lors des
entretiens avec le tissu
associatif

Présentation	-Pourriez-vous vous présenter et présenter votre association ? -Votre nom et rôle dans l'association ? -Depuis combien de temps travaillez-vous ici ?
Besoins des femmes et enfants	-D'après votre expérience, quels sont les besoins les plus urgents des femmes lorsqu'elles quittent une situation de violences ? -Quels sont les obstacles auxquels elles se heurtent dans cette transition ? -Les enfants sont-ils pris en compte dans le parcours des mères ?
Lieux	-Pour vous, le lieu où se trouve l'association a-t-il de l'importance ? -Comment imaginez-vous un lieu d'accueil idéal pour ces femmes et leurs enfants ? -Quels espaces (communs, privés, extérieurs) composent le centre ? Lesquels vous paraissent les plus importants ? -En tant que professionnelle, avez-vous votre propre espace de travail ? Vos propres espaces communs ? -Les enfants ont-ils un espace à eux ? Des aménagement pour eux? - Le lieu est-il mixte ? Pourquoi ?
Organisation et accompagnement	-Quels sont les moyens mis en œuvre pour accompagner les femmes ? -Qui prend en charge les femmes victimes de violence ? -Avez-vous des groupes de parole ? Pourquoi ? Qu'apportent ces moments collectifs aux femmes dans leur parcours de reconstruction ? -Avec votre expérience et votre association, quels manques voyez-vous dans les structures existantes ? -Avez-vous observé ou vécu dans des structures d'accueil ? Qu'est-ce qui fonctionnait bien et qu'est-ce qui manquait ? - Comment se finance les centres ?

Guide d'entretien
Questions posées lors des
entretiens avec la designeuse
d'un accueil de jour

Présentation	-Est-ce que vous pouvez vous présenter ? -Qu'est-ce que la Maison des Femmes à Roubaix ? Quel est le programme ? -Quelle est votre fonction dans ce projet ? -Pouvez-vous revenir sur la naissance de ce projet : initiative de l'association, de la ville, ou commande spécifique ?
Processus de conception	-Pouvez-vous définir ce qu'est le design thinking pour vous ? -En quoi cette approche vous a-t-elle aidée dans la conception de la Maison des Femmes ? -Cette méthodologie a-t-elle facilité l'appropriation du lieu par les femmes et les équipes ? -Comment se passaient les ateliers ? -Quelles demandes des femmes ou des professionnelles ont le plus influencé vos choix architecturaux ? -Y a-t-il eu des compromis ou des renoncements (budget, normes) qui ont transformé le projet initial ?
Ambiances	-Est-ce une construction neuve ou une réhabilitation ? -Quelles ambiances avez-vous voulu donner au lieu ? Comment ? -Vous avez choisi des matériaux naturels et des couleurs douces : pourquoi ? -Les couleurs et matières jouent-elles un rôle clé ? -Avez-vous des références architecturales ou théoriques qui vous ont guidée dans la conception de cette atmosphère ?
Lieux	-Quels lieux composent le projet ? -Comment avez-vous réfléchi à la question de l'intimité des femmes accueillies, tout en ménageant des espaces collectifs nécessaires ? -Comment est gérée la confidentialité/sécurité ? - Le lieu est-il mixte ? Pourquoi ? -Une fois le projet livré, quels retours avez-vous reçus ? -Si vous deviez concevoir une nouvelle Maison des Femmes demain, que feriez-vous différemment à partir de l'expérience de Roubaix ?

Guide d'entretien
Questions posées lors des
entretiens avec les services
institutionnelles

Présentation	-Pourriez-vous vous présenter, préciser votre rôle au sein du SIAVIC et la mission principale de l'association ? -Depuis combien de temps travaillez-vous au SIAVIC et pourquoi ?
Besoins des femmes et enfants	-Qui assure concrètement la prise en charge des victimes de violence dans votre structure ? -Comment s'organise le parcours d'accueil ? -Quelles difficultés rencontrez-vous avec les femmes ou elles rencontrent-elles dans l'accompagnement ? -Quelles urgences reviennent le plus fréquemment ? -Quels besoins spécifiques observez-vous chez les enfants accompagnés par ces femmes ?
Financement	-Comment sont financées vos actions et vos structures d'accueil ? -Ces financements sont-ils suffisants ?
Structures existantes et manques	-Quels types de structures existent actuellement dans la région de Lille pour accueillir les femmes victimes de violences ? -Est-ce suffisant par rapport aux besoins réels ? -Quels manques identifiez-vous le plus ? -Où se situent les principaux manques ? -Avec quels autres acteurs travaillez-vous ?

Le centre d'hébergement de la Louvière

Le refuge est une ancienne gare construite en 1871, transformée ensuite en hôtel dans les années 1970 avant d'être reconvertie en maison d'accueil en 1981 grâce à sa mise à disposition par la ville de La Louvière via un bail emphytéotique¹. Avec une superficie d'environ 400 m², il accueille une vingtaine de femmes, avec ou sans enfants, pour des séjours de neuf mois, prolongeables jusqu'à quinze mois selon les situations, avant une éventuelle transition vers des appartements supervisés destinés à soutenir une autonomie progressive. Son fonctionnement repose également sur une adresse strictement confidentielle permettant la sécurité des résidentes face aux risques de localisation par leurs agresseurs. Le refuge est non-mixte et accueille donc exclusivement des femmes et leurs enfants. Les adolescents garçons de plus de 13 ans ne sont pas admis, tandis que le personnel technique et administratif peut inclure des hommes, comme les ouvriers chargés de l'entretien et de la rénovation.

« Dès qu'on se retrouve avec des adolescents garçons, ça devient très problématique dans la maison. Vraiment. D'abord, souvent à cet âge-là, ils ont pris partie. Et malheureusement pour nous, ce que nous avons déjà vu régulièrement, c'est des garçons qui prennent le pouvoir sur leur mère, qui sont des agresseurs potentiels aussi, et qui ont beaucoup de problèmes d'extériorisation, de manifestation d'agressivité. Et alors par rapport aux jeunes filles qui sont là aussi, c'est aussi problématique. [...] Les femmes maghrébines traditionnelles, tant qu'il y a un homme dans la maison, même si c'est un homme de 15 ans, elles vont devoir rester voilées donc elles ne sont jamais vraiment chez elles, c'est compliqué. » (Coruzzi,2025)

Sur le plan organisationnel, le centre fonctionne selon une logique d'accompagnement global particulièrement structurée. Au-delà du simple hébergement, les femmes bénéficient d'un suivi psychosocial, juridique, thérapeutique et éducatif assuré par une équipe pluridisciplinaire. La présence d'espaces collectifs tels qu'un salon, une salle à manger, une cuisine commune, une salle de jeux pour enfants et les quais de l'ancienne gare transformés en espaces extérieurs avec un coin fumeur contribue à créer

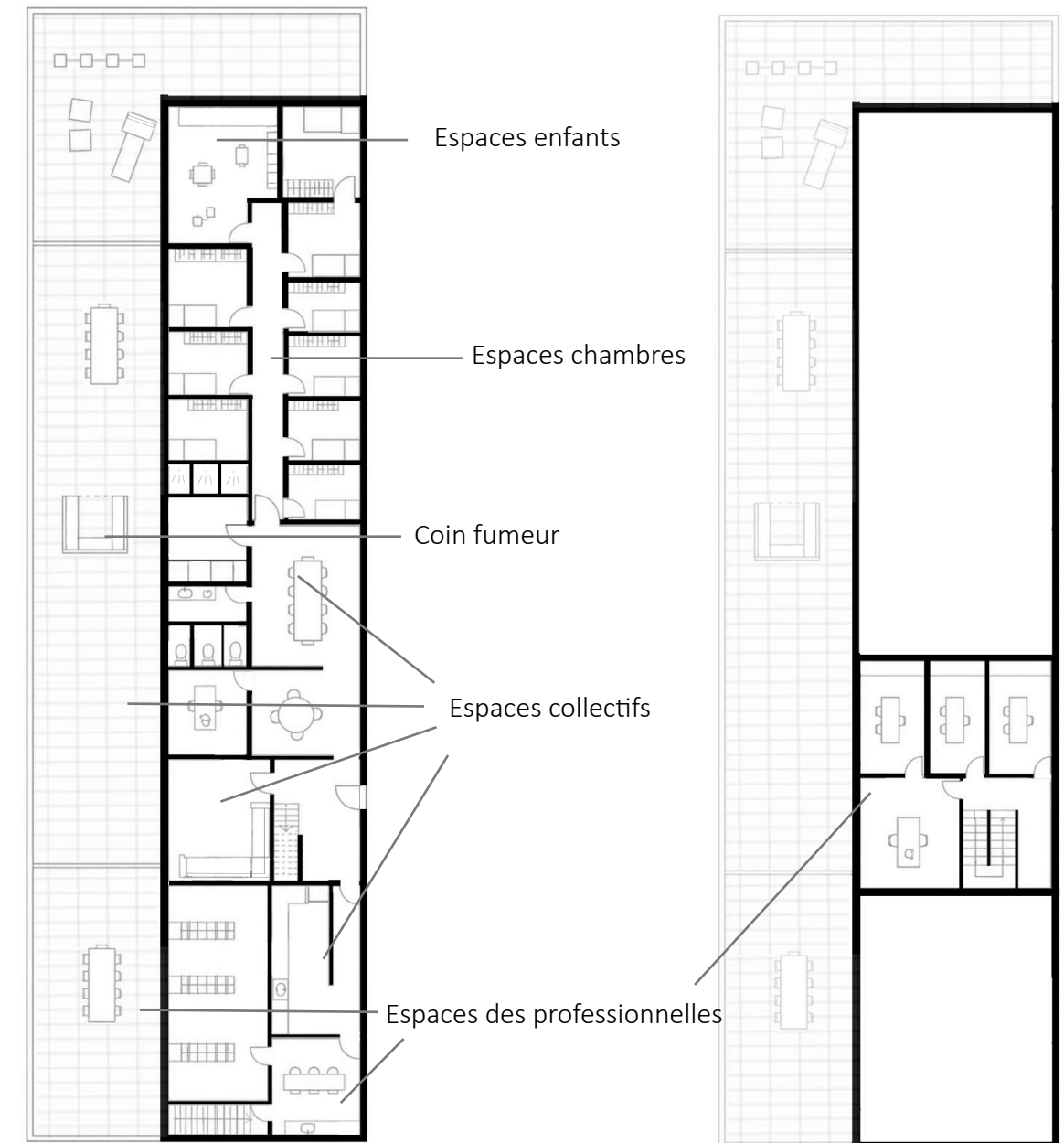


Fig 4 : Plan du rez-de-chausée
Fig 5 : Plan du premier étage
25.

1. Un bail emphytéotique est une location très longue où le locataire peut utiliser et aménager un terrain presque comme un propriétaire.

des dynamiques de solidarité, tout en maintenant un cadre communautaire. *«C'est pas juste un espace qu'on leur offre, on leur offre tout un accompagnement à la fois collectif et individuel.»* (Coruzzi,2025)

Cependant, l'étude met également en lumière des limites structurelles qui affectent directement la qualité de vie des résidentes. Héritée de sa transformation en hôtel, la distribution spatiale impose une organisation en enfilade de petites chambres aux dimensions extrêmement réduites, séparées par des cloisons métalliques fines offrant une insonorisation quasi inexistante. Cette promiscuité constitue un facteur particulièrement problématique pour des femmes souffrant fréquemment de traumatismes. *«[...] je dois les obliger à partager leur espace avec quelqu'un d'autre. Et donc ça devient de plus en plus compliqué parce que beaucoup de femmes ont des problèmes associés à la violence, notamment les problèmes de santé mentale, des problèmes d'insomnie, des problèmes liés au trauma, ...»* (Coruzzi, 2025) Comme l'explique Josiane Coruzzi, la directrice, le partage forcé des chambres, bien que parfois nécessaire, peut devenir source de conflits, de réactivation traumatique et d'épuisement psychologique.

L'absence d'intimité apparaît ainsi comme l'un des manques du centre. Les chambres, souvent partagées avec des lits superposés ne permettent pas toujours aux femmes de disposer d'un espace personnel. Avec trois douches et trois sanitaires pour une vingtaine de personnes, le centre respecte les obligations légales minimales, mais ces équipements restent limités au regard de la durée de séjour et de la vulnérabilité du public accueilli.

Le fonctionnement du refuge repose en grande partie sur l'autofinancement via les contributions des résidentes adaptées à leurs revenus et complétées par des aides publiques limitées. Cela réduit fortement la capacité du centre à entreprendre des rénovations ou de repenser ses espaces. L'analyse met aussi en évidence l'importance de la séparation fonctionnelle entre espaces privés, espaces collectifs et espaces professionnels. Les bureaux, installés dans des espaces distincts, permettent un fonctionnement institutionnel efficace tout en préservant l'intimité résidentielle.

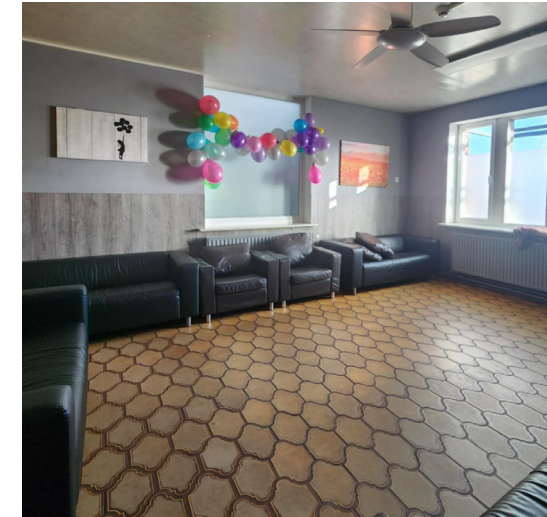


Fig 6 : Salon commun
Fig 7 : Chambre transformée en salle de jeux
Fig 8 : Cuisine commune
Fig 9 : Espace extérieur
Fig 10 : Coin fumeur
Fig 11 : Tableau accroché dans les escaliers
27.

L'Etape, centre d'hébergement de Tournai

Le centre L'Etape est installé dans un ancien bâtiment industriel initialement destiné à la production de tapis, entièrement transformé et réhabilité pour devenir une structure d'hébergement. Le site existe depuis une vingtaine d'années et a évolué dans ses usages, notamment avec l'obtention récente de l'agrément pour l'accueil de femmes victimes de violences conjugales. C'est un centre d'hébergement mixte accueillant principalement des personnes sans domicile fixe, avec une capacité totale d'environ vingt-quatre places réparties sur seize chambres. *«On peut vivre dans une mixité et alors casser ça en voyant que tous les hommes sont pas les mêmes. [...] C'est une façon de travailler différente. Ça se complète, c'est pas que l'autre centre fait moins bien ou fait mieux, c'est différent.»* (Verbeuke, 2025). Une chambre spécifique d'urgence est réservée aux femmes victimes de violences conjugales, pensée comme une mise à l'abri immédiate pour une durée maximale de deux semaines, permettant de retirer rapidement la personne de son environnement violent et d'organiser une réorientation vers une structure plus adaptée. *«Cette chambre qui est pour les femmes victimes de violence, elle se trouve à un étage. Donc s'il y a un petit bébé, elle doit d'abord monter les escaliers pour accéder à sa chambre. [...] Donc il y a un escalier comme ça, c'est assez dangereux, c'est mal fait.»* (Verbeuke, 2025).

Sur le plan spatial, les espaces privés et communs s'organisent autour d'une cour intérieure, qui structure l'ensemble du bâtiment mais génère également certaines contraintes fonctionnelles, notamment des déplacements extérieurs entre les différents espaces. *«La seule complication, c'est que pour accéder d'un endroit à l'autre, il y a la cour centrale. Donc par exemple, nous, on est dans nos bureaux, donc les hébergés, s'ils veulent venir dans notre bureau, ils doivent passer par la cour car il y a pas de couloir, ils montent les escaliers, ils viennent chez nous. Moi, si je dois aller trouver un hébergé qui est dans sa chambre, je dois descendre, passer par la cour, aller chercher les hébergés, du salon à la salle à manger, il faut passer par la cour. Pour aller prendre sa douche, pareil. Même nous, on a un hangar où on stocke toutes nos réserves. Si je dois aller chercher quelque chose, je dois descendre du bureau, traverser la cour, aller au hangar.»* (Verbeuke, 2025).



Fig 12 : Plan du premier étage
Fig 13 : Plan du rez-de-chaussée

Les chambres sont conçues sur un modèle relativement uniforme, comprenant un lit simple ou superposé, des rangements, une table et un espace sanitaire avec lavabo et toilette. Certaines chambres sont modulables grâce à des portes communicantes permettant d'adapter les configurations familiales. Les douches sont situées dans des espaces communs au rez-de-chaussée. Les espaces collectifs comprennent un salon, une salle à manger, une cuisine commune et un espace extérieur. La vie quotidienne est structurée autour des repas, avec un temps collectif obligatoire le soir, qui constitue un moment central de sociabilité. Les bureaux sont situés à l'étage et distincts des espaces de vie, permettant une séparation fonctionnelle entre accompagnement professionnel et quotidien des résidents.

L'adresse n'est pas confidentielle mais un gardien présent 24h/24 assure la sécurité du site et le contrôle des accès, renforçant le cadre de protection du centre.



Fig 14 : Cour intérieure
 Fig 15 : Commun des professionnel.es
 Fig 16 : Salon commun
 Fig 17 : Slogans sur la façade
 Fig 18 : Chambre du gardien
 Fig 19 : Coin enfant pendant entretien.

Constats et attentes

Tableau récapitulatif des envies et besoins des personnes interviewées

	Josiane Coruzzi Directrice du centre La Louvière	Isabelle Verbreuk Équipe de L'Étape
Constats	- Bâtiment ancien, non conçu initialement pour cet usage spécifique - Chambres très petites, faible insonorisation, confort limité - Cohabitation difficile entre femmes aux profils très différents - Sanitaires et chambres communs - Confidentialité stricte du lieu (adresse secrète, façade neutre) - Financement limité, surtout autofinancement et subventions faibles - Espaces peu flexibles et difficiles à faire évoluer	- Bâtiment ancien, non conçu initialement pour cet usage spécifique - Chambre d'urgence située à l'étage avec accès difficile pour les bébés - Espaces bébé et sanitaires dispersés sur plusieurs niveaux - Douches situées au rez-de-chaussée (déplacements contraignants) - Contrôle strict des accès (porte fermée, pas d'ouverture par hébergés) - Organisation des espaces très fragmentée (cour centrale obligatoire pour circuler) - Population très diverse avec comportements d'appropriation variables
Attentes	- Adapter les espaces existants malgré des contraintes architecturales - Chambres plus calmes, isolées, pensées comme espaces de repos - Garder du collectif mais mieux équilibré avec des espaces privés - Développer des espaces enfants adaptés, sécurisés et autonomes - Maintenir une sécurité maximale sans rendre le lieu identifiable - Plus de moyens pour améliorer, rénover et transformer les espaces	- Adapter les espaces existants malgré des contraintes architecturales - Améliorer la sécurité et l'accessibilité (escaliers problématiques) - Réduire les circulations contraignantes pour les publics fragiles - Sécuriser les entrées/sorties sans rigidité excessive

Constats et attentes

Tableau récapitulatif des envies et besoins des personnes interviewées

	Maryse Roméo ASBL « La violence, c'est pas tendance »	Jean-François Masselis Directeur du SIAVIC Roubaix	Tiphaine Dejonghe Designeuse de la Maison des Femmes Roubaix
Constats	- Recours direct aux associations plutôt qu'à la police - Groupes de parole très importants - Mixité parfois vécue comme insécurisante - Crainte de solitude chez certaines femmes - Douches collectives parfois problématiques - Chambres partagées parfois difficiles - Diversité sociale et culturelle forte - Mères refusent la séparation avec enfants - Isolement trop important vécu négativement	- Violences conjugales nombreuses sur le territoire - Les parcours des victimes sont complexes et multisectoriels - Les CHRS accueillent des publics très divers - Les cohabitations entre profils très différents peuvent être difficiles pour les victimes. - Les solutions d'hébergement sont souvent insuffisantes - La localisation est un enjeu majeur (sécurité vs accessibilité). - Discrétion des lieux d'accueil essentielle victimes.	- Besoin d'espaces intimes pour les entretiens sociaux. - La cohabitation entre publics très différents peut créer des tensions - Les usages des espaces sont multiples et évolutifs - Les activités collectives renforcent la reconstruction - Le lieu doit rester discret mais sécurisé - Les espaces informels sont essentiels - Les services doivent être présents sur place (psychologue, assistantes sociales, police)
Attentes	- Structures de proximité, accessibles rapidement - Espaces réservés aux femmes - Chambres individuelles ou familiales - Mix entre individuel et collectif - Sanitaires privatifs - Espaces adaptables et appropriables - Multiplication des espaces communs - Hébergement mère-enfant intégré - Lien avec la ville et les services	- Éviter toute architecture identifiante ou institutionnelle marquée - Trouver un équilibre entre protection, anonymat et proximité des services. - Prévoir une capacité d'accueil réaliste - Prévoir des réponses différenciées selon les profils	- Centraliser les services pour éviter la fragmentation des accompagnements et les déplacements - Prévoir plusieurs espaces collectifs différenciés pour éviter les conflits. - Concevoir des espaces flexibles - Concevoir une architecture protectrice, sans signalisation stigmatisante - Multiplier les micro-espaces conviviaux plutôt que des pièces strictement fonctionnelles. - Concevoir un lieu avec partenariats et permanences intégrées

Les entretiens et visites montrent ainsi que les centres d'accueil pour femmes victimes de violences font face à des problématiques récurrentes : bâtiments souvent inadaptés, manque d'intimité, espaces collectifs parfois difficiles à vivre et besoin constant de sécurité. La cohabitation entre personnes aux parcours très différents peut générer des tensions, mais les échanges et le soutien entre femmes restent essentiels dans le processus de reconstruction.

Ils soulignent tous l'importance de trouver un équilibre entre espaces privés et vie collective. Les femmes ont besoin de lieux où elles peuvent retrouver une intimité tout en gardant des espaces de rencontre. La proximité avec la ville et les services apparaît également essentielle pour éviter l'isolement.

La recherche se poursuit à travers l'étude de différents types de références. La première est étudiée uniquement sur plan et concerne un projet de refuge à Tel-Aviv. Ce refuge a été choisi car il fait partie d'un nombre très limité de centres dans le monde conçus par des architectes pour répondre spécifiquement aux besoins des femmes victimes de violences. Il se distingue par son organisation spatiale pensée en consultation avec le personnel et par l'articulation des espaces privés et collectifs pour familles. N'ayant pas pu me rendre sur place, l'analyse s'est basée sur les plans et la documentation existante, en appliquant des critères précis pour comprendre le fonctionnement spatial et organisationnel du centre.

Enfin, j'ai visité le Béguinage de Bruges qui constitue une forme historique d'habitat collectif féminin. Je me suis intéressée à l'histoire afin de comprendre comment l'architecture a déjà répondu par le passé aux besoins spécifiques des femmes, notamment celles vivant à l'écart des hommes pour des raisons sociales, personnelles ou religieuses. Cette visite m'a permise aussi d'analyser l'organisation spatiale, la protection et la communauté des femmes, ainsi que la manière dont les espaces privés et collectifs étaient articulés.

Cadre théorique et analytique

Le travail de recherche se poursuit à travers la lecture d'articles, d'ouvrages, de thèses et de littérature grise, comprenant des rapports d'associations, des études et des enquêtes. Ces différentes sources permettent de mieux comprendre les violences faites aux femmes, leurs besoins spécifiques ainsi que les dispositifs d'accueil et d'accompagnement existants. Elles permettent également d'interroger les liens entre violence conjugale, espace et architecture, afin de réfléchir à la conception de lieux plus adaptés, protecteurs et sensibles aux parcours des victimes.

Plusieurs références ont nourri cette réflexion, notamment la thèse d'Eva San Martin et les travaux de Marion Tillous sur les liens entre espace, genre et violences conjugales, ainsi que les recherches de Dolores Hayden autour de l'architecture féministe et des espaces du quotidien. Les rapports du Haut Conseil à l'Égalité et de l'Observatoire national des violences faites aux femmes ont également constitué des ressources importantes pour comprendre les réalités actuelles des violences et les limites des structures d'accueil existantes.

Des rapports associatifs ont aussi permis de comprendre les conditions d'hébergement et les enjeux spatiaux liés à l'accueil des femmes victimes de violences, notamment le rapport «Où est l'argent ?» de la Fondation des Femmes (2021), qui met en évidence le manque de moyens alloués à l'hébergement. Enfin, l'ouvrage Coercive Control d'Evan Stark (2007) m'a expliquée les mécanismes d'emprise et leurs conséquences sur les femmes.

Une analyse statistique et cartographique est également réalisée afin de situer les structures existantes à l'échelle de la France, avec un focus sur la ville de Lille, pour identifier la répartition des dispositifs et mettre en évidence les éventuels manques sur le territoire.

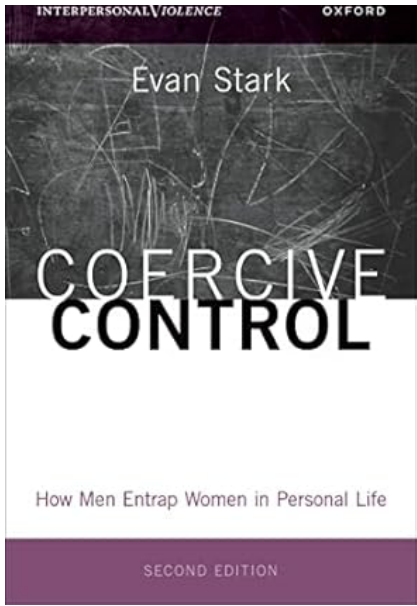


Fig 20 : Stark, E. (2007). Coercive control: How men entrap women in personal life. Oxford University Press.

Fig 21 : Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales. Presses universitaires de Vincennes.

Fig 22 : Hayden, D. (1982). The grand domestic revolution: A history of feminist designs for American homes, neighborhoods, and cities. MIT Press.

Fig 23 : San Martin, E. (2019). La dimension spatiale de la violence conjugale. Géographie. Université Michel de Montaigne- Bordeaux III, Bordeaux, France.

Fig 24 : Observatoire national des violences faites aux femmes. (2025, février). Lettre n°22 – Mise à jour février 2025. Gouvernement.fr.

Fig 25 : Fondation des Femmes. (2021). Où est l'argent ? Rapport sur l'hébergement des femmes victimes de violences.

PARTIE I :

Comprendre les violences pour penser l'espace

Des luttes aux refuges : l'histoire des premiers centres d'accueil

Depuis le Moyen Âge, des formes d'accueil féminin existent en Europe, mais ce n'est qu'au XX^e siècle que naît une réponse aux violences exercées sur les femmes. Dès le XIII^e siècle, les Béguinages, notamment dans les Pays-Bas et la Flandre, permettent à des femmes célibataires ou veuves de vivre en communauté, hors du contrôle marital et souvent à l'abri de dépendances. Ces ensembles résidentiels collectifs se composent de petites maisons autour d'une chapelle et constituent une forme précoce d'habitat collectif féminin ; ils illustrent un modèle d'autonomie spatiale pour les femmes qui s'émancipent des structures familiales traditionnelles. D'autres institutions religieuses comme les couvents ou les hospices accueillent des femmes marginalisées, mais il s'agit davantage d'assistance caritative que d'une réponse à la violence conjugale.

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1960 et au début des années 1970 que la violence domestique est explicitement définie comme un problème social majeur plutôt que comme une affaire strictement privée. Avant cette période, les institutions publiques (police, justice, services sociaux) n'interviennent généralement pas dans les foyers mariés et renvoient les femmes au domicile conjugal. Dans ce contexte, l'ouverture du premier refuge moderne à Chiswick, à Londres, le 3 mars 1971, marque un tournant. Dirigé par Erin Pizzey, ce refuge est installé dans une maison municipale réaménagée pour accueillir des femmes et leurs enfants fuyant la violence. L'initiative naît dans un milieu féministe militant et non d'une politique publique, mais l'ampleur du besoin immédiatement révélée transforme cet espace en une référence historique : en quelques jours, il reçoit de nombreuses femmes sans solution, révélant l'insuffisance totale des réponses des institutions de l'époque.

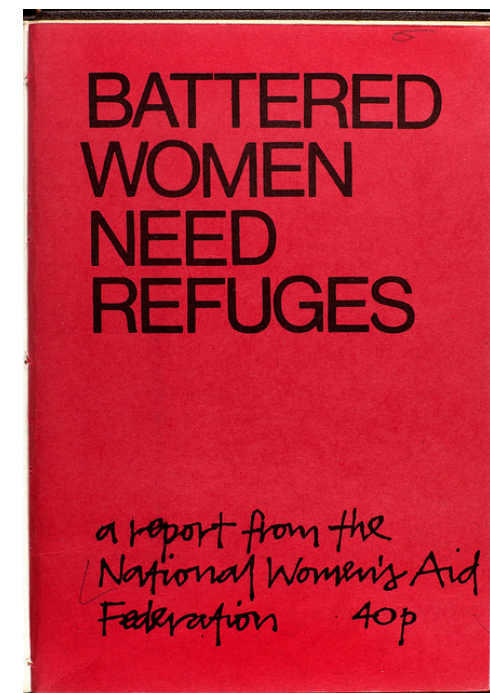


Fig 26 : Chambre du refuge pouvant accueillir jusqu'à 32 enfants. Getty Images. (2022/2023)

Fig 27 : Brochure 1977 de la Fédération nationale d'aide aux femmes [Brochure]. LSE Library, Women's Library Collection.Images. (2022/2023)

Comme l'a souligné Félicité Kaganas, spécialiste des droits des femmes : « *L'ouverture du refuge Chiswick Women's Aid s'est produite presque par hasard. Pourtant, le poids même du besoin révélé lorsque son existence a été connue et les événements qui ont suivi le rendent très significatif. Le refuge a révélé non seulement le besoin urgent d'endroits sûrs pour les victimes, mais aussi les problèmes plus larges qui affectent négativement les femmes, tels que la dépendance financière.* » ((Kaganas, 2017, traduction libre)

Dans *Women, Violence and Social Change*, les sociologues britannique R. Emerson Dobash et Russell P. Dobash (1992, p.26) observent : « *La violence contre les femmes a commencé à être définie comme un problème aux proportions épiques... C'est ici que l'inspiration pour un mouvement social a commencé.* » Cette phrase montre que Chiswick n'est pas seulement un refuge : c'est le point de départ d'un mouvement social international autour des violences faites aux femmes.

Dans les années qui suivent, ce modèle se diffuse progressivement en Europe. En 1974, la création de la National Women's Aid Federation au Royaume-Uni coordonne plusieurs refuges autonomes et pose les bases d'une structuration collective des lieux d'accueil. En 1976, en Allemagne de l'Ouest, le premier refuge est ouvert à Berlin-Ouest, soutenu par une subvention publique qui encourage la création d'autres abris dans le pays. Aux Pays-Bas, à la fin des années 1970, émergent des refuges dits *blijf-van-mijn-lijfhuisen* - littéralement « maisons laisse-moi tranquille » - qui, pour des raisons de sécurité, restent systématiquement confidentielles et cachées aux agresseurs.

La France entre dans ce mouvement avec quelques années de retard, mais de manière significative. Dans les années 1970, les luttes féministes, portées par des associations comme la Ligue des Droits des Femmes ou SOS Femmes Alternative, dénoncent publiquement l'absence de protection pour les femmes battues. Elles remportent une première victoire concrète avec l'ouverture du Centre Flora Tristan à Clichy, inauguré le 15 mars 1978. Ce centre, soutenu par le ministère de la Santé, offre une solution d'hébergement d'urgence aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants, avec un fonctionnement 24 heures sur 24 assuré par des femmes engagées sur le plan militant et associatif.



Fig 28 : Chambre accueillant des familles (INA, 1978, 2:38).

Fig 29 : Parution dans le journal du premier refuge en France (INA, 1978, 43).

Au début des années 1980 et 1990, l'expérience des refuges se structure davantage. Les associations obtiennent des financements publics, se professionnalisent et créent des réseaux nationaux d'aide aux victimes. En 2011, la Convention d'Istanbul engage juridiquement les États européens à mettre en place des refuges adaptés et accessibles, ce qui engendre des politiques d'hébergement plus cohérentes à l'échelle de l'Europe. Au tournant des années 2000 et 2010, de nouvelles formes d'accueil apparaissent, comme les Maisons des femmes, lieux pluridisciplinaires proposant soins médicaux, soutien psychologique et accompagnement juridique sous un même toit.

En France, des actions majeures renforcent le soutien institutionnel aux refuges à partir de la fin des années 2010. Le Grenelle des violences conjugales de 2019 fixe des objectifs précis de création et de financement de places d'hébergement d'urgence, encourage la formation des professionnel.les et améliore les dispositifs de protection juridique. Des plans nationaux réussis, notamment le plan pour l'égalité 2023-2027, incluent des mesures pour multiplier les refuges spécialisés et garantir une couverture départementale de ces structures.

En résumé, depuis les premiers refuges militants des années 1970 jusqu'aux dispositifs contemporains, les lieux d'accueil pour femmes victimes de violences ont évolué d'espaces autogérés à des services institutionnalisés et intégrés aux politiques publiques. Néanmoins, ils conservent un héritage commun : répondre à un besoin urgent de sécurité, reconnaître la violence conjugale comme un problème social et offrir une prise en charge globale.



Fig 30 : Maison des Femmes à Roubaix, Premier Prix dans la catégorie « Prendre soin » des POC Awards. Ville de Roubaix / Roubaix

Fig 31 : Salle commune de la Maison des femmes. Ville de Roubaix / Roubaix

Fig 32 : Salle d'attente de la Maison des femmes. Ville de Roubaix / Roubaix

En bref... quelques dates clés

XIIIe–XVIe siècles

Béguinages : premiers espaces résidentiels collectifs féminins autonomes en Europe

1960-70

Seconde vague féministe : dénonciation publique des violences conjugales et critique de l'inaction institutionnelle.

1974 – Royaume-Uni

Création de la National Women's Aid Federation : coordination des refuges et structuration nationale du mouvement.

15 mars 1978 – Clichy

Premier refuge français : reconnaissance institutionnelle des violences.

2011 – Europe

Convention d'Istanbul : traité imposant aux États la création de refuges sûrs et accessibles

2019 - France

Plan Grenelle : refuges intégrés comme politique publique.

Moyen Âge – XIXe siècle

Institutions religieuses : accueil caritatif des femmes vulnérables, sous fort contrôle moral et social

3 mars 1971 – Londres

Premier refuge moderne pour femmes victimes de violences.

1976 – Allemagne

Premier refuge en Allemagne et début de la diffusion européenne

1980–1990

Structuration et professionnalisation des refuges, création de réseaux nationaux d'aide aux victimes.

2000-2020

Maisons des femmes : structures intégrées offrant soins, accompagnement social et soutien juridique.

Typologie et dynamique des violences conjugales

Ce chapitre propose d'analyser les violences conjugales dans leur complexité, en dépassant la seule lecture des faits visibles pour comprendre leurs mécanismes, leurs formes et leurs impacts sur les victimes. Les violences au sein du couple ne se réduisent pas à des actes isolés, mais s'inscrivent dans un système de domination construit autour du pouvoir et du contrôle. Celles-ci prennent des formes multiples et souvent imbriquées entre elles : **physiques, verbales, sexuelles, psychologiques, économiques, ou encore administratives**. Les violences physiques regroupent les coups, blessures, strangulations ou toute atteinte directe à l'intégrité corporelle. Les violences sexuelles incluent les agressions et viols conjugaux, encore largement sous-déclarés. Les violences psychologiques et verbales se manifestent par des insultes, humiliations, menaces, chantage affectif, isolement progressif... Les violences économiques, quant à elles, consistent en un contrôle des ressources financières et une privation d'autonomie, tandis que les violences administratives renvoient aux obstacles administratifs, juridiques ou sociaux qui peuvent renforcer la précarité des victimes et limiter leurs possibilités de sortie du foyer violent.

Les violences conjugales ne se définissent pas seulement par des incidents ponctuels, mais par un système de **contrôle coercitif** étendu et répétitif. Dans ce modèle, l'agresseur utilise un ensemble de tactiques pour soumettre la victime : intimidation, menaces explicites, isolement du cercle social, surveillance permanente, privation de ressources, abus sexuels, culpabilisation. La roue du pouvoir et du contrôle (issue du modèle de Duluth) illustre comment ces tactiques s'enchaînent et s'alimentent mutuellement.

La métaphore de l'iceberg permet de mettre en évidence l'invisibilité des violences non physiques dans les violences conjugales. Comme l'explique la psychiatre Marie-France Hirigoyen, les violences psychologiques sont fréquemment niées ou banalisées et interprétées comme de simples relations conflictuelles ou passionnelles, alors qu'elles relèvent d'un véritable mécanisme d'emprise. L'autrice souligne également que « *les agressions sont subtiles, il n'y a pas de traces tangibles* » (Hirigoyen, 2003, p.17),

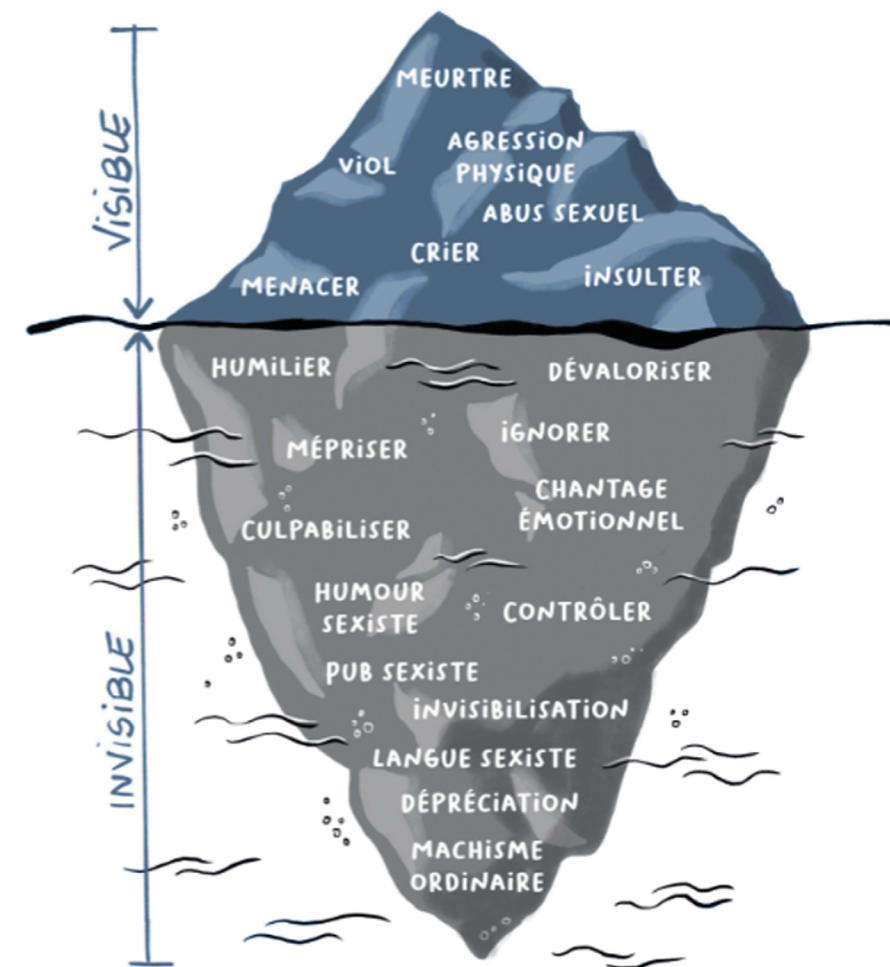
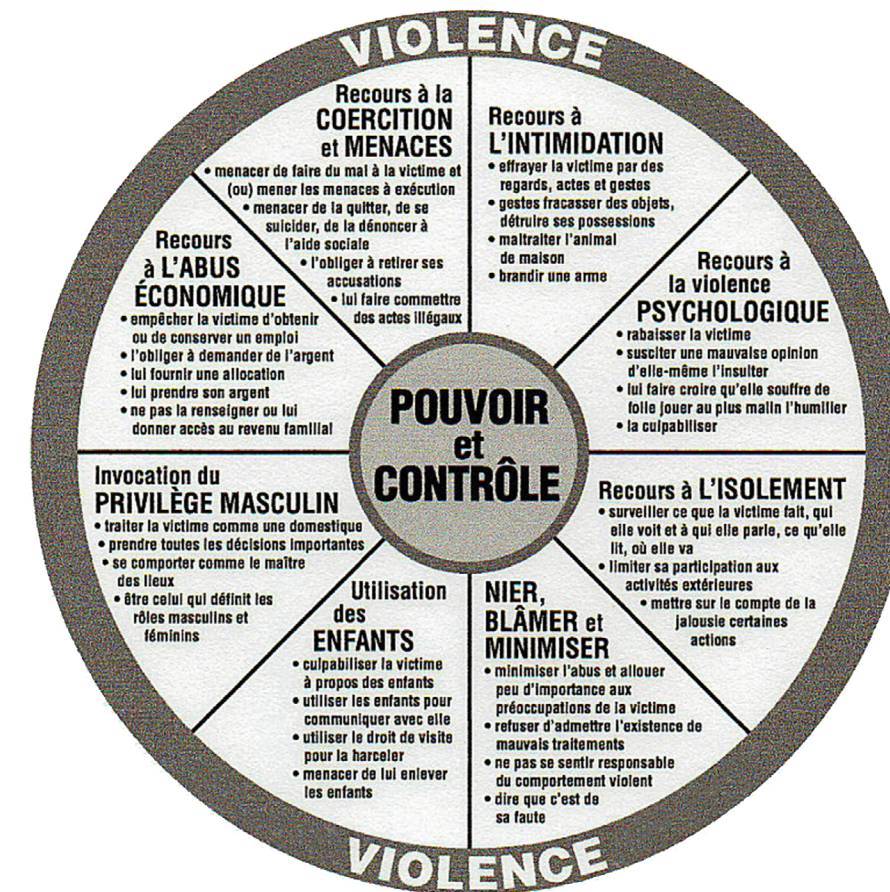


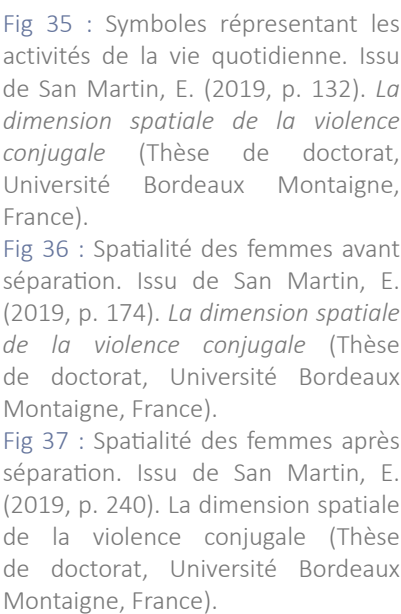
Fig 33 : Domestic Abuse Intervention Programs. (n.d.). Power and control wheel. The Duluth Model.

Fig 34 : Iceberg de la violence sexuelle. Maïwenn Philouze, Guide de ressources à l'usage des professionnel·les, élu·es ou bénévoles du Pays de Rennes, 2021.

.50

51.

Ce concept fait écho à des études géographiques comparatives, notamment celles de la géographe Marion Tillous (2022), qui souligne que l'assignation des femmes à la sphère domestique aboutit à un phénomène de déprise spatiale qui, en les isolant, les rend vulnérables à la violence conjugale. En pratique, elle invite à considérer la ville entière comme un terrain d'action et de (im)mobilité des victimes, ce qui modifie l'approche architecturale : les solutions spatiales doivent viser à regagner graduellement cet espace confisqué.

[illegible]

Impact de ces violences

Les conséquences des violences sont multiples et durables. Sur le plan de la santé, celles-ci engendrent des traumatismes physiques importants, mais également des troubles psychologiques profonds tels que l'anxiété, la dépression ou les syndromes de stress post-traumatique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2013 souligne que ces effets sont parmi les conséquences les plus fréquentes des violences infligées par un partenaire intime. L'exposition prolongée au contrôle coercitif produit des effets comparables à une situation de stress chronique, affectant durablement la santé mentale et corporelle des victimes, comme l'a notamment analysé le sociologue Evan Stark (2007) dans ses travaux sur l'emprise. Les enfants exposés aux violences conjugales sont eux aussi fortement impactés, que ce soit en tant que témoins ou victimes directs. L'UNICEF indique qu'ils peuvent développer des troubles du comportement ou émotionnels, des difficultés scolaires, ainsi qu'un risque accru de reproduction des schémas de violence à l'âge adulte.

Les violences conjugales ont également des conséquences majeures sur le logement et les trajectoires résidentielles. La Fondation des Femmes souligne qu'elles peuvent conduire à des situations d'urgence, de fuite ou de précarité résidentielle. Cette instabilité s'accompagne souvent d'une précarisation économique et sociale, renforcée par la perte d'emploi, la dépendance financière ou les difficultés d'insertion. L'OMS met en évidence que ces violences ont un impact direct sur l'autonomie économique des victimes, notamment en raison des ruptures professionnelles et de la dépendance financière.

Ainsi, ce chapitre met en évidence que les violences conjugales ne peuvent être comprises uniquement comme des faits individuels, mais comme un système complexe d'emprise. Ces constats soulignent dès lors l'importance d'une lecture spatiale de ces violences : l'espace n'est pas neutre, il participe à la fois à l'enfermement et à la possibilité de sortie de la violence. Ainsi, l'architecture peut jouer un rôle essentiel en proposant des environnements adaptés aux besoins spécifiques des victimes, ouvrant ainsi la voie à des leviers de conception développés dans la suite du travail.



Fig 38 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : ce que révèle la crise de la Covid-19 (chap. 1, p. 25). Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Fig 39 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : Ce que révèle la crise de la Covid-19 : (chap. 2, p. 55). Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Fig 40 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : Ce que révèle la crise de la Covid-19 : chap. 3, p. 95. Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Héberger, protéger, accompagner : fonctionnement des structures spécialisées

En France, les violences faites aux femmes demeurent massives et constituent un enjeu majeur de santé publique et d'action sociale. En 2023, environ 376 000 femmes ont déclaré avoir subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques au sein du couple, et environ 107 féminicides conjugaux ont été recensés la même année. Face à cette réalité persistante, les pouvoirs publics ont engagé depuis plusieurs années une série de plans et d'appels à projets. Ces dispositifs ont permis une augmentation progressive de l'offre d'hébergement : entre 2017 et 2023, le nombre de places dédiées aux femmes victimes de violences a plus que doublé (+109 %), atteignant 10 666 places fin 2023. Toutefois, malgré cet effort quantitatif, les besoins restent largement supérieurs aux capacités existantes, et de nombreuses situations demeurent sans réponse adaptée.

Cette insuffisance est particulièrement présente dans certains territoires, et notamment la région des Hauts-de-France. Elle présente les taux de violences conjugales parmi les plus élevés du pays, avec des valeurs comprises entre 12 et 15 femmes pour mille habitant.es selon les départements, contre 10,6 au niveau national. Cette situation se traduit par une très forte demande d'hébergement au 115, 3919, et au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

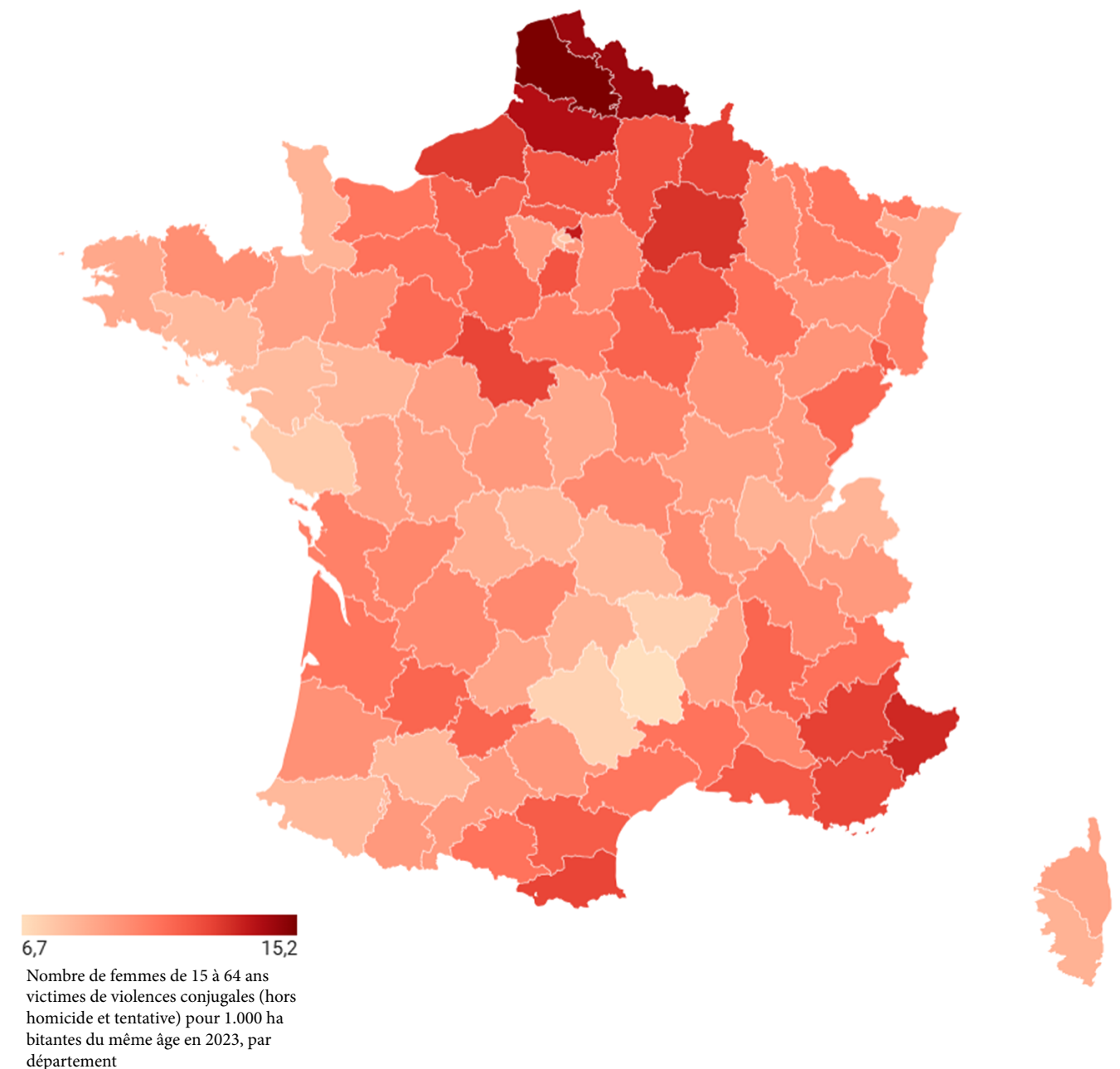


Fig 41 : Les violences conjugales en France en 2023. France Bleu. (2024). Carte : les violences conjugales en hausse en France, le Nord et le Sud-Est du pays particulièrement touchés. Ici.

Limites et besoins actuels

Malgré la multiplication des dispositifs d'hébergement, de nombreuses lacunes persistent, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La Fondation des Femmes estimait dès 2021 qu'environ 4 femmes sur 10 ne se voient proposer aucune solution lorsqu'elles demandent un hébergement, et que seules 12 % des demandes débouchent sur une place adaptée aux besoins spécifiques de la victime. Selon les recommandations de la Convention d'Istanbul, traité international spécifiquement consacré à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences au sein du couple, le nord de la France accuse à lui seul un déficit de 358 places d'hébergement pour répondre aux besoins des femmes victime, illustrant de manière chiffrée l'écart entre l'offre existante et les besoins considérés comme minimums à l'échelle internationale. La Convention préconise en effet une place en hébergement pour cinq mille habitantes.

Cette insuffisance entraîne des situations dramatiques : retours au domicile, errance, ou recours au service d'urgence, prolongeant le cycle de la violence. Elle conduit également à des solutions d'hébergement inadaptées, telles que des nuitées à l'hôtel sans accompagnement, ou des mises à l'abri précaires via des plateformes de logement de courte durée, parfois issues d'acteurs privés type Airbnb. Elle est d'autant plus préoccupante que les séparations constituent un moment particulièrement à risque : une part importante des féminicides survient dans un contexte de rupture ou de séparation, souvent non acceptée par l'auteur des violences. Cette période critique souligne l'urgence de proposer des solutions d'hébergement afin de protéger efficacement les femmes au moment où elles sont le plus en danger.

Les limites spatiales et matérielles des structures existantes renforcent ces difficultés. Dans les centres hospitaliers universitaires (CHU) généralistes ou multi-publics, l'organisation physique et les projets sociaux ne tiennent pas toujours compte de la spécificité des victimes de violences conjugales. Les espaces communs, peu sécurisés, sont souvent peu appropriés, ce qui pousse les femmes à se replier dans leurs chambres, tandis que les hommes peuvent occuper librement les espaces extérieurs.

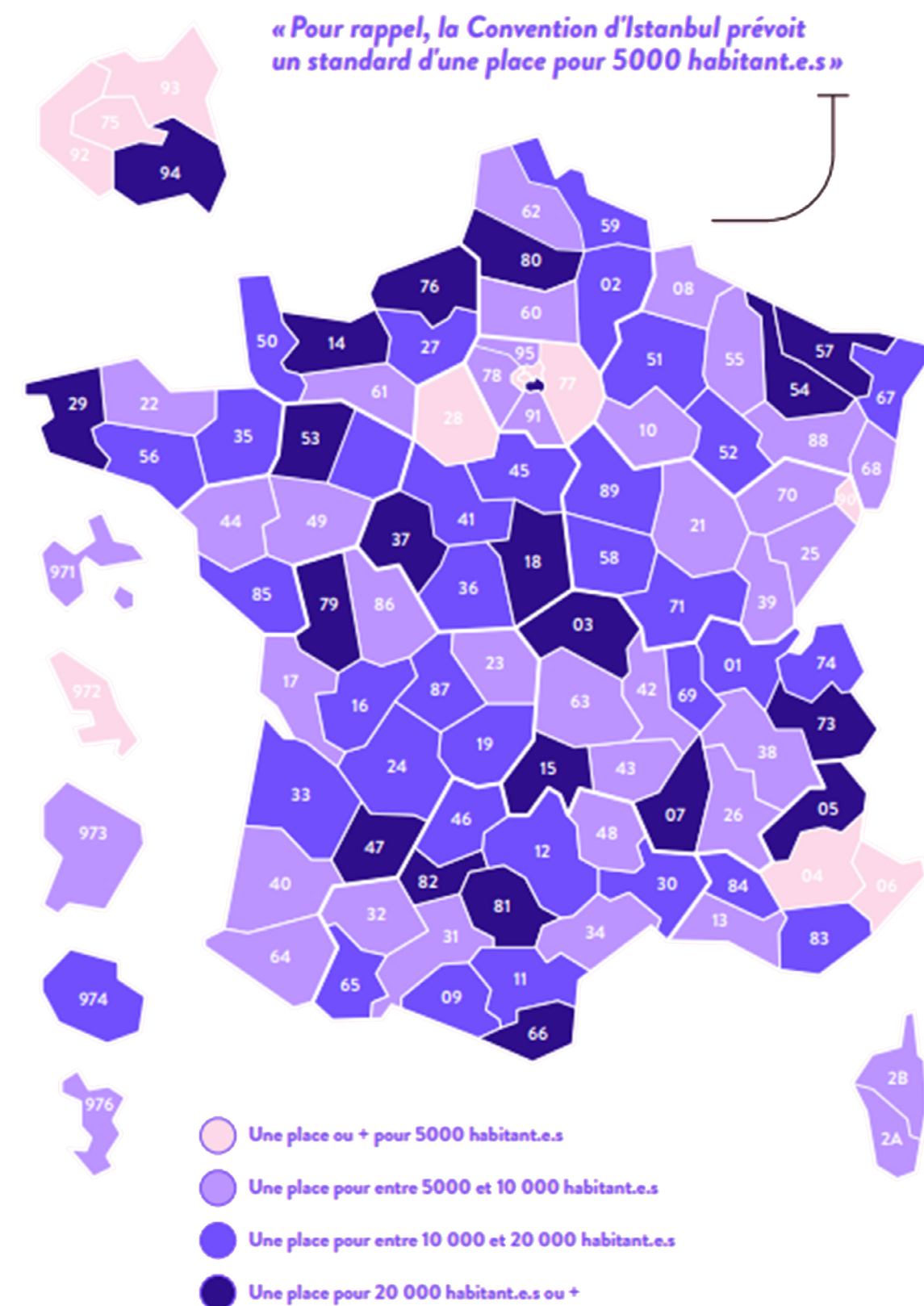


Fig 42 : Nombre de place d'hébergement pour femmes victimes de violences par rapport à la population du département, UnAbriPourToutes

La discrétion nécessaire pour protéger les victimes entre parfois en tension avec l'accès aux services de santé, de justice ou d'éducation situés à l'extérieur.

De plus, l'étude «Un abri pour toutes», menée par la Fondation des Femmes, montre que 17 % des femmes rapportent avoir été victimes de violences pendant leur hébergement, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du centre. Par ailleurs, 86 % des femmes indiquent que les travailleurs sociaux ne les ont jamais interrogées sur leur expérience de violences lors des entretiens d'accueil. Enfin, 60 % des résidentes déclarent éviter de circuler seules le soir dans le centre par peur pour leur sécurité.

Du point de vue organisationnel, la coordination entre acteurs reste insuffisante. Les SIAO départementaux manquent souvent de places réservées et de protocoles spécifiques, ce qui ralentit l'orientation des dossiers. Les structures spécialisées souffrent d'un manque de personnel face à la demande croissante. Les limites humaines sont également importantes : le personnel des CHU classiques n'est pas toujours formé à la détection des violences de genre, et la prise en charge des femmes étrangères et de leurs enfants est compliquée par la coordination avec les services sociaux et la continuité scolaire souvent interrompue.

Face à ces constats, plusieurs besoins prioritaires sont régulièrement rappelés dans les rapports institutionnels et associatifs. Il s'agit d'abord d'augmenter les places et le financement. Ensuite, de développer des places adaptées aux besoins spécifiques des femmes victimes, avec un accueil inconditionnel et sécurisé, ainsi qu'un accompagnement pour les enfants co-victimes afin d'assurer la continuité éducative. Enfin, l'enrichissement des réponses sociales est essentiel : renforcement des équipes spécialisées, coordination systématique entre associations et services publics, et adaptation architecturale des lieux d'accueil, comme le préconise le projet « Un abri pour toutes »¹, pour garantir intimité, sécurité et intégration des services de soins, contribuant ainsi à rompre le cycle de la violence.

“*Rester dehors dans la cour expose mon enfant au danger, il y a des incidents (bagarre, insultes) qui ont “traumatisé” mes enfants et même moi, nous n’étions pas habitués à voir ça*”

1. Témoignage d'une femme hébergée dans un centre d'hébergement d'urgence mixte, dans le cadre de l'étude #UnAbriPourToutes

Les centres d'hébergement actuels

Face à cette forte demande et à la diversité des situations, les structures d'hébergement spécialisées se distinguent selon la durée du séjour et les objectifs poursuivis, afin de répondre aux besoins spécifiques des femmes victimes de violences et de leurs enfants. On distingue ainsi quatre grands types : l'hébergement d'urgence, l'hébergement de stabilisation, l'hébergement de réinsertion et les logements accompagnés ou adaptés.

La première étape du parcours est souvent l'hébergement d'urgence, qui comprend notamment les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU). Ces structures sont ouvertes 24h/24 et offrent un accueil immédiat et inconditionnel, sans exigence de ressources ou de dépôt de plainte, afin de protéger les femmes et leurs enfants face au danger imminent. Elles assurent les besoins essentiels tels que le gîte, le couvert et l'hygiène, tout en proposant une première évaluation médicale et psychologique. L'objectif principal est de mettre rapidement les victimes à l'abri et de rompre le cycle de violence, parfois pour quelques jours à quelques semaines selon la disponibilité des places et la situation de la personne.

L'hébergement de stabilisation et l'hébergement de réinsertion constituent ensuite des étapes intermédiaires du parcours. Le premier offre un cadre sécurisé et un accompagnement social temporaire lorsque l'urgence est passée, mais que la victime n'est pas encore prête à engager un projet d'autonomie complet. La durée de séjour est généralement de quelques semaines à quelques mois. Le second, souvent assuré par les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), propose un suivi sur une durée plus longue afin de favoriser l'accès à l'emploi, à la formation, à la scolarité des enfants et, à terme, un relogement durable. La durée de séjour moyenne est d'environ deux ans.

Enfin, les logements accompagnés ou adaptés s'adressent aux femmes ayant quitté les structures d'urgence ou de réinsertion. Ils offrent un logement individuel ou collectif avec un accompagnement social personnalisé, afin de soutenir l'accès aux droits, à l'emploi et à l'autonomie, dans la perspective d'un logement pérenne. La durée de séjour dans ces dispositifs est généralement de un à trois ans.

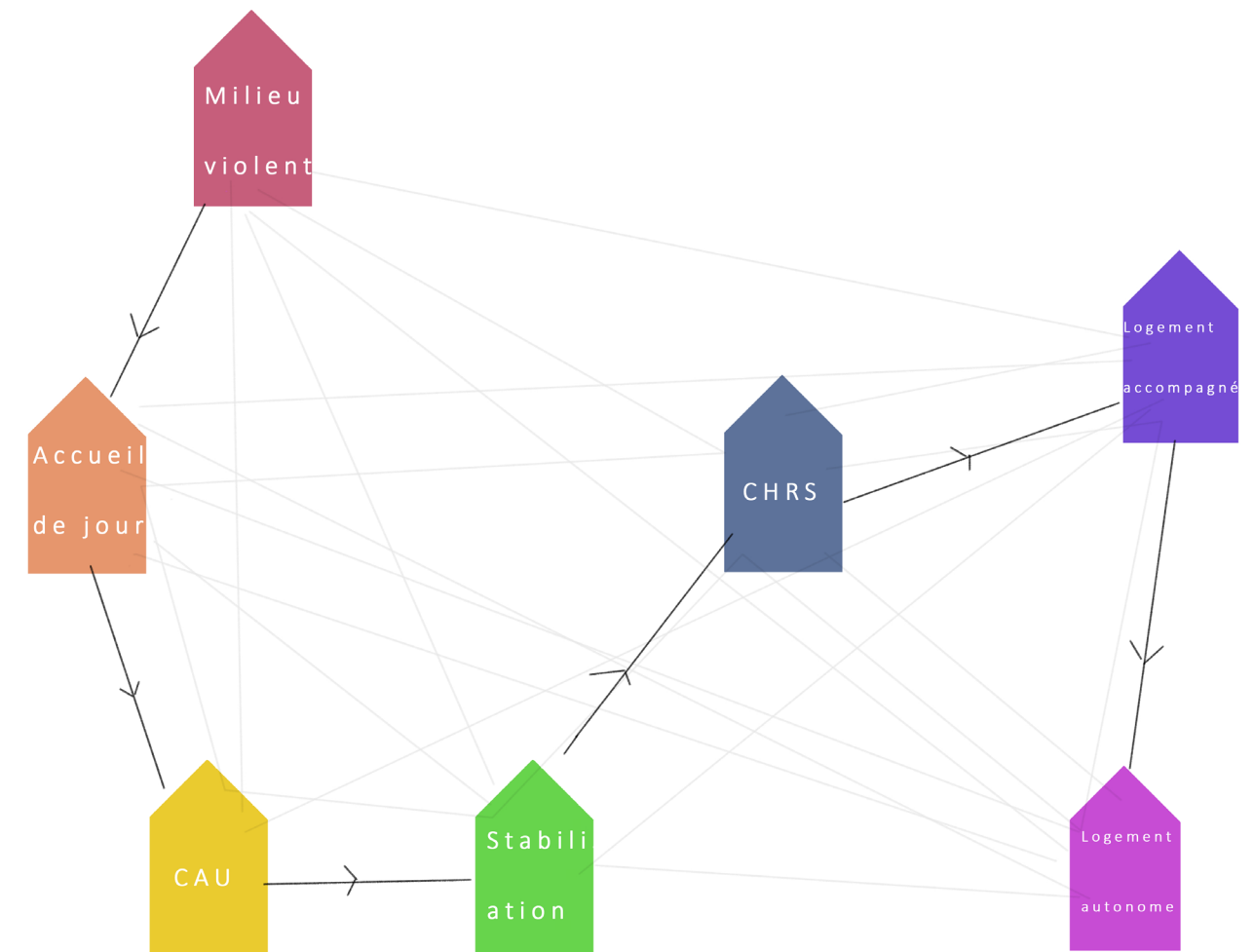


Fig 43 : Parcours type d'une femme victime de violences
61.

PARTIE II :

Adapter l'architecture à un centre d'hébergement

Introduction

À la suite de l'analyse des enquêtes de terrain, des entretiens et des recherches menées sur les parcours des femmes victimes de violences conjugales, une question s'impose : comment concevoir un lieu réellement adapté à leurs besoins ? Un centre d'accueil ne peut pas être pensé comme un simple lieu d'hébergement. Il doit répondre à des enjeux multiples liés aux parcours de vie, aux situations d'urgence et aux processus de reconstruction. Ainsi, six critères principaux se dégagent et guident la conception du projet : la proximité et l'accessibilité du lieu, l'équilibre entre protection et ouverture, l'importance d'avoir un espace à soi, la place du collectif, l'attention portée aux enfants, et enfin le lien au vivant.

Proximité et accessibilité

L'implantation du centre et son accès aux ressources du quotidien constituent un critère essentiel. Le lieu choisi ne doit pas isoler davantage les femmes, mais au contraire leur permettre de retrouver progressivement une vie plus stable. Cela s'inscrit dans le concept de la ville du quart d'heure, développé par l'urbaniste Carlos Moreno (2020), qui vise à organiser la ville de manière à rendre accessibles les services essentiels à courte distance : commerces, écoles, transports, structures de santé ou démarches administratives. Ce modèle repose sur une logique de proximité où chaque quartier contient les fonctions essentielles du quotidien, afin de limiter les déplacements. L'accessibilité en transports est également essentielle. Beaucoup de femmes ne disposent pas de véhicule et dépendent des transports en commun, notamment en milieu urbain dense. Un centre bien desservi limite l'isolement et soutient la reprise d'autonomie. Ce principe a été confirmé par les entretiens réalisés, qui insistent sur l'importance de la proximité des services pour faciliter le quotidien et favoriser l'autonomie. Être proche de tout permet de maintenir ou retrouver des gestes simples du quotidien : faire ses courses, accompagner ses enfants à l'école, se rendre à un rendez-vous ou se déplacer librement.

“ Une région qui est extrêmement dense, comme la métropole de Lille où il y a plus d'un 1000000 d'habitants. Il y a des dames, des victimes ; il ne faut pas leur parler des zones rurales parce qu'ils ont besoin de transport en commun, ils ont besoin de plein d'autres choses, elles ne sont pas véhiculées etc.¹ ”

“ Et au niveau de l'emplacement, c'est proche de commodités, accessible à pied. [...] Elles sont proches de tout, elles sont coupées de rien, donc elles peuvent partir de chez nous, prendre le train facilement.² ”

“ C'est important d'avoir ce lieu apaisant proche de tout. Parce que quand elles ont besoin de partir, elles ont besoin de partir. Ou alors simplement juste pour aller se balader, pour faire des courses, pour accéder facilement aux écoles, etc.³ ”

1. Extrait d'entretien avec Jean-François Masselis, directeur de la SIAVIC à Roubaix

2. Extrait d'entretien avec Josiane Coruzzi, directrice du centre d'hébergement à la Louvière

3. Extrait d'entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL «La violence c'est pas tendance».

67.

Entre protection et ouverture

Un centre pour femmes victimes de violences doit trouver un équilibre entre protection et ouverture : il ne peut être ni totalement fermé, au risque d'isoler les résidentes, ni complètement exposé, afin de préserver leur sécurité et d'éviter les risques liés à la présence ou à l'accès de personnes malveillantes. Cette réflexion rejoint les travaux de Jane Jacobs (1961), urbaniste américaine, qui développe le concept des yeux sur la rue. Elle montre que la sécurité d'un lieu ne repose pas uniquement sur des dispositifs physiques, mais aussi sur la présence de regards, de circulations et d'une vie urbaine active. Dans cette logique, les vues vers l'extérieur permettent de maintenir un lien avec la ville, de limiter le sentiment d'enfermement et de favoriser une réinscription progressive dans l'espace social.

Cette question se prolonge à l'échelle du bâtiment, notamment à travers le traitement de la façade. L'architecte et chercheur Nicolas Soulier (2012) insiste sur son rôle d'interface entre intérieur et extérieur : une façade trop fermée peut créer une forme de rupture et générer de l'anxiété pour les personnes dans l'espace public, tandis qu'une façade plus ouverte permet à la fois la protection des usages et une présence dans l'espace urbain. Elle participe ainsi à une sécurité plus douce, fondée sur un équilibre entre contrôle, intimité et relation au dehors.

Enfin, ces deux dimensions prennent tout leur sens à l'échelle du quartier. Les travaux de la sociologue Lucile Biarrotte (2021) montrent que la diversité des usages dans un espace urbain contribue directement au sentiment de sécurité, en particulier pour les femmes. Un environnement vivant, traversé et habité à différents moments de la journée, limite les situations d'isolement et renforce une sécurité partagée.



Fig 44 : Programme «Femme et villes». Montréal 2001. Anne Michaud 69.

Un espace à soi

L'espace à soi renvoie à la possibilité pour chaque femme de disposer d'un lieu intime, protégé et personnel. Cette notion s'inspire de la réflexion de Virginia Woolf, écrivaine britannique, notamment dans son ouvrage *Une chambre à soi* (1929), où elle explique que disposer d'un espace privé est une condition essentielle pour penser, se construire et exister tant qu'individu. Dans le contexte des violences conjugales, l'espace personnel devient alors un support de reconstruction. Il permet de retrouver du calme et de recréer progressivement un sentiment de maîtrise sur son quotidien. Les entretiens réalisés ont cependant mis en évidence que ce principe est parfois difficile à garantir dans les structures existantes. Les femmes partagent souvent des chambres ou disposent d'espaces réduits, ce qui limite l'intimité et peut fragiliser le sentiment de sécurité. Cela souligne l'importance de penser des espaces réellement individuels, même dans un cadre collectif d'hébergement.

“ Et notamment pour les femmes seules, je dois les obliger à partager leur espace avec quelqu'un d'autre. Et donc ça devient de plus en plus compliqué parce que beaucoup de femmes ont des problèmes associés à la violence [...] qui fait qu'à un moment donné, *partager l'espace avec quelqu'un d'autre n'est pas toujours simple.*¹ ”

“ C'est compliqué quand elles doivent partager une chambre. Alors y a des filles qui s'entendent bien mais c'est pas toujours le cas. Et puis il se passe des drôles de trucs parfois. Ce n'est pas tout le temps des gens du même milieu non plus, donc il faut s'adapter au milieu aussi.² ”

1. Extrait d'entretien avec Josiane Coruzzi, directrice du centre d'hébergement à la Louvière

2. Extrait d'entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL «La violence c'est pas tendance».

Il est important de comprendre que la reconstruction ne repose pas uniquement sur le fait de disposer d'un espace à soi, mais aussi sur la possibilité de réinvestir progressivement des espaces partagés. Les espaces communs s'inscrivent dans la continuité de la notion de déprise spatiale, développée précédemment, qui décrit la réduction progressive des possibilités d'habiter et de circuler librement sous l'effet du contrôle et des violences. La reconstruction passe donc à la fois par une reprise de l'espace privé mais aussi par une reprise du collectif. Ces espaces communs permettent aux femmes de sortir progressivement de l'isolement, de recréer des liens en retrouvant des moments de partage et de vie quotidienne. Ils offrent des lieux intermédiaires entre l'intime et l'extérieur, où les échanges peuvent se faire de manière libre et progressive. Cette dimension collective concerne également les professionnel.es. Des espaces communs leur sont nécessaires pour échanger, se soutenir dans leur pratique, et disposer de temps de repos. Ils participent ainsi à la qualité globale de l'accompagnement proposé au sein du centre.

“ Dans cette maison d'accueil, là où j'interviens de temps en temps, il y a une grande cuisine commune. C'est quand même un lieu d'accueil, donc accueil, ça veut bien dire ce que ça veut dire, on ne doit pas être tout seul.¹ ”

“ Par contre on s'est rendu compte que les travailleurs sociaux, comme c'était des situations très difficiles, ils avaient besoin d'un espace rien qu'eux. [...] La priorité c'était les agents qui pouvaient à un moment donné aller dans cette cuisine et fermer la s'isoler seul ou avec un autre agent avoir leur bulle.² ”

1. Extrait d'entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL «La violence c'est pas tendance».

2. Extrait d'entretien avec Tiphaine Dejonghe, designeuse de l'accueil de jour Maison des Femmes à Roubaix

Habiter le collectif

Cette réflexion rejoint d'ailleurs les travaux de l'architecte et historienne Dolores Hayden (1981), qui critique l'isolement produit par l'organisation traditionnelle du logement et propose de mutualiser certaines fonctions domestiques, comme les cuisines ou les buanderies. Ces espaces partagés deviennent alors des supports de solidarité, transformant les tâches quotidiennes en occasions de rencontre.

Dans cette perspective, plusieurs projets architecturaux et utopiques ont historiquement interrogé la mutualisation des fonctions domestiques comme levier de transformation des modes de vie. Les plans de la ville idéale de Alice Constance Austin pour Llano del Rio illustrent par exemple une organisation du logement sans cuisine individuelle, remplacée par un réseau collectif souterrain dédié à la production et à la distribution des repas. Cette logique se retrouve également dans des projets de logements collectifs comme ceux de Bradford Peck, qui imagine dès 1900 des immeubles intégrant des services centralisés pour la préparation des repas et les tâches domestiques, supprimant ainsi certaines fonctions domestiques de l'espace privé au profit d'équipements partagé. Le logement devient alors un système organisé autour de la mutualisation et de la rationalisation du travail quotidien. Ces réflexions anciennes peuvent nourrir la conception du centre en soulignant l'importance des espaces communs dans la réorganisation du quotidien et la reconstruction des liens sociaux.

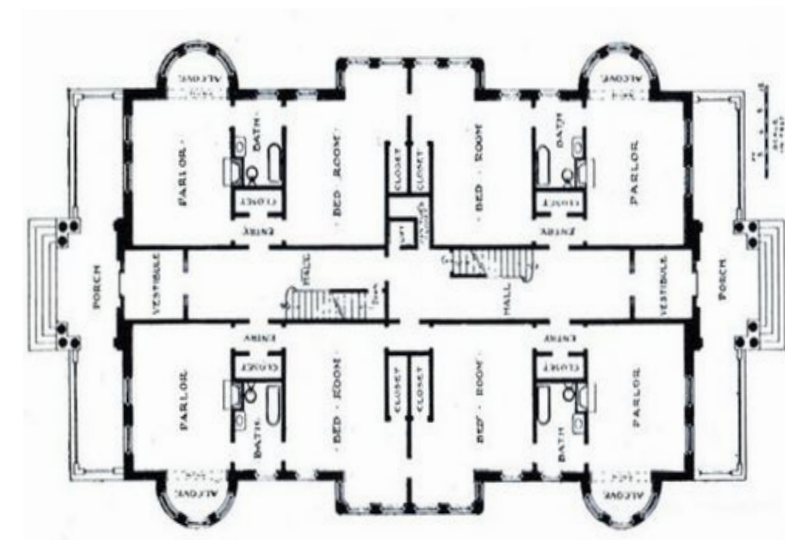
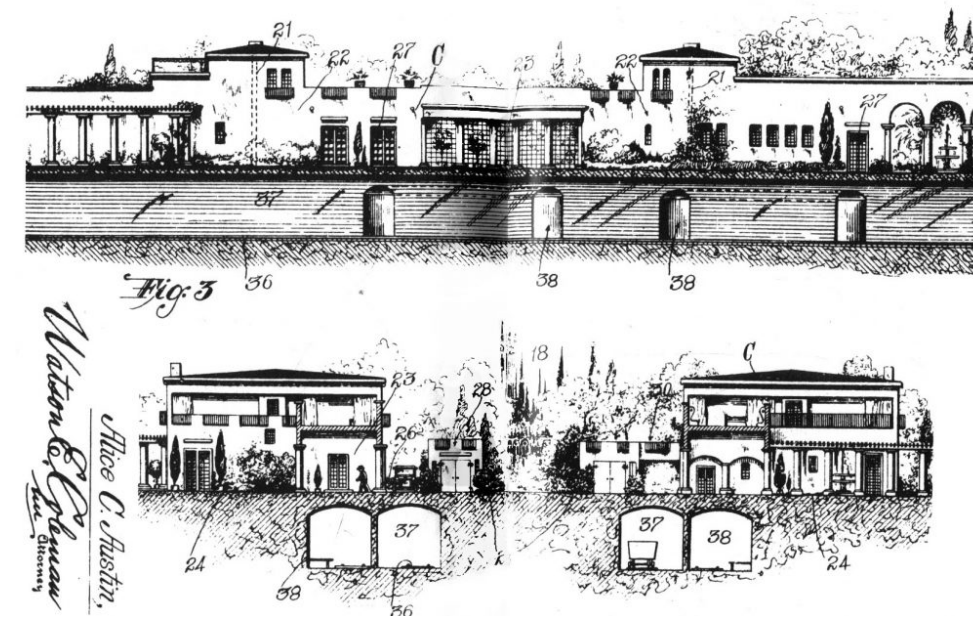


Fig 45 : Coupes de la ville idéale de Alice Constance Austin pour Llano del Rio, illustrant un réseau souterrain destiné à la livraison automatisée des repas aux habitantes. Issu de *Sketches of an Ideal City* (demande de brevet), Yale Collection of Western Americana, Beinecke Rare Book and Manuscript Library.

Fig 46 : Utopie familiale, issue d'une publicité. Hayden, D. (2002). *Redesigning the American Dream. Gender, Housing, and Family Life*. New York: W.W. Norton & Company, Inc.

Fig 47 : Exemple d'immeuble à appartements sans cuisine. Plan publié dans Bradford Peck, *The World a Department Store*, Boston, Bradford Peck, 1900.

La place des enfants

Les enfants occupent une place essentielle dans les centres d’hébergement et permet d’éviter que les femmes aient à choisir entre leur mise à l’abri et leur rôle de mère, ce qui peut constituer un frein important au départ du domicile violent. Ils ne doivent donc pas être considérés comme de simples accompagnants, mais comme des usagers à part entière du lieu.

Les recherches de Arnell, Thunberg et Källström (2026), chercheuses suédoises, sur les expériences d’enfants vivant en refuge pour violences conjugales en Suède montrent que ces espaces sont perçus comme sécurisants avant tout car ils permettent d’échapper aux violences. Toutefois, cette sécurité s’accompagne souvent d’un vécu plus nuancé : les enfants évoquent aussi l’ennui, l’isolement et une forme de restriction liée aux règles du lieu et au manque d’activités. L’étude souligne ainsi l’importance de l’environnement du refuge dans leur bien-être quotidien : la présence d’espaces adaptés, de jeux, de lieux calmes, de possibilités d’activités et de socialisation.

“Moi je me souviens, un jour on m’a dit, mais Madame, vous pouvez aller en maison d’accueil cette nuit, on vous met, mais les enfants sont trop grands, ils ne peuvent pas venir, on va les mettre dans la famille. Je dis non, mes enfants, ils restent avec moi, jamais de la vie, je me sépare d’eux. Et dire à une maman, vous choisissez, c’est votre sécurité ou vos enfants, elle va choisir ses enfants.”¹

Themes	Sub-themes	Example of codes
Shelter environment	A safe place	• Safe • Calm environment • Feeling better
	Basic prerequisites	• Clean, sanitary • Own space/room/bed
	Isolation	• Not allowed to leave the premises • Not allowed mobile phones • Not allowed to go to school • Boredom, unhappiness
Activities	Leisure activities	• Activating thing (toys, dolls, etc.) • Games (computer, board-games, etc.)
	Outdoor activities	• Outdoor area at the shelter • Field trips (visiting the park, library, etc.) • Shopping (grocery store, supermarket, etc.) • Visiting people (e.g. relatives)
Social relations	Friends	• Missing/losing old friends from school or old town • New friends at the shelter
	Family/relatives	• +/- mother • +/- father • +/- relatives
	Shelter staff	• Giving support • Playing together • Doing activities

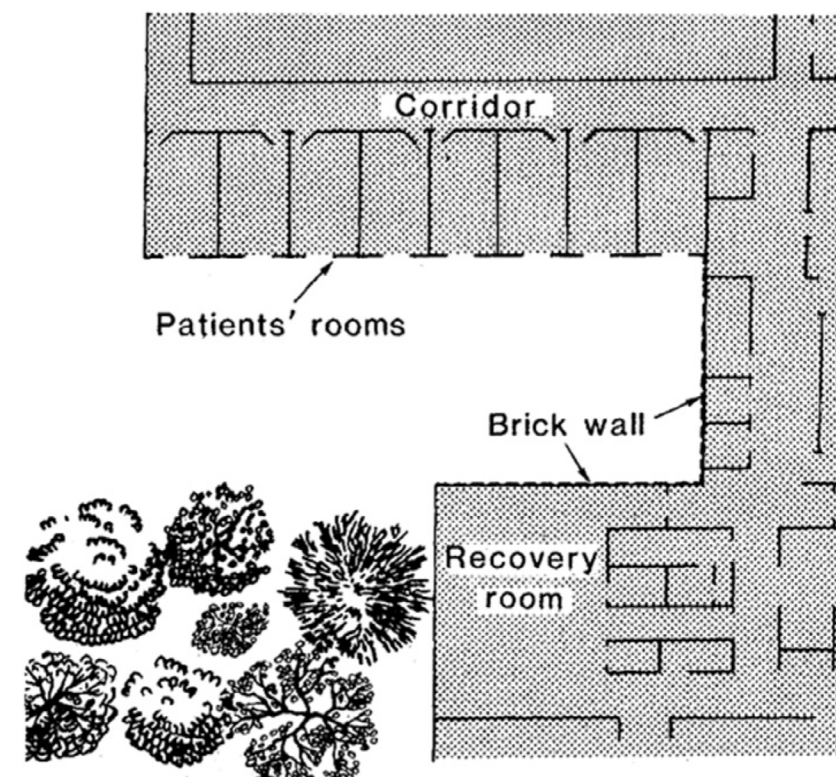
1. Extrait d’entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l’ASBL «La violence c’est pas tendance».
Fig 48 : Expériences des enfants vivant en refuge pour victimes de violences domestiques en Suède. Arnell, Thunberg et Källström (2026), Journal of Child and Family Studies, 35, 264-274.
77.

Le lien au vivant

L'intégration du vivant et de la nature dans la conception du centre constitue un levier essentiel de bien-être pour les femmes accueillies. Dans une perspective théorique, Françoise d'Eaubonne (1974), écrivaine et militante française, établit un lien entre émancipation féministe et rapport au vivant, en soulignant que la domination patriarcale s'accompagne également d'une forme de rupture avec l'environnement naturel. Cette approche invite à penser la réappropriation de la nature comme un prolongement des processus de libération et de reconstruction.

Plus largement, l'OMS en 2016 souligne que le contact avec les milieux naturels a des effets significatifs sur la réduction du stress et sur l'amélioration de l'humeur et des capacités cognitives. Dans cette continuité, les travaux de Roger S. Ulrich (1984), chercheur en architecture et en psychologie environnementale, viennent appuyer ces résultats dans un contexte bâti. Il montre que la simple exposition visuelle à la nature permet de réduire le stress physiologique et d'améliorer la récupération. Dans son étude, il compare des patients hospitalisés dont les chambres ont soit une vue sur des arbres, soit une vue sur un mur de briques, en utilisant la disposition des chambres pour isoler l'effet de ce qu'ils voient. Les résultats mettent en évidence que les patients bénéficiant d'une vue sur la nature présentent une récupération plus rapide et nécessitent moins d'analgésiques que ceux exposés à une vue urbaine fermée. Ainsi, l'intégration du vivant dans le centre apparaît comme un élément clé du processus de reconstruction et de bien-être des usager·es.

“
Enfin pour tout le monde déjà l'eau c'est
très apaisant, mais encore plus pour des
femmes qui ont des traumatismes.¹”



1. Extrait d'entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL «La violence c'est pas tendance».

Fig 49 : Plan du deuxième étage de l'hôpital étudié par Ulrich, montrant la répartition des chambres selon la vue depuis la fenêtre. Ulrich, R. S. (1984). View through a window may influence recovery from surgery. Science, 224(4647), 420-421.

79.

PARTIE III :

Références et expériences :

apprendre d'ailleurs

Comme nous l’avons mis en évidence dans le chapitre précédent, un centre d’hébergement pour femmes victimes de violences repose sur une organisation spatiale complexe. Dans ce chapitre, nous analyserons deux études de cas particulièrement significatives : un centre d’hébergement situé à Tel-Aviv ainsi que le béguinage de Bruges. Ces analyses seront réalisées à partir des critères définis précédemment : il s’agira de mieux comprendre comment l’organisation des espaces peut répondre à des besoins spécifiques et ainsi alimenter une réflexion sur les différentes manières de concevoir un centre d’hébergement et de réinsertion adapté.

	Béguinage de Bruges	Shelter For Victims Of Domestic Violence par Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv
Programme	Béguinage	Refuge pour femmes victimes de violences domestiques et leurs enfants (hébergement temporaire et accompagnement social)
Surface	A l’origine 6 ha. De nos jours 3,37 ha	1600m²
Durée de séjour	Vie entière possible	Quelques semaines à plusieurs mois
Nombre de personnes	100 à 150 au Moyen-Age tardif	10 à 15 familles
Nombres de travailleurs	Pas de travailleurs salariés au sens moderne.Toutes les activités (travail textile, blanchissage du lin, soins aux malades, gestion agricole) étaient assurées par les béguines elles-mêmes. Une Grande Maîtresse gouvernait le tout.	Une dizaine de professionnelles (direction, travail social, soutien psychologique et encadrement éducatif)
Pourquoi cette étude de cas ?	- Modèle historique d’habitat communautaire pensé pour accueillir des femmes dans un cadre sécurisé. - Organisation spatiale favorisant l’intimité et la vie collective. - Présence d’un environnement calme, structurant et végétalisé.	- Même programme que le projet de ce TFE, pensé dès l’origine pour répondre aux besoins des femmes et leurs enfants. - Equilibre entre sécurité, protection et ouverture. - Intégration d’un jardin central - Espaces intimes et collectifs

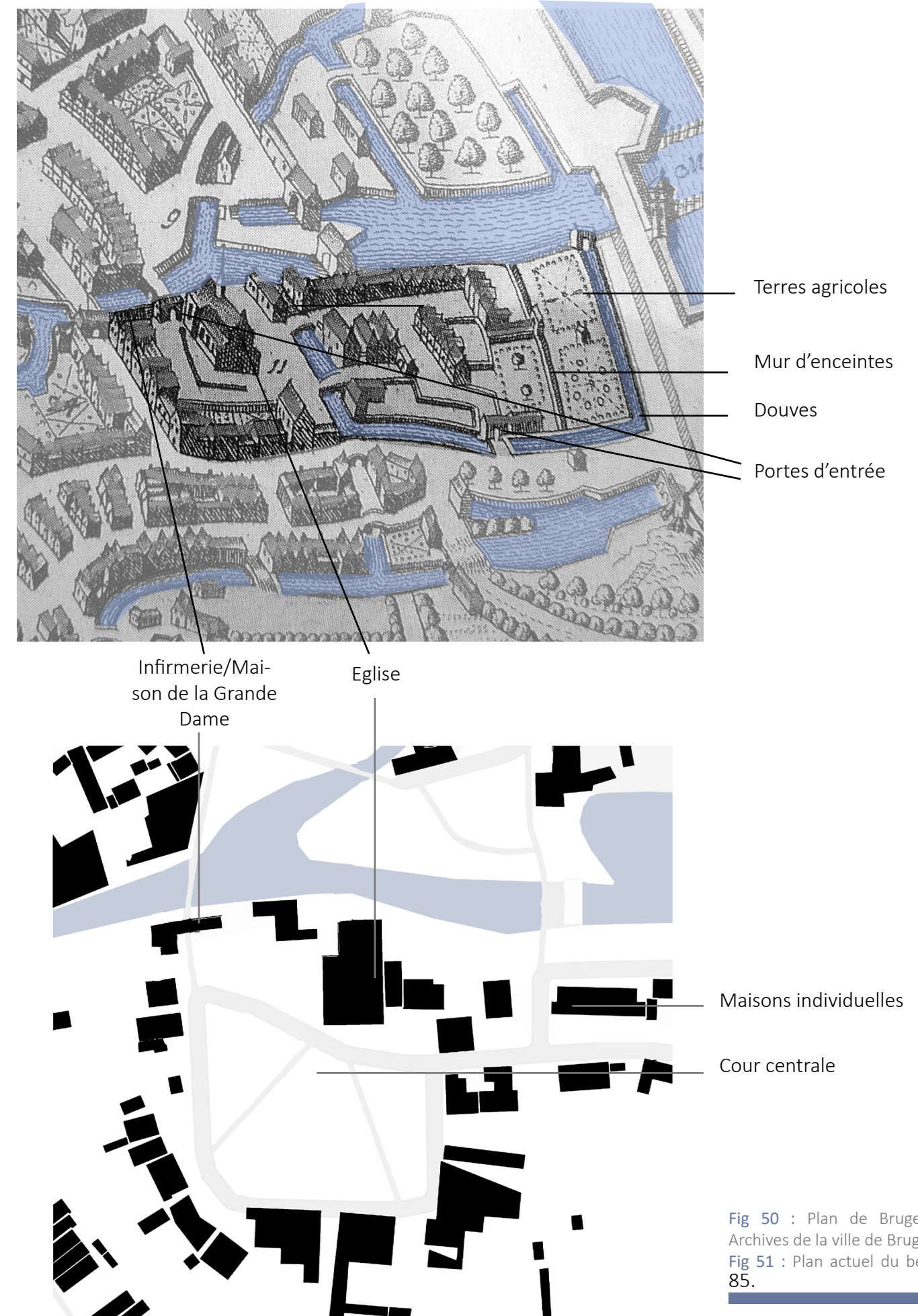
Le Béguinage de Bruges

Depuis le XII^e siècle, le mouvement béguinal se développe dans les villes du nord de l'Europe comme une réponse à la rigidité cléricale et aux normes sociales imposées aux femmes. Refusant le choix limité entre mariage et vie monastique, les béguines inventent une forme de vie intermédiaire leur permettant de prier, travailler et vivre en communauté sans prononcer de vœux définitifs. Chastes mais libres, elles peuvent quitter la communauté à tout moment pour se marier ou rejoindre un ordre religieux. Cette organisation constitue alors une alternative inédite, offrant aux femmes une forme précoce d'autonomie dans une société profondément patriarcale. Les béguinages naissent de cette volonté : des ensembles clos composés de logements individuels et de bâtiments collectifs, organisés autour d'un lieu de culte.

Le Béguinage princier de Bruges, fondé au début du XIII^e siècle, s'inscrit dans cette logique. Implanté à l'origine dans une zone marécageuse en bordure de la rivière Reie, il est pensé comme un espace à la fois connecté à la ville et protégé de celle-ci. D'abord situé hors des remparts, puis intégré à Bruges en 1275 lors de l'extension des fortifications, il conserve néanmoins son propre mur d'enceinte et ses douves, affirmant son caractère d'enclos sécurisé. Ses portes, ouvertes le jour et fermées la nuit, traduisent l'équilibre entre ouverture au monde extérieur et protection intérieure. Cette organisation permettait aux béguines de participer activement à la vie économique urbaine tout en bénéficiant d'un cadre protégé.

Implanté dans un environnement naturel humide, entouré d'eau, le Béguinage profitait également d'un lien fort avec le vivant. La présence des canaux, des jardins, des vergers et d'une vaste cour centrale arborée contribuait à créer un cadre apaisant, tout en soutenant l'autosuffisance de la communauté.

Le rapport entre le Béguinage et la ville se manifeste également dans son fonctionnement socio-économique. Les béguines entretenaient des liens étroits avec Bruges, notamment à travers l'industrie textile locale. Grâce à leur proximité avec l'eau, elles lavaient, traitaient et préparaient les



fibres textiles, participant activement à l'économie urbaine. En parallèle, l'enclos possédait ses propres ressources agricoles, une ferme, une brasserie et un fournil, renforçant son autonomie.

L'organisation interne du Béguinage révèle également une réflexion sur les différentes formes d'habitat et de sociabilité. À ses débuts, les béguines vivaient principalement dans des convents, habitats collectifs où les biens et les tâches étaient mutualisés. Progressivement, à partir du XVe siècle, l'évolution économique du Béguinage permet l'apparition de maisonnettes individuelles pour les béguines plus aisées. Ces petites habitations, disposant de leur propre cuisine et parfois d'un jardin, offrent davantage d'intimité et d'autonomie.

Les espaces communs restent néanmoins essentiels. Les pratiques religieuses, les activités communautaires et l'organisation du quotidien reposaient sur une discipline collective structurante. Le Béguinage articule ainsi espace privé, vie communautaire et gouvernance collective sous l'autorité de la Grande-Maîtresse.

Contrairement à d'autres formes d'accueil, le Béguinage de Bruges n'était pas conçu pour intégrer durablement des enfants. Bien que certaines formes primitives du mouvement béguinal aient pu accueillir ponctuellement des femmes avec enfants, le Béguinage brugeois fut un espace exclusivement réservé aux femmes seules.

Aujourd'hui, le Béguinage de Bruges n'est plus occupé par une communauté de béguines comme à l'origine, mais il a été réhabilité et transformé en un espace patrimonial et résidentiel, accueillant notamment des religieuses et des femmes seules.



Fig 52 : Canal entourant le béguinage
Fig 53 : Porte d'entrée
Fig 54 : Cour centrale
Fig 55 : Soeur bénédictines en route vers l'église. Monasterium De Wijngaard Brugge
Fig 56 : Soeurs dans la roseraie. Monasterium de Wijngaard Brugge
Fig 57 : Maisons individuelles

Shelter For Victims Of Domestic Violence Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv

Le refuge Ada et Tamar House, réalisé en 2018 à Tel Aviv par l'agence londonien Amos Goldreich Architecture en collaboration avec Jacobs-Yaniv Architects, est un centre dédié aux femmes victimes de violences domestiques et à leurs enfants. Commandé par l'ONG israélienne No To Violence, dirigée Ruth Rasnic, il remplace un ancien refuge devenu inadapté. Il s'agit de l'un des rares centres au monde à avoir été entièrement pensé et réalisé en concertation étroite avec l'équipe professionnelle chargée de l'occuper et de le gérer. Cette initiative répond à un besoin majeur : selon l'OMS, jusqu'à 45 % des femmes et 45 % des enfants en Israël sont confrontés à des violences domestiques. Son adresse n'est pas rendue publique, et l'accès au site est strictement contrôlé, réservé au personnel et aux services indispensables. Cette discrétion garantit la protection des résidentes tout en leur permettant de conserver un lien avec la ville et ses ressources.

« La plupart des femmes viennent nous voir et nous disent : “Vous savez, c’est la première nuit où j’ai dormi ici sans avoir à me demander s’il allait me réveiller.” C’est un endroit qui peut devenir un foyer merveilleux [...] elles peuvent s’y asseoir et planifier le reste de leur vie. » (Rasnic, 2018, traduction libre)

Le projet s'organise ainsi autour d'un équilibre entre ouverture vers l'extérieur et nécessité de protection. Le bâtiment est entièrement clôturé et sécurisé, est conçu comme une enceinte protectrice. Des murs périphériques marquent clairement la séparation entre espace public et espace privé, empêchant toute intrusion et garantissant l'anonymat des femmes et des enfants hébergés. L'architecture des façades traduit cette dualité. À l'extérieur, la façade rugueuse, fermée et peu perméable agit comme un rempart physique et symbolique, inspiré par les sculptures monumentales d'Eduardo Chillida. À l'intérieur, en revanche, les façades ouvertes sur la cour centrale végétalisée favorisent un cadre rassurant et accueillant.

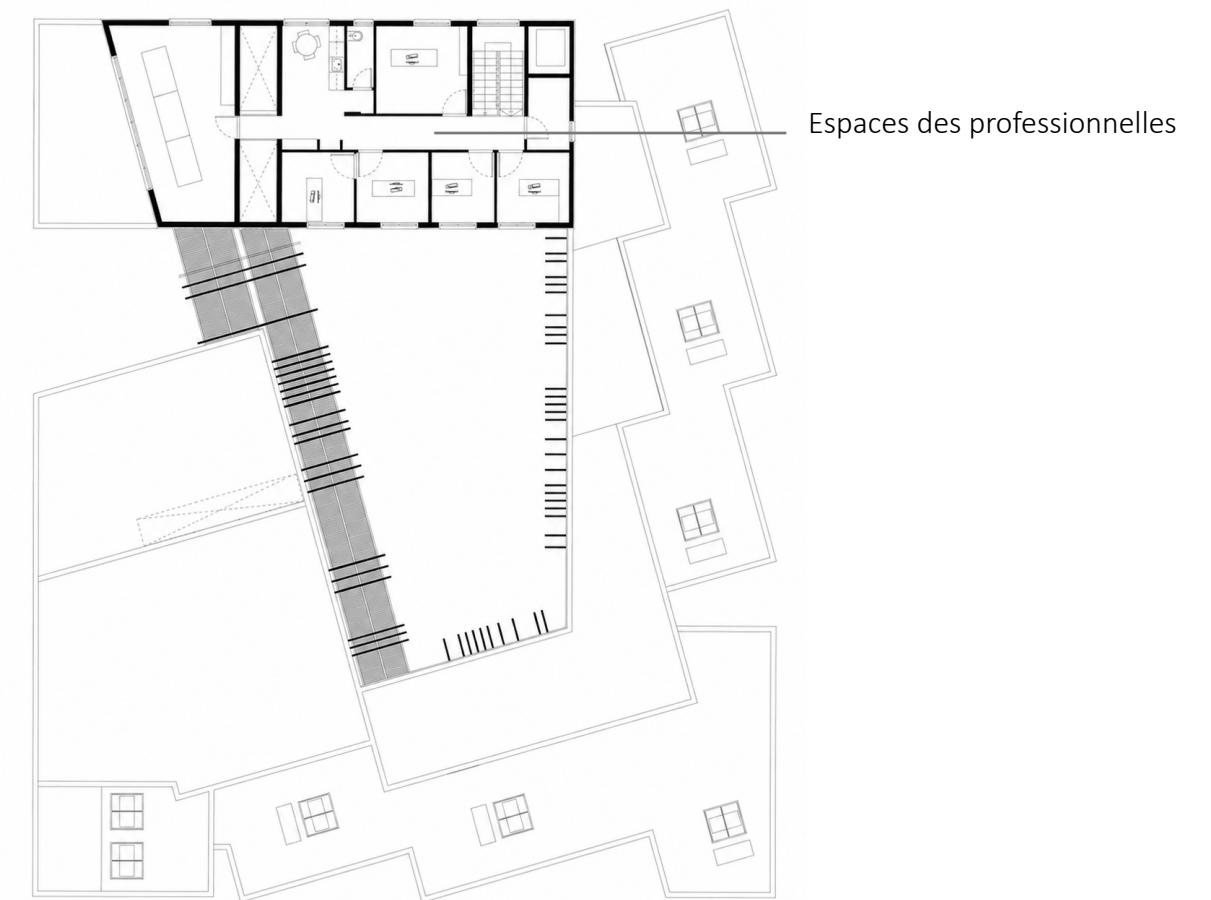


Fig 58 : Plan R+1. © Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv Architects

Fig 59 : Plan RDC. © Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv Architects

Le projet s'articule autour d'un jardin central qui structure l'ensemble du site. Autour de cette cour se déploient les différentes unités de vie, les espaces collectifs et les espaces professionnels. Chaque famille dispose de son propre logement individuel comprenant chambres et salle de bain. Les logements sont reliés aux espaces communs par des circulations internes pensées pour être facilement supervisables.

Les espaces collectifs favorisent la vie quotidienne, la socialisation et le soutien : cuisine, réfectoire, buanderie, salle informatique, espaces d'accompagnement psychosocial et salles d'activités. Le personnel encadrant dispose quant à lui de bureaux distincts, séparés des espaces résidentiels tout en restant connectés visuellement et fonctionnellement.

La place accordée aux enfants constitue aussi un point important du projet. Une garderie indépendante, pensée comme une structure classique, permet aux mères de déposer leurs enfants dans un cadre sécurisé tout en poursuivant leurs démarches personnelles, professionnelles ou thérapeutiques. Les enfants bénéficient également d'espaces de jeux, d'un jardin d'enfants, d'un suivi psychologique spécialisé ainsi que d'ateliers artistiques, éducatifs et thérapeutiques. La cour centrale végétalisée devient alors un espace de rassemblement de reconstruction collective. Les vues croisées entre logements, espaces éducatifs et bureaux permettent une surveillance discrète mais constante.

« Tous les centres d'hébergement contribuent au sentiment de sécurité des femmes et à la tranquillité de leurs enfants. Les enfants apprennent à se détendre, ils deviennent espiègles, ils découvrent qu'ils ont le droit d'être des enfants. » (Rasnic, 2018, traduction libre)

Le fonctionnement du refuge repose également sur une importante présence professionnelle. Le site accueille une diversité d'intervenant·es : assistant·es social·es, psychologues, avocat·es, éducateur·rices, thérapeutes, animateur·rices ou bénévoles. Certain·es membres du personnel résident même sur place afin d'assurer une présence continue.



Fig 60 : Façade extérieure. © Amit Geron

Fig 61 : Accès aux bureaux. © Amit Geron

Fig 62 : Unités familiales. © Amit Geron

Fig 63 : Cour centrale. © Amit Geron

Fig 64 : Vues croisées. © Amit Geron

Fig 65 : Circulation © Amit Geron

Observations et conclusion

Ces deux études de cas mettent en évidence, à des échelles et des époques différentes, une même intention : créer des espaces de protection qui ne sont pas fermés sur eux-mêmes, mais qui organisent un équilibre entre sécurité, autonomie et ouverture.

Le béguinage de Bruges propose déjà, dès le Moyen Âge, une forme de refuge. Il articule des espaces collectifs, des formes d’habitat plus ou moins individuelles, et un lien avec la ville. Son rapport au vivant, à travers les jardins et l’eau, renforce une forme d’autosuffisance et d’apaisement, tout en maintenant une intégration économique et sociale à Bruges. En revanche, la place des enfants y est quasi inexistante. Le refuge Ada & Tamar, projet contemporain, reprend certains principes similaires mais les adapte à des enjeux spécifiques aux femmes victimes de violences. L’architecture y est plus contrôlée et sécurisée, mais aussi plus individualisée et pensée pour les familles. Le jardin central devient un outil thérapeutique et social majeur, et la place des enfants est pleinement intégrée au projet.

Ces études de cas nous permettent ainsi de mieux comprendre l’agencement des espaces dans un lieu d’accueil pour femmes, mais également de voir ce qui peut, ou non, fonctionner.

La suite du projet se concentrera donc principalement sur la création de chambres adaptées, d’espaces collectifs chaleureux, différents et adaptables, de sanitaires privés, d’espaces pour les enfants ainsi que de lieux d’accompagnement confidentiels. Une attention particulière sera également portée aux espaces extérieurs, à la proximité des services et des transports ainsi qu’à une façade discrète et protectrice.

Résumé

Résumé des analyses au travers des leviers de conception

	Béguinage de Bruges	Shelter For Victims Of Domestic Violence par Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv
Proximité/ Accessibilité	- Situé à la périphérie puis intégré à la ville de Bruges - Enclos fermé mais connecté à la vie urbaine ✓	- Localisation tenue secrète pour protection, accès strictement contrôlé ~
Equilibre protection/ ouverture	- Enclos fermé (murs, douves) mais portes ouvertes en journée ✓	- Enceinte très sécurisée et fermée - Façade extérieure opaque, intérieure ouverte sur jardin ✓
Espace à soi	- Maisons individuelles apparaissant progressivement (XVe siècle) - Convents collectifs au départ ~	- Logements individuels pour chaque famille (chambres et salles de bain privées) ✓
Habiter le collectif	- Église, espaces communautaires, convents - Travail et vie religieuse partagés ✓	- Cuisine, réfectoire, buanderie, espaces thérapeutiques - Activités sociales et professionnelles encadrées - Espaces pour enfants et personnel ✓
Places des enfants	- Pas d’enfants ✗	- Garderie, espaces de jeux, logements avec leur mère, suivi psychologique ✓
Lien avec le vivant	- Présence forte de jardins, vergers, cour arborée et entourée d’eau ✓	- Jardin central végétalisé comme cœur du projet ✓

PARTIE IV : Habiter l'après : un refuge à Lille



Fig 66 : La balade verte le long de la
Deûle
.96



Fig 67 : Vue depuis l'avenue Soubise
© Google Earth
97.



Fig 68 : Autre vue depuis l'avenue
Soubise © Google Earth



Fig 69 : Implantation du futur centre
© Google Earth

La MEL face aux violences faites aux femmes

Comme évoqué précédemment, le département du Nord fait partie des territoires métropolitains les plus affectés par les violences conjugales en France. Cette situation se concentre particulièrement dans la Métropole européenne de Lille, où la prévalence des violences reste très élevée et où l'offre d'hébergement et d'accompagnement pour les femmes victimes demeure largement insuffisante.

Plus de 250 places d'hébergement dédiées sont réservées aux femmes victimes de violences conjugales, complétées par des accueils de jour et des services d'écoute et d'orientation. Pourtant, cette capacité reste largement insuffisante face aux besoins réels : seulement 15 % des demandes peuvent être satisfaites, et au quotidien, environ 300 à 400 appels sont reçus au numéro d'hébergement d'urgence 115, alors que seules trois solutions d'hébergement peuvent être proposées chaque jour. Cette situation montre une véritable crise structurelle de l'hébergement et une offre très limitée par rapport à la demande.

Face à cette absence de places, des solutions alternatives ont été envisagées : certains acteurs, comme Airbnb, ont proposé leur aide en recherchant des hôtes volontaires, pour mettre gratuitement des logements à disposition. Parallèlement, des hôtels sont également mobilisés pour offrir des solutions temporaires d'hébergement, permettant d'assurer la sécurité immédiate des victimes lorsqu'aucune place classique n'est disponible. De plus, les associations rapportent également un manque important d'accompagnement psychologique pour les femmes et les enfants ayant été témoins ou victimes de traumatismes, ainsi qu'un besoin pressant d'intensifier le soutien à la parentalité. Elles soulignent aussi la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement vers l'insertion professionnelle afin de favoriser l'autonomie des personnes concernées.

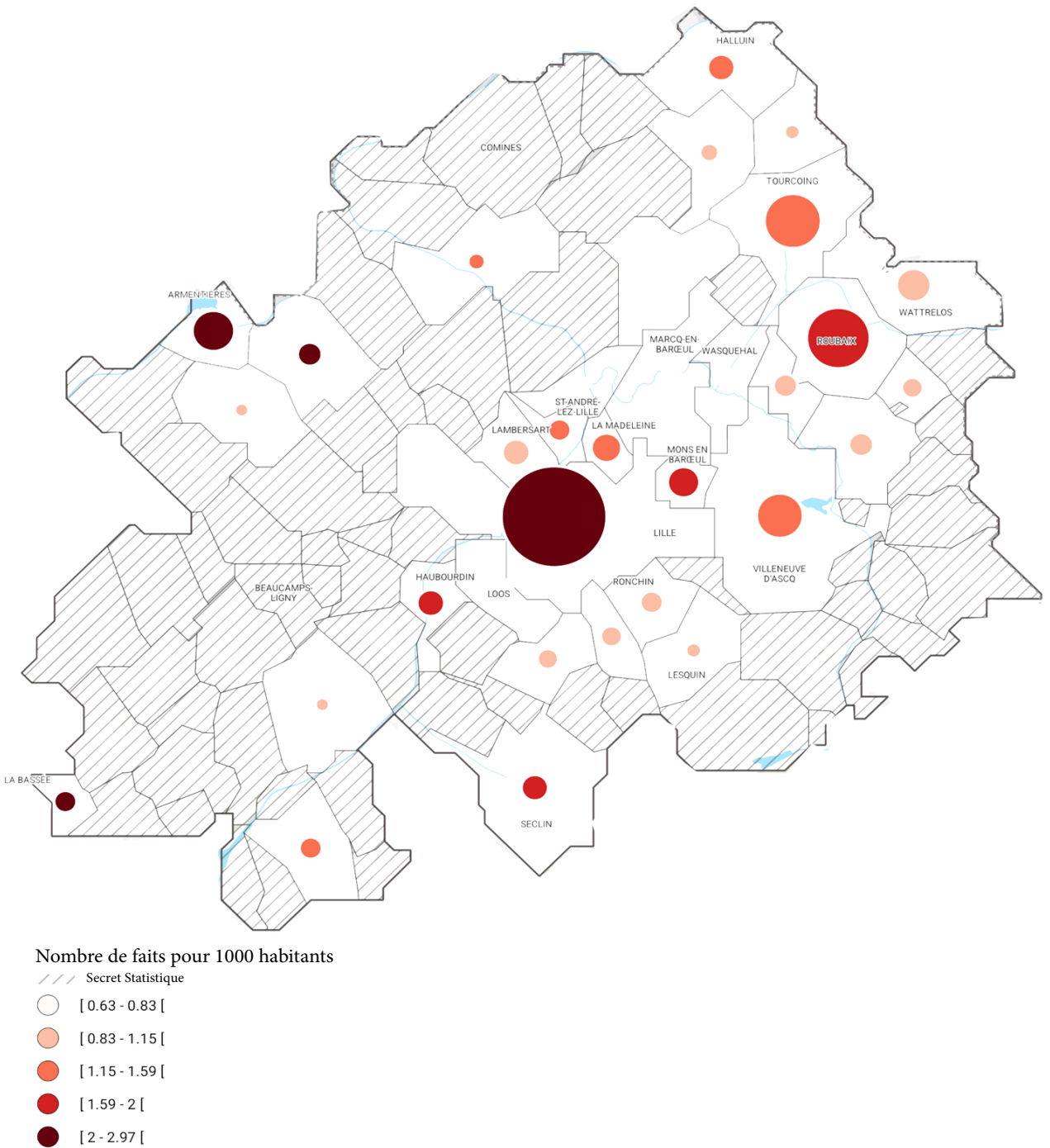


Fig 70 : Cartographie des structures existantes à Lille

Face à l’insuffisance des places d’hébergement, au manque d’accompagnement psychologique et à l’absence de dispositifs suffisamment complets pour soutenir les femmes victimes de violences et leurs enfants, il apparaît nécessaire de mettre en place un centre dédié combinant hébergement sécurisé et accompagnement vers l’autonomie : un centre d’hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Ce projet ne se limite pas à fournir un toit : il vise à répondre de manière globale aux besoins identifiés, en offrant un cadre sécurisé, un soutien psychologique, des dispositifs de parentalité et un accompagnement vers l’insertion sociale et professionnelle.

La question suivante se pose : où implanter ce centre pour qu’il réponde au mieux aux besoins des résidentes tout en respectant leur sécurité ?

L’Association SOLFA, principale structure prenant en charge l’hébergement des femmes victimes de violences à Lille, fonde en grande partie son action sur le principe d’habitat diffus. Celui-ci consiste à répartir les structures d’accueil sur le territoire plutôt que de les regrouper en un même lieu. Concrètement, cette approche implique d’éviter l’implantation de nouveaux équipements à proximité immédiate de structures existantes, afin de ne pas concentrer un trop grand nombre de femmes en situation de vulnérabilité dans un même secteur.

Ce mode d’organisation diffus répond à plusieurs enjeux : il permet de limiter les risques liés à la sécurité, de préserver l’anonymat des personnes hébergées et de favoriser leur insertion dans un environnement urbain plus ordinaire. Dans cette logique, le nombre de logements au sein d’une même structure est volontairement restreint.

En cohérence avec ce mode de fonctionnement, le projet s’inscrit dans cette démarche d’habitat diffus. Ainsi, l’implantation du centre a été pensée en évitant la proximité immédiate avec les structures existantes. L’analyse de leur répartition met en évidence une concentration au centre et à l’est de la ville. Le projet s’inscrit donc vers un secteur moins pourvu en structures d’accueil : l’ouest de la ville, le long de la Deûle.



Fig 71 : Cartographie des structures existantes à Lille

Rives et refuge au fil de l'eau

Le centre s'implante près des berges de la Deûle en cohérence avec le critère du **lien au vivant**, développé précédemment comme élément fondamental du bien-être et de la reconstruction. Il prend place sur l'emprise de garages, participant ainsi à la reconversion d'un site déjà artificialisé en un lieu proche de la nature, tout en répondant au besoin d'hébergement sur le territoire. L'environnement naturel devient ainsi un véritable support au projet, en favorisant des usages quotidiens tels que la promenade, la contemplation, les activités extérieures,... Le site bénéficie aussi de la présence d'une longue promenade verte qui longe les berges de la Deûle, constituant un itinéraire continu dédié aux mobilités douces. Cette voie paysagère s'inscrit dans une trame verte et bleue métropolitaine reliant plusieurs communes de la métropole lilloise ; Lille (quartiers de Bois-Blancs et Vauban-Esquermes), Lambersart, Saint-André-lez-Lille et Deûlémont vers le nord, ainsi que, vers le sud, des secteurs comme Loos et Haubourdin.

La Deûle et ses abords s'inscrivent également dans la catégorie des espaces naturels urbains communs, c'est-à-dire des espaces de nature intégrés à la ville, accessibles à tous et partagés entre différents usages. Ils combinent une dimension paysagère et une dimension urbaine liée à leur inscription dans les dynamiques de la métropole. Implanter un centre à proximité permet de bénéficier de cette dimension partagée. Le paysage bleu-vert agit comme un facteur fédérateur, offrant un cadre favorable à la détente et au bien-être de l'ensemble des usagers. Par ailleurs, il existe des initiatives de gestion et d'animation collective des espaces au bord de la Deûle (entretien participatif des berges, jardins partagés, activités sportives ou éducatives) favorisant l'engagement citoyen, et contribuent aussi au sentiment d'appartenance des personnes accueillies.



Fig 72 : Cartographie des infrastructures vertes/bleues de Lille

Fig 73 : Cartographie des infrastructures vertes/bleues du quartier retenu

Un lieu proche de tout

Le site choisi se situe dans une parcelle d'angle, dans un quartier à la limite entre Lille et Lambersart, caractérisé par un tissu urbain résidentiel dense. Ce type de quartier présente plusieurs avantages pour l'implantation d'un centre d'accueil à adresse confidentielle : il permet de diluer la présence du centre dans l'espace public, tout en offrant un environnement sécurisé et relativement calme pour les résidentes.

Par ailleurs, le site bénéficie d'une bonne desserte en transports en commun et de la proximité immédiate d'équipements essentiels tels que des écoles, des centres sportifs, des structures de santé et des commerces. Cette diversité de services facilite le quotidien des habitantes et contribue à leur réinsertion progressive dans une vie sociale structurée, en favorisant la mise en place de repères et de routines stables.

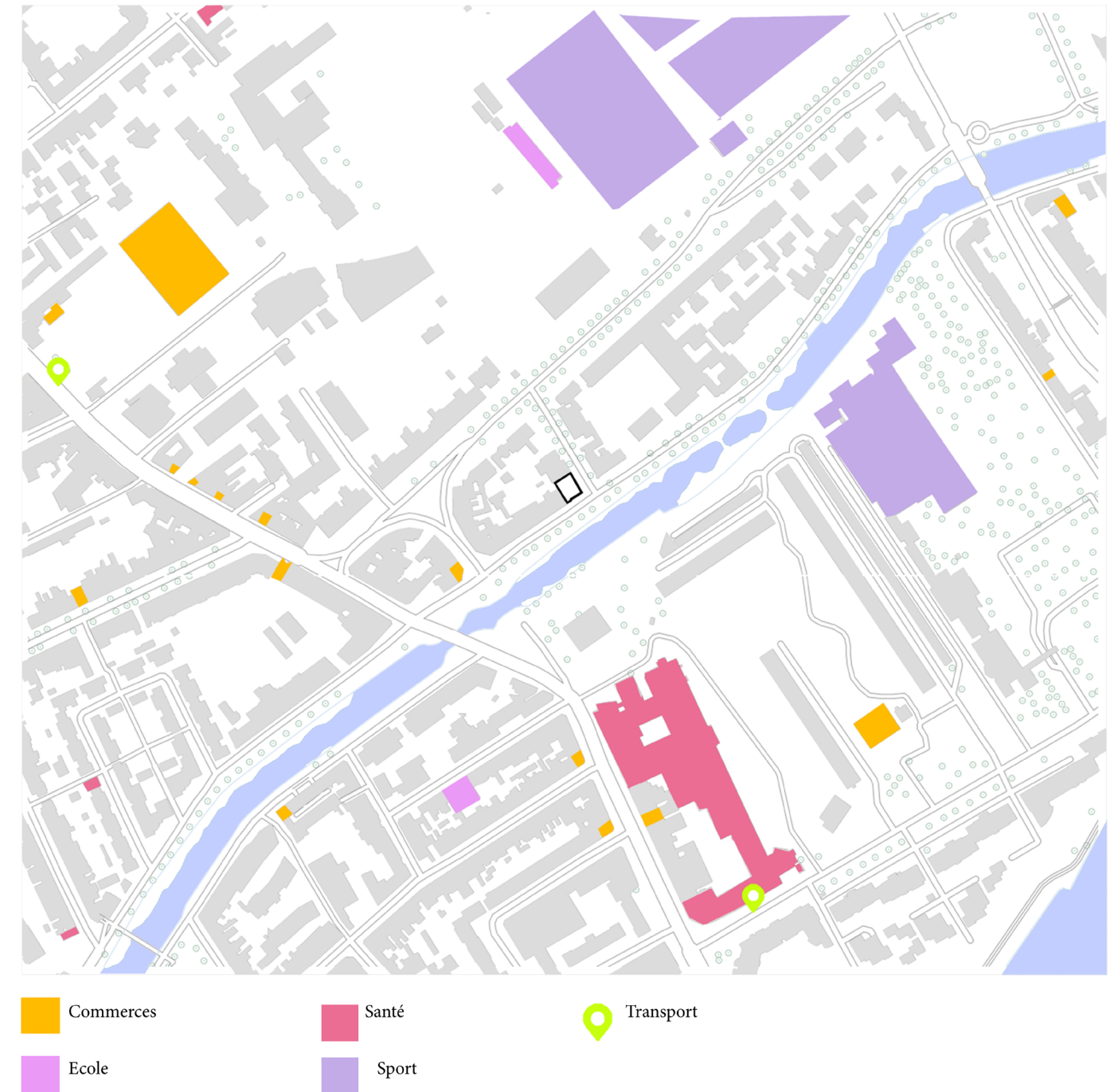
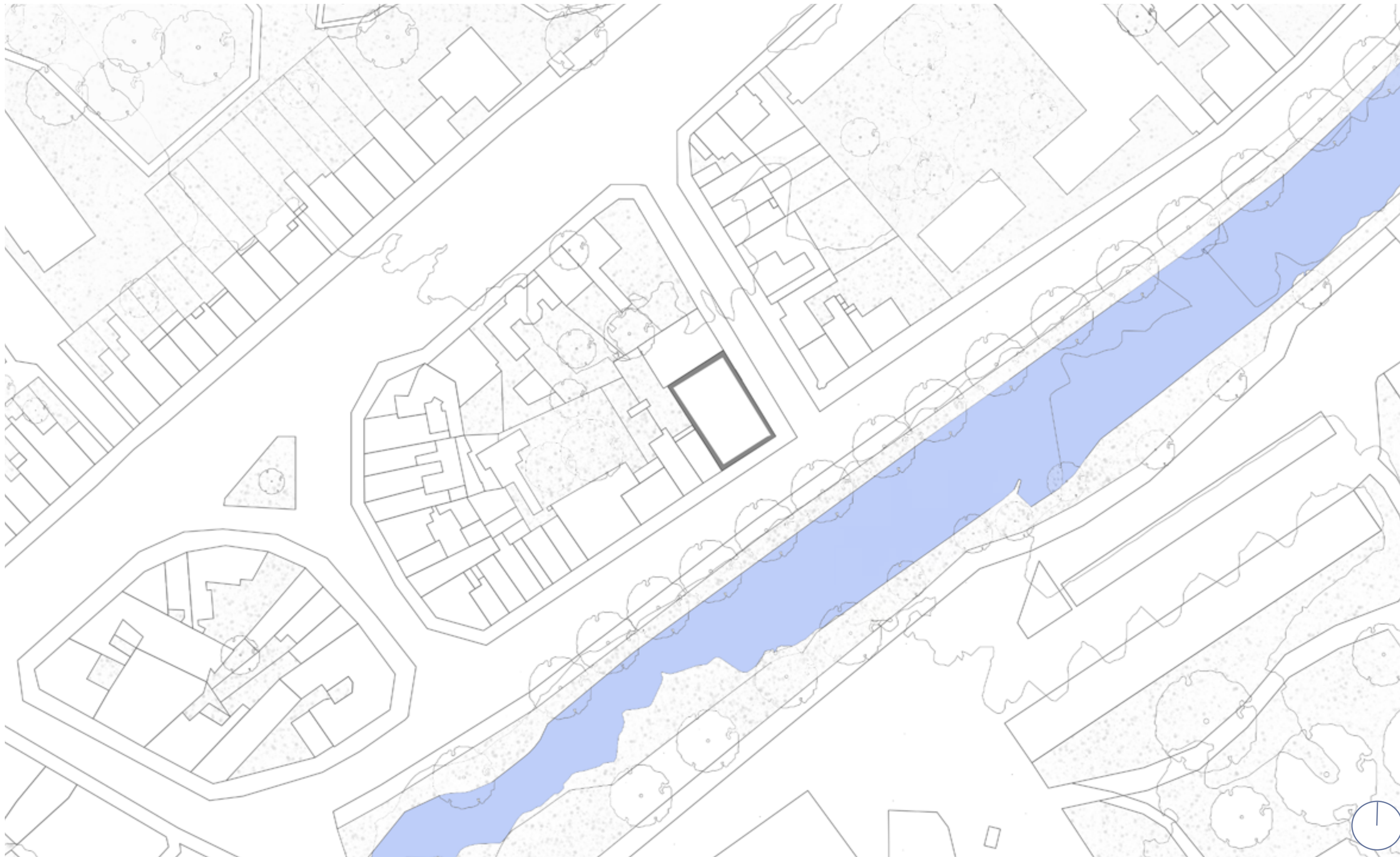


Fig 74 : Cartographie des structures existantes sur Lille





Le bâtiment développe une surface d'environ 800 m². Il s'organise en deux parties complémentaires : une première regroupant les logements et les bureaux, orientés côté Deûle, et une seconde dédiée aux espaces communs, davantage en retrait, afin de distinguer clairement les différents niveaux d'intimité du projet.

Le centre s'appuie sur une double lecture des façades afin de travailler l'équilibre **entre ouverture et intimité** du bâtiment dans son rapport à la ville. L'approche s'inspire notamment de l'étude du centre d'hébergement conçu par Amos Goldreich Architects à Tel Aviv, qui travaille avec deux façades distinctes : la façade de l'espace public et la façade de l'intérieur du projet.

La façade côté Deûle est pensée comme plus fermée, avec des ouvertures limitées et un bardage bois servant de support à des plantes grimpantes. Elle suit une gradation de l'intimité : très ajourée au rez-de-chaussée pour accueillir bureaux et espaces d'entretien, elle crée un filtre visuel qui protège la confidentialité tout en permettant une vue sur la rue. Au fur et à mesure que l'on monte, elle devient progressivement moins ajourée. La végétation permet également d'habiter les façades extérieures sans les rendre entièrement visibles et participe au frontage actif, animant la rue et rendant l'espace urbain. Le bardage végétalisé fait également écho aux alignements d'arbres présents le long de la Deûle. La façade côté rue des communs présente des ouvertures plus limitées afin de préserver l'intimité des espaces intérieurs. L'ensemble du bâtiment est réalisé en brique, en continuité avec les constructions environnantes.

A l'inverse, les façades intérieures de la parcelle s'ouvrent sur un jardin intime, favorisant l'apport de lumière naturelle et les vues pour les habitantes. Dans cette logique, les espaces les moins occupés par les habitant.es, comme les bureaux et la salle polyvalente, sont placés au rez-de-chaussée, tandis que les espaces de vie plus privés, tels que les logements et les espaces communs, se situent aux étages.



Fig 77: Elevation Sud
Fig 78 : Elevation Est
113.



Fig 79: Maquette 1/100
 Fig 80 : Vue depuis l'avenue
 Watteau
 Fig 81 : Vue depuis l'avenue
 Soubise

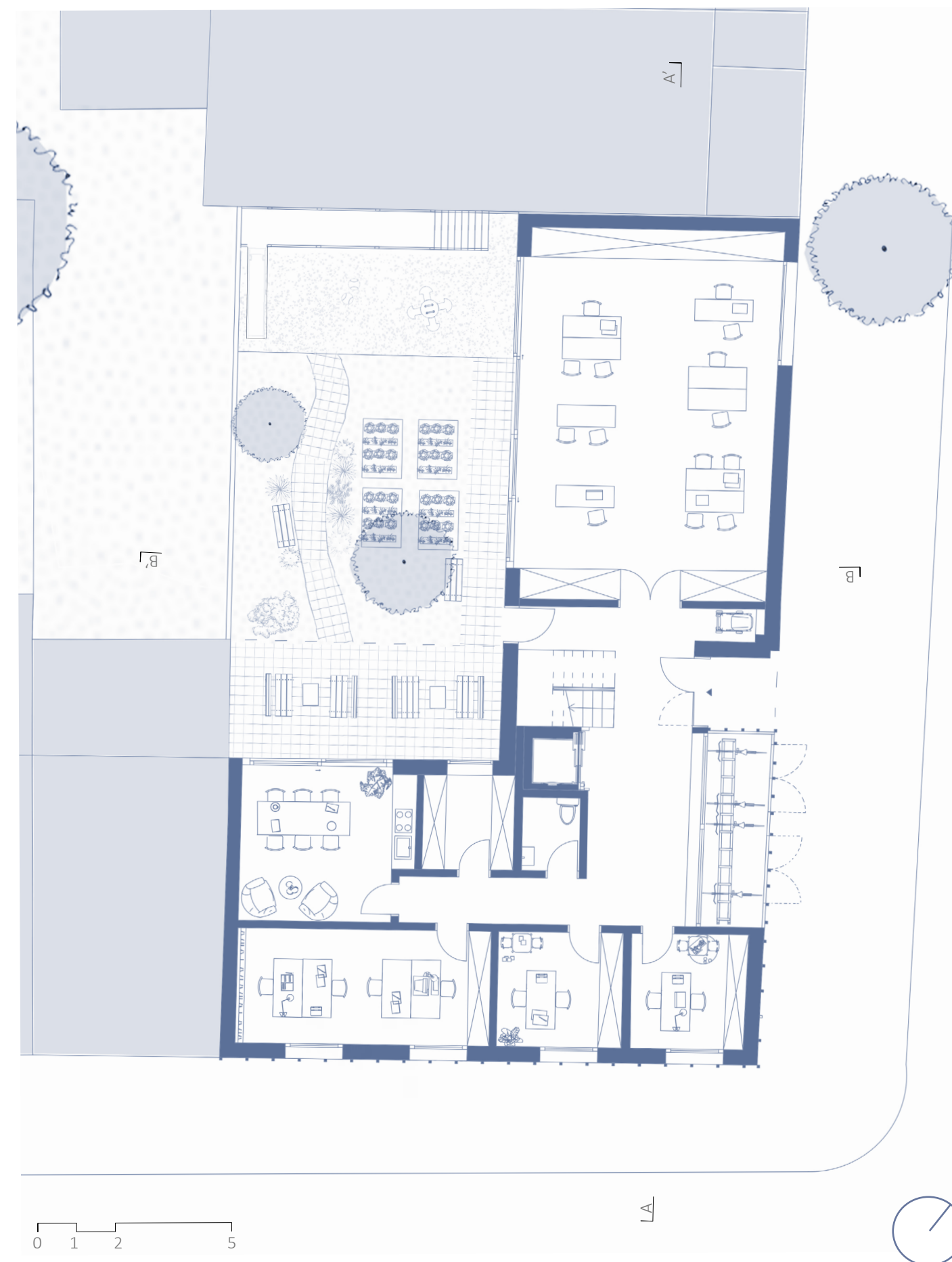


Fig 82 : Plan RDC
 115.



Fig 83 : Plan R+1

.116



Fig 84 : Plan R+2

117.



0 1 2 5
Fig 85 : Plan R+3
.118



0 1 2 5

Fig 86 : Plan R+4
119.

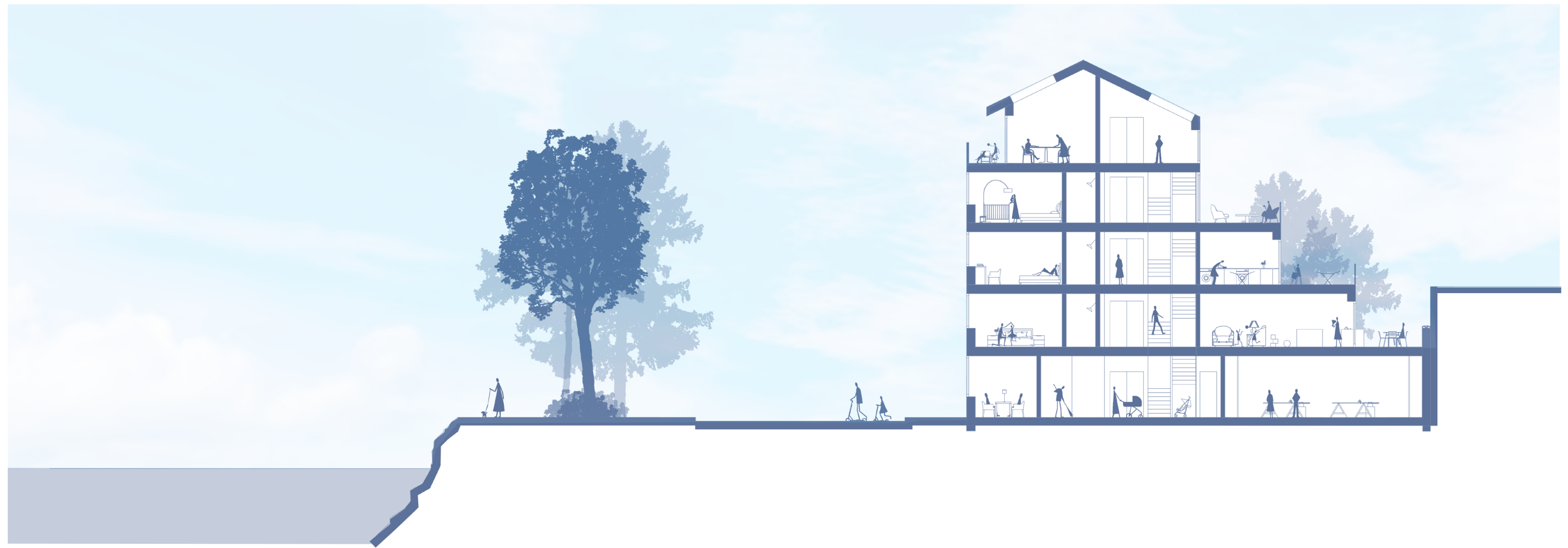


Fig 87 : Coupe AA'
Fig 88 : Coupe BB'
121.

Au rez-de-chaussée se trouvent les bureaux et les espaces communs. Les bureaux sont organisés en deux types : des bureaux collectifs et des bureaux plus intimistes, destinés aux entretiens individuels. Chaque bureau individuel est accompagné d'un espace pensé pour les enfants, permettant aux mères d'assister à leurs entretiens tout en gardant un regard sur leurs enfants. Un espace commun est également prévu exclusivement pour les professionnel.les. Afin de renforcer l'autonomie des habitantes, notamment celles ne disposant pas de véhicule, un local à vélos est également intégré au rez-de-chaussée. Il s'inscrit dans une logique de proximité et d'accessibilité, en favorisant les mobilités douces et les déplacements du quotidien.

Le rez-de-chaussée s'ouvre également sur un grand jardin collectif accessible à l'ensemble des habitant.es. Cet espace extérieur comprend une aire de jeux pour enfants, équipée d'un sol sablé pour amortir les chutes ainsi que d'un potager destiné à l'apprentissage et à la découverte du jardinage. Un espace couvert complète l'ensemble : il peut servir de coin de détente avec assises, par exemple pour les fumeur.euses, ou s'adapter à d'autres usages.

Une salle polyvalente complète ce niveau. Elle est conçue comme un espace flexible, capable d'accueillir différents usages : soirées cinéma, fêtes, groupes de parole, concerts ou autres événements collectifs.

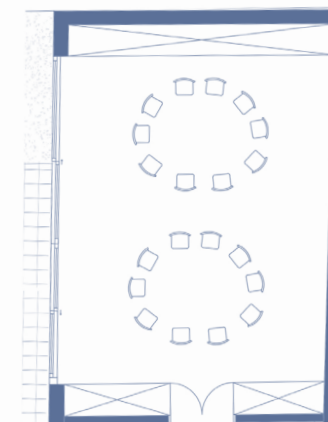
Le centre abrite plusieurs communs répartis dans le bâtiment afin de permettre la cohabitation de différents modes de vie et niveaux d'intimité. L'ensemble de ces espaces est ouvert sur l'extérieur et directement connecté à des extérieurs. Des espaces de stockage sont également prévus dans le centre, afin de répondre aux besoins logistiques des habitant.es et travailleur.euses.

Au premier étage se trouve un espace de vie partagé composé d'une petite cuisine et d'un petit salon. Cet espace salon peut être fermé lorsque certain.es habitant.es souhaitent se reposer ou regarder la télé dans un cadre plus calme et individuel.

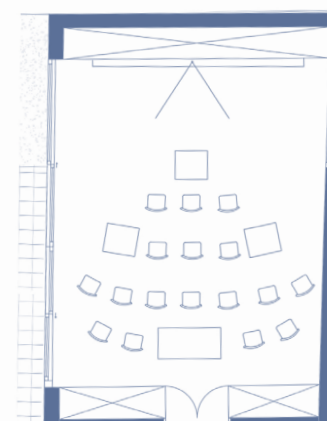
Différentes configurations de la salle polyvalente



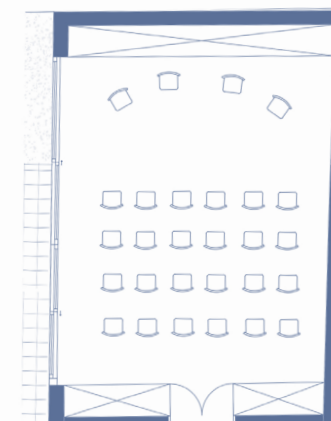
Formation professionnelle



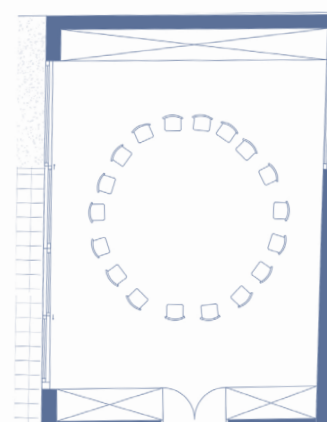
Groupes de paroles



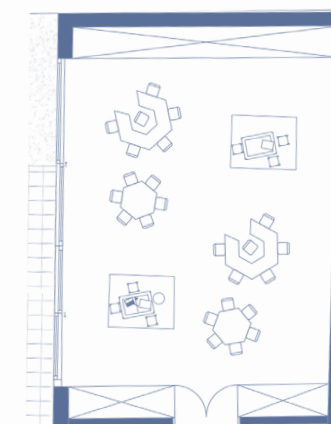
Soirée cinéma



Concert



Séminaire



Animations pour enfants

Fig 89 : 6 exemples de configurations de la salle polyvalente

Il s'ouvre également sur un bar extérieur, permettant une extension des usages dehors et favorisant les échanges.

Au deuxième étage, une buanderie commune est installée. Elle est également ouverte sur l'extérieur, permettant d'étendre le linge et de profiter d'un usage plus libre. Enfin, au dernier étage, une grande salle à manger et cuisine commune est associée à une salle de jeux destinée aux enfants.

Les logements se développent aux différents niveaux et présentent des typologies variées afin de s'adapter aux situations des habitant.es. Chaque logement dispose d'une chambre et d'une salle de bain. Un espace de stockage individuel est également prévu dans chaque chambre, permettant à chaque occupant.e de disposer de ses affaires de manière autonome. Certains logements sont pensés pour des mères avec enfants, avec des configurations pouvant évoluer selon le nombre d'enfants, notamment grâce à une chambre pouvant se connecter entre deux logements. Ils intègrent également un espace de vie permettant aux mères et aux enfants de partager des moments ensemble.

D'autres logements, de taille plus petite ou intermédiaire, sont destinés à des femmes vivant seules, avec un enfant, ou souhaitant partager leur logement à deux par peur de la solitude ou par besoin de ne pas dormir seules.

«Je pense que pour dormir, c'est bien d'avoir sa chambre avec ses enfants ou toute seule. Après, il y a des gens seuls qui n'aiment pas être seuls. [...] parce qu'elles craignent de se retrouver seules. [...] Je pense que, quand on est avec ses enfants, on aime bien rester avec ses enfants, mais quand on arrive seul, être avec une autre personne ça permet de se changer les idées, de parler, de créer des liens» (Roméo, 2025)

Au total, le centre comprend 10 appartements pouvant donc accueillir jusqu'à 24 personnes maximum ainsi que 6 professionnel.les à temps plein.

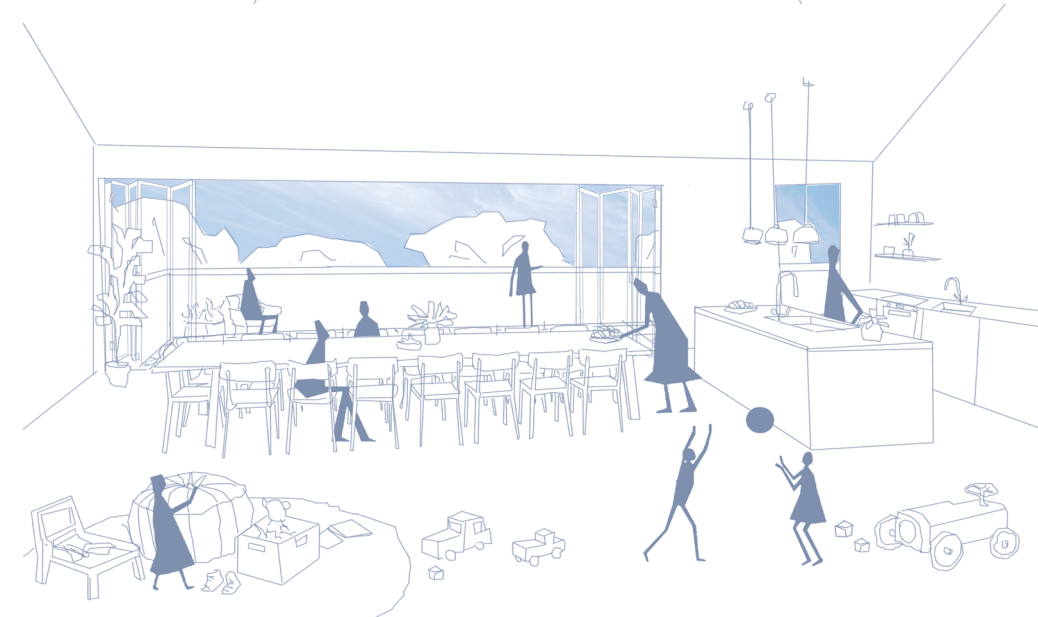
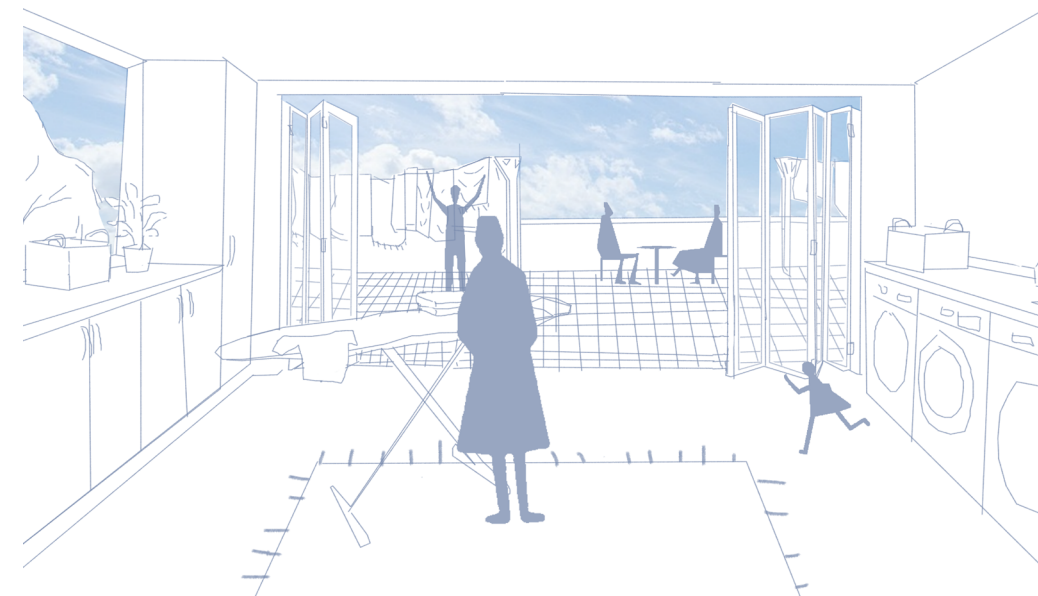
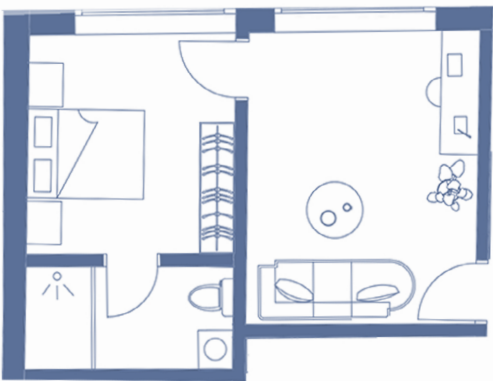
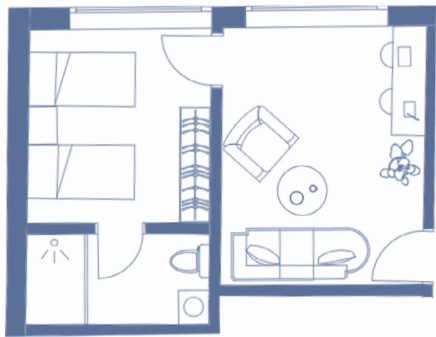


Fig 90 : Un dehors habité
Fig 81 : Une buanderie ouverte au jour
Fig 92 : Le repas comme moment collectif
125.

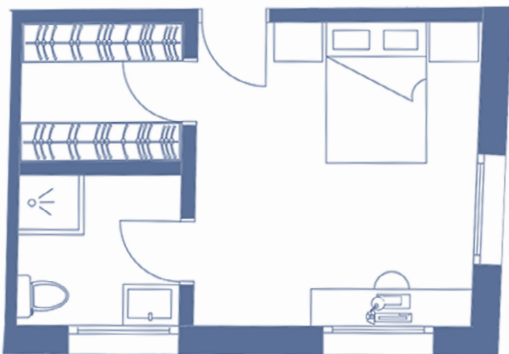
Différentes configurations d'appartements possibles



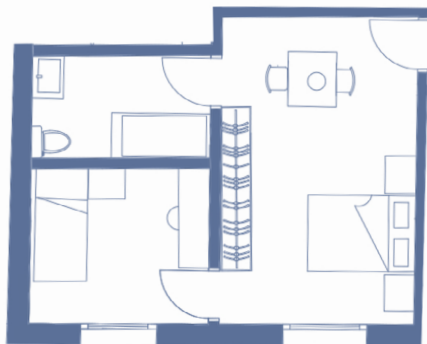
Unité pour une femme seule



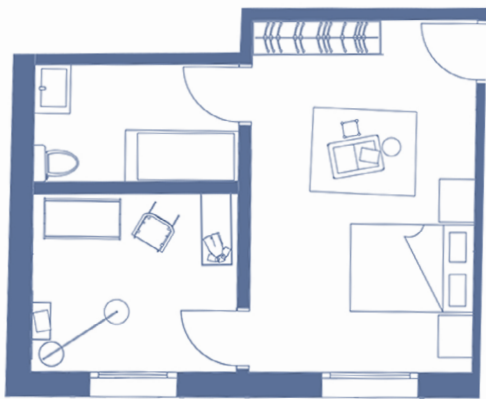
Unité pour deux femmes



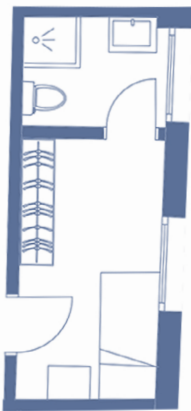
Unité pour une femme seule



Unité pour une femme et son enfant



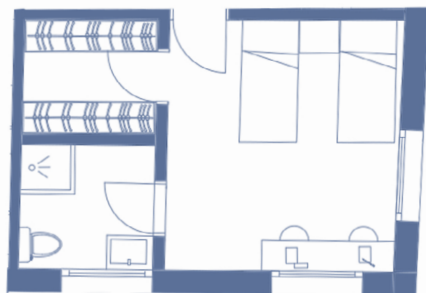
Unité pour une femme et son bébé



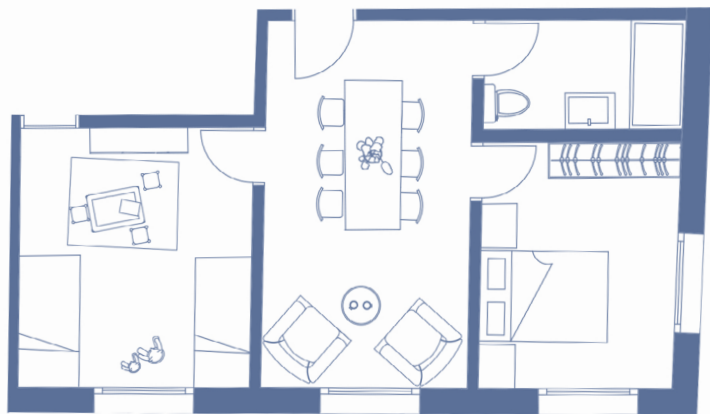
Unité pour une femme seule



Unité pour deux femmes



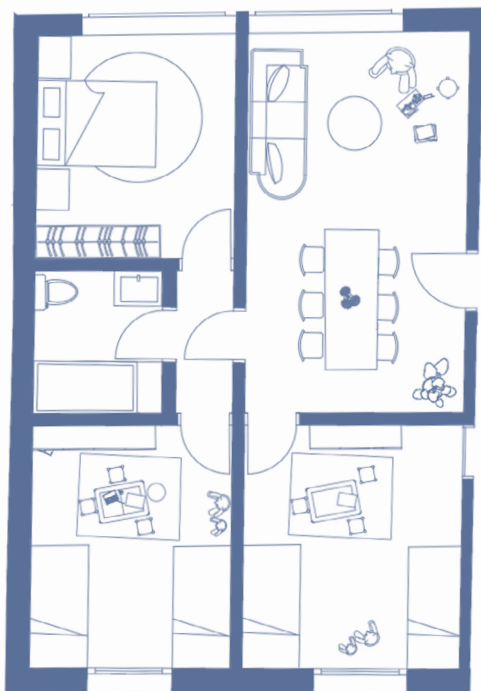
Unité pour deux femmes



Unité pour une femme et deux enfants



Unité pour une femme et deux enfants



Unité pour une famille nombreuse

CONCLUSION



Fig 94 : Vue du nouveau centre

Ce travail de fin d'études s'est construit autour d'une question centrale : *Comment l'architecture peut-elle être adaptée à l'accueil des femmes victimes de violences ?* À travers cette problématique, la recherche et le projet architectural ont cherché à dépasser la simple logique d'hébergement pour créer un lieu capable d'accompagner un processus de reconstruction, à la fois spatial, social et psychologique.

La problématique posée au départ interroge la capacité de l'architecture à répondre à une situation de vulnérabilité : celle des femmes victimes de violences conjugales. Dans un contexte où ces violences restent systémiques et massives, l'enjeu dépasse la seule mise à l'abri. Le projet de CHRS s'inscrit ainsi dans une double ambition : *répondre à une urgence immédiate de protection et d'hébergement et proposer un cadre spatial capable de soutenir un processus de reconstruction et de stabilisation durable.*

Cette recherche comporte plusieurs limites. L'analyse repose sur un corpus encore restreint : quelques visites de structures existantes, quelques études de cas et des entretiens avec des professionnel·les du secteur. Si ces matériaux permettent une lecture qualitative riche, ils restent insuffisants pour couvrir la diversité des situations rencontrées. Les visites de centres gagneraient notamment à être plus nombreuses et diversifiées, afin de mieux comprendre les variations de fonctionnement et de prise en charge. De même, un élargissement des entretiens, en particulier auprès de femmes hébergées, auraient permis d'enrichir davantage l'analyse et de mieux confronter le projet aux expériences vécues.

La démarche est essentiellement exploratoire et qualitative. Elle ne s'appuie ni sur des dispositifs d'expérimentation, ni sur des validations d'usage. Les hypothèses de projet restent en partie implicites. Le projet s'inscrit donc davantage dans une logique de proposition conceptuelle que de validation opérationnelle.

Ces limites suggèrent que les conclusions et recommandations présentées doivent être considérées comme hypothétiques et à affiner dans des recherches ultérieures. Malgré cela, ce travail permet de dégager plusieurs apports structurants.

Sur le plan théorique, ce travail s'inscrit dans un champ encore peu exploré en architecture : celui de l'accueil des femmes victimes de violences et de la manière dont l'espace peut les accompagner. Il contribue ainsi à ouvrir des pistes de réflexion autour de l'architecture sociale et des usages liés à la reconstruction dans des contextes de rupture.

Sur le plan pratique, il propose des principes directement mobilisables :

- *La question de la proximité et de l'accessibilité* du centre d'accueil apparaît essentiel : son implantation doit permettre un accès rapide aux équipements publics et aux transports, tout en restant suffisamment intégré dans le tissu urbain pour éviter l'isolement des résidentes.

- Il y a également la nécessité de penser un *équilibre fin entre sécurité et ouverture*. Le refuge ne peut être un espace totalement fermé, au risque de reproduire une forme d'isolement, ni totalement ouvert, au risque de fragiliser la protection des résidentes.

- Le projet met en évidence *l'importance de l'intimité*. La chambre individuelle avec sanitaires privatifs apparaît comme un espace essentiel de reconstruction. Elle ne répond pas uniquement à un besoin fonctionnel, mais à un besoin de dignité et de reprise de contrôle sur son environnement quotidien.

- *Les espaces partagés* ne sont pas secondaires mais structurants. Ils permettent la création de liens sociaux et d'un sentiment de communauté temporaire, sans effacer les trajectoires individuelles.

- L'intégration des enfants dans la réflexion architecturale constitue un apport important. Espaces dédiés, sécurisation et continuité des usages familiaux permettent d'éviter une séparation entre la protection des femmes et protection du foyer.

- La présence de la nature joue aussi un rôle apaisant et réparateur. Elle contribue à recréer un lien avec l'environnement extérieur, souvent rompu dans les situations de violence.

L'architecture est ici envisagée comme un dispositif de médiation entre plusieurs dimensions : l'intime et le collectif, l'intérieur et l'extérieur, la protection et l'autonomie. Concevoir un lieu bienveillant pour des personnes vulnérables implique de naviguer en permanence entre ces pôles opposés.

Ce processus a aussi souligné le rôle du dialogue avec les acteurs du terrain. Les échanges avec des associations, designeuse et des professionnel.les ont révélé les limites d'une vision purement architecturale : l'architecture n'est qu'un des éléments d'un dispositif d'accompagnement, au sein d'une prise en charge plus globale, à la fois collective et individuelle, comme le rappelle une des intervenantes : *« Les femmes, c'est pas juste un espace qu'on leur offre, on leur offre tout un accompagnement à la fois collectif et individuel. »* (Coruzzi, 2025) L'architecte, dans ce contexte, n'est donc pas seulement un·e concepteur·rice de plans, mais un·e acteur·rice engagé·e auprès de problématiques sociales complexes.

Plusieurs prolongements peuvent être envisagés. Une première piste consiste à intégrer directement les femmes concernées dans le processus de conception. Des dispositifs de co-conception permettraient de confronter les hypothèses architecturales aux expériences vécues.

L'étude pourrait être enrichie par la comparaison avec d'autres types de structures d'accueil (accueils de jour, centres d'hébergement d'urgence, dispositifs de mise à l'abri,...), afin d'élargir les références et de mieux situer les réponses architecturales dans la diversité des situations d'accompagnement.

Pour conclure, il est essentiel de rappeler une limite

fondamentale de ce travail : la solution architecturale proposée (création d'un CHRS) s'inscrit dans un système de prise en charge existant, mais ne remet pas entièrement en cause ses fondements. En effet, dans une perspective idéale, ce n'est pas à la femme victime de violences de quitter son lieu de vie, mais bien à la violence elle-même d'être empêchée, traitée et interrompue à la source, au sein du foyer comme dans les structures sociales, juridiques et politiques. Le recours à des centres d'hébergement constitue donc une réponse nécessaire, mais partielle. Cette tension ouvre un champ de réflexion plus large sur la responsabilité collective face aux violences et sur le rôle de l'architecture dans des systèmes de réparation plutôt que de prévention.

Ce travail met en évidence que l'architecture, sans pouvoir répondre seule à la complexité des violences, peut néanmoins jouer un rôle essentiel dans l'accueil, la protection et l'accompagnement des trajectoires de vie. Il affirme la nécessité de penser des dispositifs spatiaux capables de s'inscrire dans des réalités sociales plus larges tout en restant attentifs aux besoins concrets des personnes concernées.

Merci pour votre lecture.

BIBLIOGRAPHIE

Livres, guides et travaux universitaires

Biarrotte, L. (2021). Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme (Thèse de doctorat, Université Paris-Est). HAL / TEL. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03621605>

Bodart, C., Marcillon, D., & Younès, C. (dir.). (2024). Prendre soin : Architecture et philosophie. Infolio.

Borne, É. (2023, 7 mars). Présentation du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023–2027 [Communiqué de presse]. Gouvernement français. <https://www.info.gouv.fr/dossier-de-presse/plan-interministeriel-pour-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-2023-2027>

CERHES. (2021). Un outil pour lutter contre les violences conjugales. <https://cerhes.org/un-outil-pour-lutter-contre-les-violences-conjugales/>

Chetcuti-Osorovitz, N. (2021). Chapitre II. Parcours de peine, récit de soi et continuum des violences. Dans Femmes en prison et violences de genre : Résistances à perpétuité (pp. 129–219). La Dispute.

Council of Europe. (2011). Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence (Istanbul Convention). <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/210>

Council of Europe. (2011). Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2020-04/Convention_d_Istanbul.pdf

Dadour, S. (2021). Des voix s'élèvent : Architecture et féminismes. La Villette.

Debonneville, J. (2018). Compte rendu de Elsa Dorlin, Se défendre. Une philosophie de la violence (2017). Zones.

Dobash, R. E., & Dobash, R. P. (1979). Women, violence and social change. Routledge & Kegan Paul.

d'Eaubonne, F. (1974). Le féminisme ou la mort. P. Horay.

Fondation des Femmes. (2021). Où est l'argent ? Rapport sur l'hébergement des femmes victimes de violences. <https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/11/fdf-rapport-ou-est-largent-2021.pdf>

France. (n.d.). Code de l'action sociale et des familles : Article L345-2-2. Légifrance. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074069/LEGISCTA000006157691/?anchor=LEGIARTI000037670338

Genre & Ville. (2020). Un abri pour toutes – Rapport n°2 : L'impact de l'organisation des espaces dans les centres d'hébergement mixtes. Fondation des Femmes. <https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/10/uapt-rapport-2-web.pdf>

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. (2020). Violences conjugales : garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/migration/2020/10/HCE-RAPPORT-VIOLENCES-CONJUGALES-2020.pdf>

Hayden, D. (1982). The grand domestic revolution: A history of feminist designs for American homes, neighborhoods, and cities. MIT Press.

Hayden, D. (2002). Redesigning the American dream: Gender, housing, and family life. W. W. Norton & Company.

Héritier, F. (2002). Masculin/Féminin : La pensée de la différence. Odile Jacob.

Hirigoyen, M.-F. (2003). Le harcèlement moral : La violence perverse au quotidien (Éd. originale 1998). La Découverte.

Jacobs, J. (1961). The death and life of great American cities. Random House.

Kaplan, R., & Kaplan, S. (1989). The experience of nature: A psychological perspective. Cambridge University Press.

Kaganas, F. (2017). First women's refuge opens, 1971. Women's Legal Landmarks. Women's Legal Landmarks

Klapisch-Zuber, C., & Rochefort, F. (2007). Clôtures. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 26, 5–16. <https://journals.openedition.org/clio/5273>

McDowell, L. (1998). Home, place and identity. In Gender, identity and place: Understanding feminist geography. Polity Press.

Meidani, A., & Cavalli, S. (2018). Vivre le vieillir : autour du concept de déprise. Gérontologie et société, 40(155), 9–23. <https://doi.org/10.3917/g1.155.0009>

Mies, M., & Shiva, V. (1993). Ecofeminism. Zed Books.

Moreno, C. (2020). Droit de cité : De la « ville-monde » à la « ville du quart d'heure ». Éditions de l'Observatoire.

Observatoire national des violences faites aux femmes. (2025, février). Lettre n°22 – Mise à jour février 2025. Gouvernement.fr. <https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2025-02/MAJ%20F%C3%A9vrier%202025%20-%20Lettre%2022%20de%20l%27Observatoire%20national%20des%20violences%20faites%20aux%20femmes.pdf>

Oldenburg, R. (1989). The great good place: Cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community. Paragon House.

Pizan, C. de. (1405/2021). La cité des dames. Flammarion.

San Martin, E. (2019). La dimension spatiale de la violence conjugale. Géographie. Université Michel de Montaigne- Bordeaux III, Bordeaux, France.

ScienceDirect. (2016). Article sur les communs urbains et genre. <https://www.>

Service intégré d'accueil et d'orientation de l'Hérault. (2019, 10 décembre). Répertoire des dispositifs d'hébergement et de logement adapté de l'Hérault. https://ifra.leolagrange-formation.fr/pluginfile.php/138842/mod_resource/content/2/R%C3%A9pertoire-des-dispositifs-dh%C3%A9bergement-et-de-logement-adapt%C3%A9-de-l-H%C3%A9rault-novembre-2019.pdf

Stark, E. (2007). Coercive control: How men entrap women in personal life. Oxford University Press.

Soulier, N. (2012). Reconquérir les rues : Exemples à travers le monde et pistes d'action pour des villes où l'on aimerait habiter. Éditions Ulmer.

Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales. Presses universitaires de Vincennes.

Tronto, J. (2009). Un monde vulnérable : Pour une politique du care. La Découverte

Ulrich, R. S. (1984). View through a window may influence recovery from surgery. Science, 224(4647), 420–421. <https://doi.org/10.1126/science.6143402>

Vranken, A. (2018). Des béguinages à l'architecture féministe : Comment interroger et subvertir les rapports de genre matérialisés dans l'habitat ? Université des Femmes. <https://universitedesfemmes.be>

Woolf, V. (1929). Une chambre à soi. Hogarth Press.

World Health Organization. (2013). Global and regional estimates of violence against women: Prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence. WHO.

World Health Organization. (2016). Urban green spaces and health: A review of evidence. WHO Regional Office for Europe.

Sitographie

Actu.fr. (2021, 25 novembre). Violences faites aux femmes : face à ce fléau, en fait-on assez à Lille et dans le Nord ? https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/violences-faites-aux-femmes-face-a-ce-fleau-en-fait-on-assez-a-lille-et-dans-le-nord_46658742.html (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Agence France-Presse. (2022, 28 novembre). Nord : offre d'hébergements d'urgence pour victimes de violences conjugales. 20 Minutes. <https://www.20minutes.fr/societe/4012223-20221128-nord-offre-hebergementsurgence-victimes-violencesconjugales-etoffe> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Amos Goldreich Architecture. (2018, 10 mai). Shelter for Victims of Domestic Violence [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=wyyaSF6VCbE> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Aquagir. (2023). Lille (59) renature ses berges avec les habitants. Banque des Territoires. <https://aquagir.fr/gestion-milieux-aquatiques/retours-experiences/lille59-renature-ses-berges-avec-les-habitants/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

ArchDaily. (2015, 6 septembre). No to Violence Shelter / Jacobs-Yaniv Architects + Amos Goldreich Architecture. <https://www.archdaily.com/773055/firms-from-london-and-israel-design-a-shelter-for-domestic-abuse-victims-in-israel> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

ARSEA. (2024). Centres d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences. <https://www.arsea.fr/etablissements/centres-dhebergements-durgence-pour-femmes-victimes-de-violences/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

BBC News. (2021, 10 novembre). Erin Pizzey et la création du premier refuge moderne. <https://www.bbc.com/news/uk-england-london-59064064> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Domestic Abuse Intervention Programs. (n.d.). Power and control wheel [Image]. The Duluth Model. <https://www.theduluthmodel.org/wheel-gallery/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Écoute Violences Conjugales. (2019, 5 février). Les formes de violence. <https://www.ecouteviolencesconjugales.be/pourquoi-appeler/victime/les-formes-de-violence/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

End Violence Against Women. (2012). Historique et origine des foyers d'hébergement pour femmes. <https://www.endvawnow.org/fr/articles/1368-historique-et-origine-des-foyers-dhbergement-pour-femmes-.html> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Égalité femmes-hommes. (2022). Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/prevenir-et-lutter-contre-les-violences-au-sein-du-couple> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

France 3 Régions. (2022). La violence n'est ni une fatalité ni une normalité : le département du Nord s'engage contre les violences intrafamiliales. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/la-violence-n-est-ni-une-fatalite->

ni-une-normalite-le-departement-du-nord-s-engage-contre-les-violences-intrafamiliales-2552480.html (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

France Bleu. (2024). Carte : les violences conjugales en hausse en France, le Nord et le Sud-Est du pays particulièrement touchés. Ici. <https://www.ici.fr/infos/faits-divers-justice/carte-les-violences-conjugales-en-hausse-en-france-le-nord-et-le-sud-est-du-pays-particulierement-touchees-7965481>

Gouvernement français. (n.d.). Les associations de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. <https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

GreatReporter. (2018, 30 avril). An architecture of hope: New shelter opens doors to victims of domestic violence in Israel. <https://greatreporter.com/2018/04/30/architecture-hope-new-shelter-opens-doors-victims-domestic-violence-israel/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Hajzler, Y. (2022, 1 juin). « La violence n'est ni une fatalité, ni une normalité » : Le département du Nord s'engage.... France 3 Hauts-de-France. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/la-violence-n-est-ni-une-fatalite-ni-une-normalite-le-departement-du-nord-s-engage-contre-les-violences-intrafamiliales-2552480.html> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Hauts-de-Seine Habitat. (2022). Violences conjugales : Hauts-de-Seine Habitat s'engage. <https://www.hautsdeseinehabitat.fr/notre-actualite/violences-conjugales-hauts-de-seine-habitat-sengage/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

INA. (1978). N'en riez pas ! Les femmes battues, oui ça existe ! Centre d'accueil Flora Tristan à Clichy [Reportage]. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/femme-battue-violences-conjugales-centre-d-accueil-flora-tristan-clichy> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Jan Van Voormann. (2020). Intervention artistique sur façades de Rouen. <https://www.18h39.fr/2-min-a-perdre/cet-artiste-a-repare-les-facades-de-rouen-abimees-par-la-guerre-avec-des-lego.html> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Le Monde. (2019). Qu'est-ce que le féminicide ? https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/02/02/qu-est-ce-que-le-feminicide_5251053_4355770.html (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Le Monde. (2022). Les béguines, une communauté de femmes pieuses, libres et insoumises. https://www.lemonde.fr/series-d-ete/article/2022/07/25/les-beguines-une-communaute-de-femmes-pieuses-libres-et-insoumises_6135986_3451060.html (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Lille Métropole. (2022). AMI accompagnement femmes et enfants en situation de vulnérabilité. <https://lillemetropole.fr/sites/default/files/2022-01/AMI%20accompagnement%20femmes%20et%20enfants%20en%20situation%20de%20vuln%C3%A9rabilit%C3%A9.pdf> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Libert, M. (2022, 28 novembre). Nord : L'offre d'hébergements d'urgence pour les victimes de violences conjugales s'étoffe. 20 Minutes. <https://www.20minutes.fr/societe/4012223-20221128-nord-offre-hebergements-urgence-victimes-violences-conjugales-etoffe> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Libert, M. (2023, 18 juillet). Nord : Les femmes victimes de violences conjugales trouveront refuge sur l'Olympe. 20 Minutes. <https://www.20minutes.fr/lille/4045994-20230718-nord-femmes-victimes-violences-conjugales-trouveront-refuge-olymp> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Mon Parcours Handicap. (n.d.). CHRS – Centres d'hébergement et de réinsertion sociale. <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/chrs> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Profession Sage-Femme. (2023). Les maisons des femmes essaient. <https://profession-sage-femme.com/les-maisons-des-femmes-essaient/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

RTBF Auvio. (2023). L'emprise des sentiments : En finir avec les violences faites aux femmes [Émission]. <https://auvio.rtbf.be/emission/lemprise-des-sentiments-en-finir-avec-les-violences-faites-aux-femmes-263703> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Secours Catholique Nord-Lille. (2025). Accès à l'hébergement des personnes exilées dans la métropole européenne de Lille. <https://n-lille.secours-catholique.org/notre-actualite/acces-lhebergement-des-personnes-exilees-dans-la-metropole-europeenne-de-lille> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

UNESCO World Heritage Centre. (n.d.). Flemish Béguinages. <https://whc.unesco.org/en/list/855/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Wikipedia. (n.d.). Béguine. <https://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9guine> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Wikipedia. (n.d.). Beguinage. <https://en.wikipedia.org/wiki/Beguinaage> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Wikipedia. (n.d.). Princely Beguinage Ten Wijngaerde, Bruges. https://en.wikipedia.org/wiki/Princely_Beguinaage_Ten_Wijngaerde (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

Women's Legal Landmarks. (2017, 8 août). The opening of the first Refuge (1971). <https://womenslegallandmarks.com/2017/08/08/first-womens-refuge-opens-1971/> (Consulté la dernière fois le 25/05/2026)

ICONOGRAPHIE

Fig 1 : Photographie lors d’une manifestation pour la Journée internationale des droits des femmes, Marseille, 8 mars 2023. Nicolas Tucat / AFP via Getty Images.

Fig 2 : Kintsugi, art traditionnel japonais consistant à réparer les objets cassés en soulignant leurs fissures plutôt qu’en les masquant. Kunio Nakamura, Kintsugi Pieces in Harmony, Best Japanese

Fig 3 : Réparateur de façade, Jan Vormann, Rouen. ©Document personnel

Fig 4 : Plan du rez-de-chaussée ©Document personnel

Fig 5 : Plan du premier étage ©Document personnel

Fig 6 : Salon commun ©Document personnel

Fig 7 : Chambre transformée en salle de jeux ©Document personnel

Fig 8 : Cuisine commune ©Document personnel

Fig 9 : Espace extérieur ©Document personnel

Fig 10 : Coin fumeur ©Document personnel

Fig 11 : Tableau accroché dans les escaliers ©Document personnel

Fig 12 : Plan du premier étage ©Document personnel

Fig 13 : Plan du rez-de-chaussée ©Document personnel

Fig 14 : Cour intérieure ©Document personnel

Fig 15 : Commun des professionnel.les©Document personnel

Fig 16 : Salon commun ©Document personnel

Fig 17 : Slogans sur la façade ©Document personnel

Fig 18 : Chambre du gardien ©Document personnel

Fig 19 : Coin enfant pendant entretien ©Document personnel

Fig 20 : Stark, E. (2007). Coercive control: How men entrap women in personal life. Oxford University Press.

Fig 21 : Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales. Presses universitaires de Vincennes.

Fig 22 : Hayden, D. (1982). The grand domestic revolution: A history of feminist designs for American homes, neighborhoods, and cities. MIT Press.

Fig 23 : San Martin, E. (2017). Déprise spatiale : vieillissement, habitat et transformations des pratiques de l’espace (Thèse de doctorat). Université

Paris-Est.

Fig 24 : Observatoire national des violences faites aux femmes. (2025, février). Lettre n°22 – Mise à jour février 2025. Gouvernement.fr.

Fig 25 : Fondation des Femmes. (2021). Où est l’argent ? Rapport sur l’hébergement des femmes victimes de violences.

Fig 26 : Chambre du refuge pouvant accueillir jusqu’à 32 enfants. Getty Images. (2022/2023)

Fig 27 : Brochure 1977 de la Fédération nationale d’aide aux femmes [Brochure]. LSE Library, Women’s Library Collection.Images. (2022/2023)

Fig 28 : Chambre accueillant des familles (INA, 1978, 2:38).

Fig 29 : Parution dans le journal du premier refuge en France (INA, 1978, 1:27).

Fig 30 : Maison des Femmes à Roubaix, Premier Prix dans la catégorie « Prendre soin » des POC Awards. Ville de Roubaix / Roubaix

Fig 31 : Salle commune de la Maison des femmes. Ville de Roubaix / Roubaix

Fig 32 : Salle d’attente de la Maison des femmes. Ville de Roubaix / Roubaix

Fig 33 : Domestic Abuse Intervention Programs. (n.d.). Power and control wheel. The Duluth Model.

Fig 34 : Iceberg de la violence sexiste. Maïwenn Philouze, Guide de ressources à l’usage des professionnel·les, élu·es ou bénévoles du Pays de Rennes, 2021.

Fig 35 : Symboles représentant les activités de la vie quotidienne. Issu de San Martin, E. (2019, p. 132). La dimension spatiale de la violence conjugale (Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, France).

Fig 36 : Spatialité des femmes avant séparation. Issu de San Martin, E. (2019, p. 174). La dimension spatiale de la violence conjugale (Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, France).

Fig 37 : Spatialité des femmes après séparation. Issu de San Martin, E. (2019, p. 240). La dimension spatiale de la violence conjugale (Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, France).

Fig 38 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : ce que révèle la crise de la Covid-19 (chap. 1, p. 25). Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Fig 39 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : Ce que révèle la crise de la Covid-19 : (chap. 2, p. 55). Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Fig 40 : Illustration de la dimension spatiale des violences conjugales. Tillous, M. (2022). Espace, genre et violences conjugales : Ce que révèle la crise de la Covid-19

: chap. 3, p. 95. Presses universitaires de Vincennes. GéoTraverses.

Fig 41 : Les violences conjugales en France en 2023. France Bleu. (2024). Carte : les violences conjugales en hausse en France, le Nord et le Sud-Est du pays particulièrement touchés. Ici.

Fig 42 : Nombre de place d'hébergement pour femmes victimes de violences par rapport à la population du département, UnAbriPourToutes

Fig 43 : Parcours type d'une femme victime de violences ©Document personnel

Fig 44 : Programme «Femme et villes». Montréal 2001. Anne Michaud

Fig 45 : Coupes de la ville idéale de Alice Constance Austin pour Llano del Rio, illustrant un réseau souterrain destiné à la livraison automatisée des repas aux habitantes. Issu de Sketches of an Ideal City (demande de brevet), Yale Collection of Western Americana, Beinecke Rare Book and Manuscript Library.

Fig 46 : Utopie familiale, issue d'une publicité. Hayden, D. (2002). Redesigning the American Dream. Gender, Housing, and Family Life. New York: W.W. Norton & Company, Inc.

Fig 47 : Exemple d'immeuble à appartements sans cuisine. Plan publié dans Bradford Peck, The World a Department Store, Boston, Bradford Peck, 1900.

Fig 48 : Expériences des enfants vivant en refuge pour victimes de violences domestiques en Suède. Arnell, Thunberg et Källström (2026), Journal of Child and Family Studies, 35, 264-274.

Fig 49 : Plan du deuxième étage de l'hôpital étudié par Ulrich, montrant la répartition des chambres selon la vue depuis la fenêtre. Ulrich, R. S. (1984). View through a window may influence recovery from surgery. Science, 224(4647), 420-421.

Fig 50 : Plan de Bruges 1732. Archives de la ville de Bruges

Fig 51 : Plan actuel du béguinage de Bruges ©Document personnel

Fig 52 : Canal entourant le béguinage ©Document personnel

Fig 53 : Porte d'entrée ©Document personnel

Fig 54 : Cour centrale ©Document personnel

Fig 55 : Soeur bénédictines en route vers l'église. Monasterium De Wijngaard Brugge

Fig 56 : Soeurs dans la roseraie.Monasterium de Wijngaard Brugge

Fig 57 : Maisons individuelles ©Document personnel

Fig 58 : Plan R+1. © Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv Architects

Fig 59 : Plan RDC. © Amos Goldreich Architecture et Jacobs Yaniv Architects

Fig 60 : Façade extérieure. © Amit Geron

Fig 61 : Accès aux bureaux. © Amit Geron

Fig 62 : Unités familiales. © Amit Geron

Fig 63 : Cour centrale. © Amit Geron

Fig 64 : Vues croisées. © Amit Geron

Fig 65 : Circulation © Amit Geron escaliers

Fig 66 : La balade verte le long de la Deûle ©Document personnel

Fig 67 : Vue depuis l'avenue Soubise © Google Earth

Fig 68 : Autre vue depuis l'avenue Soubise © Google Earth

Fig 69 : Implantation du futur centre © Google Earth

Fig 70 : Cartographie des structures existantes à Lille ©Document personnel

Fig 71 : Cartographie des structures existantes à Lille ©Document personnel

Fig 72 : Cartographie des infrastructures vertes/bleues de Lille ©Document personnel

Fig 73 : Cartographie des infrastructures vertes/bleues du quartier retenu ©Document personnel

Fig 74 : Cartographie des structures existantes sur Lille ©Document personnel

Fig 75 : Plan parcellaire des environs ©Document personnel

Fig 76 : Un accueil au bord de l'eau ©Document personnel

Fig 77: Elevation Sud ©Document personnel

Fig 78 : Elevation Est ©Document personnel

Fig 79: Maquette 1/100

Fig 80 : Vue depuis l'avenue Watteau

Fig 81 : Vue depuis l'avenue Soubise

Fig 82 : Plan RDC ©Document personnel

Fig 83 : Plan R+1 ©Document personnel

Fig 84 : Plan R+2 ©Document personnel

Fig 85 : Plan R+3 ©Document personnel

Fig 86 : Plan R+4 ©Document personnel

Fig 87 : Coupe AA' ©Document personnel

Fig 88 : Coupe BB' ©Document personnel

Fig 89 : 6 exemples de configurations de la salle polyvalente ©Document personnel

Fig 90 : Un dehors habité ©Document personnel

Fig 91 : Une buanderie ouverte au jour ©Document personnel

Fig 92 : Le repas comme moment collectif ©Document personnel

Fig 93 : Diverses possibilités d'unités ©Document personnel

Fig 94 : Vue du nouveau centre. ©Document personnel

ANNEXES

Entretien avec Maryse Roméo, créatrice de l'ASBL «La violence c'est pas tendance» à Tournai. 15/09/2025

Jeudi j'ai rendez-vous pour faire un Crowdfunding. Donc j'ai rendez-vous pour ça, pour avoir des sous aussi parce que j'ai plein, plein, plein de projets, mais je n'ai pas de sous. Et l'État, c'est toujours compliqué.

Et pourtant ce week-end, au lieu de téléphoner à la police, tu vois, on me téléphone à moi maintenant. Et je n'ai pas arrêté ce week-end, j'ai fait que courir partout pour des victimes, faut se poser des questions à un moment donné. On m'appelle moi au lieu d'appeler la police et c'est moi qui dois faire intervenir la police parce que quand on appelle la police ils ne veulent pas venir. Quand c'est moi ils y vont, ça c'est pas normal. Surtout les weekends, j'aime bien me déconnecter, mais si on me téléphone, je peux pas dire non, je peux pas. Et mes collègues me disent mais coupe, non, je ne peux pas, vous n'avez pas été dans la situation, je ne peux pas.

Quand y en a une qui téléphone qui me dit c'est maintenant, je pars, c'est maintenant. Je peux pas faire autrement, je sais trop ce que c'est et j'adore. Enfin, j'adore, on s'entend. Je suis contente des résultats en fait. Mais oui, là y a une petite dame qui m'a contactée qui m'a dit “Je me décide enfin, ça fait des mois que je vous suis, je me décide à lancer une bouteille à la mer, j'ai besoin de vous”. Oh j'étais trop contente. Malheureusement j'ai pas encore su l'avoir au téléphone parce qu'elle est toujours avec son mari et quand j'ai voulu l'appeler il était là. Donc j'ai dit fais-moi signe quand t'es toute seule. Et enfin voilà, il y a plein de belles choses qui se passent.

Je pense que depuis cette conférence à Lessines, il y a plein de choses qui se sont passées.

Vous n'avez pas de locaux à Tournai ?

Ah non non, moi je me déplace toujours, je ne veux pas de locaux pour ma sécurité. Et pour la sécurité des femmes, c'est toujours moi qui me déplace. Et quand je fais un groupe de femmes, je change tout le temps d'endroit.

Vous organisez des groupes de parole ?

Au début, je pensais que ça aiderait seulement la parole. Je m'étais dit ça permet de se rendre compte qu'on n'est pas seul. Ça fait du bien moralement, mais quand on retourne chez nous, on est toujours avec nos problèmes. Et en fait, je me suis rendue compte que l'esprit du groupe était vraiment super important parce qu'on a toutes vécu la même chose. Et toutes les femmes qui viennent dans le groupe, elles disent “Ah mais moi je parle pas”. 3 minutes ça dure, parce qu'elles sont bien accueillies par les autres. C'est les autres qui font le groupe. Moi je suis là pour témoigner un petit peu qu'on peut s'en sortir mais je les laisse. Quand je les vois je suis trop fière quoi je me dis elles mettent à l'aise les nouvelles, elles leur disent t'es pas toute seule et on voit un impact. Elles quittent toutes leurs maris après un certain temps, elles osent le faire.

On fait pas les groupes pour qu'elles quittent leurs maris, c'est pour leur faire du bien. Mais un moment donné elles se rendent compte que... On en a encore une je pense, qui est avec son mari sur 50 personnes et on respecte son choix, c'est à son rythme, on la soutient et je vois qu'il y a vraiment une solidarité. On fait des groupes WhatsApp aussi pour donner les informations, ce qu'on fait, quand on fait des activités. Entre elles, on voit, il y en a une qui va pas bien, qui marque “Aujourd'hui ça va pas”, y en a une autre qui intervient. C'est incroyable cette solidarité et y a des amis, des binômes qui se font. Quand il y a un déménagement, il y en a une qui met déménagement, pouf, tout le monde y va. C'est incroyable.

Comment avez-vous eu l'idée de créer ces groupes de paroles ?

Alors après mon agression, je n'étais pas bien, mais j'avais besoin de rencontrer des gens qui avaient vécu la même chose. Donc la criminologue qui me suivait m'a proposé de m'accompagner à un groupe de parole qui était sur Tournai. Et quand je suis arrivée, déjà je ne me suis pas sentie à l'aise dans le groupe parce qu'il était animé par une personne âgée donc c'est une bénévole et c'était une dame de plus de 70 ans. On voyait que c'était une dame plus âgée, qui avait des principes, je n'étais pas à l'aise. Et puis il y avait un homme dans le groupe. Et ça, ça n'a pas été du tout. Parce que je trouve qu'on doit séparer les hommes des femmes. Evidemment, moi, ça venait de m'arriver. C'était un homme victime de violences aussi, des violences psychologiques, mais ça faisait 10 ans qu'il venait dans ce groupe. Un groupe, on a une date de début, et à un moment donné, les femmes, elles partent d'elles-mêmes, et c'est le but. Et elles reviennent de temps en temps pour dire Bonjour, pour encourager les autres. C'est toujours beaucoup de nouvelles. Il y en a peu qui sont là depuis le début. Donc déjà lui il était là depuis 10 ans. Moi j'étais encore très impactée, très fragile, j'étais encore appareillée, j'avais des béquilles. Et à un moment donné, je veux parler. Je ne sais plus ce que je dis. Et puis il me fait une remarque, mais vraiment désobligeante en me disant : “Mais toi t'es comme une machine à boisson, on appuie sur un bouton, on a tout ce qu'on veut”.

Et je venais de me faire dégligner et je l'ai regardé et je lui ai dit : “Mais je vous permets pas de me parler comme ça”. Et je me suis levée tout doucement avec la police, parce que la police m'accompagnait encore. Et ils ont compris qu'il fallait partir et je me suis dit : “Mais plus jamais j'irai là-dedans”. Finalement, le temps a passé. Un an plus tard, je me dis, je vais y retourner quand même au même endroit. J'y suis retournée, il était toujours là et il y avait 2 femmes étrangères et il y en a une qui commence à parler. Et la dame bénévole, la dame âgée lui a coupé la parole pour donner la parole à quelqu'un d'autre. Et là je me suis dit : “C'est pas possible, c'est pas ça un groupe de parole” et donc j'en ai parlé. J'en ai parlé, puis j'ai rencontré Caroline di Grégorio qui est la petite blonde. Elle est spécialisée dans les violences conjugales et c'était son rêve de faire ça et donc on en a parlé et on a décidé de le créer ensemble mais dans une autre ambiance. Déjà hommes et femmes séparés, ne pas couper la parole. Donc de temps en temps dans certains groupes on doit avoir un bâton de parole parce qu'il y en a qui prennent beaucoup de place et il faut que tout le monde puisse s'exprimer. C'est des séances de 2h00, moi j'aime bien que tout le monde puisse s'exprimer, enfin tous ceux qui ont envie.

Et donc on fonctionne très bien, il y a de la bienveillance où chacun respecte le temps de parole des autres et voilà. Et alors le centre où j'étais allée 2 fois a demandé une collaboration avec nous, mais j'ai dit non évidemment. J'ai dit non parce que je me dis c'est pour me coltiner le mec et la mamie qui a jamais connu ça. Non, c'est des gens qui savent pas de quoi on parle et on ne coupe pas la parole à quelqu'un qui est en train de sortir son paquet quoi. C'est déjà pas évident, surtout en étant africaine, c'est encore pire, c'est des autres violences. Et puis on profite beaucoup des africaines donc elle avait un courage et j'ai été enfin voilà, ça m'a vraiment choquée

donc je me suis dit : “Bah on va en faire”. Et puis on en a fait un, puis on en a ouvert un 2e, un 3e, un 4e et là. Il y a 2 organismes à Mons qui m’ont contactée pour en ouvrir de nouveaux parce qu’à Mons il y a extrêmement beaucoup de violence. Après voilà, tu vois, les groupes de parole sont lancés une fois qu’ils sont lancés. Moi j’aimais bien aller à tous les groupes, mais maintenant mentalement je ne peux plus. Donc comme les groupes sont lancés et que les psychologues de première ligne sont payés pour faire ça, moi je ne suis pas payée, les psychologues sont payés, donc je laisse la place aux psychologues. Et puis j’ai des autres choses, moi j’ai les écoles, moi j’adore être avec les jeunes, voilà, j’ai les conférences qu’on organise maintenant. Caroline et moi on donne des formations aux professionnels du secteur social pour leur expliquer comment réagir face à des victimes. Et donc voilà, je fais plein d’autres choses à côté maintenant. Mais les groupes de parole c’est magique, vraiment.

Et si jamais, il y a une des femmes dans votre groupe de parole qui a besoin d’un hébergement, comment ça se passe ? Est-ce qu’il y en a autour d’ici ?

Alors on a eu le cas justement jeudi. Jeudi, je vais à un groupe de parole où il y a une petite dame, une nouvelle qui vient et je vois déjà son attitude physique. Moi je repère ça tout de suite et donc je vois qu’elle n’est pas bien. Elle me regarde, elle me fait un signe de tête et moi je m’adresse à elle, je lui dis, écoute, tu es en danger, tu ne peux pas rentrer chez toi ce soir. Ce que tu dis c’est très grave, tu es vraiment en danger et donc elle panique, et on lui explique ce qu’on peut faire pour elle. Donc toutes les possibilités et on a des logements d’accueil qui sont prévus. Alors on a des maisons d’accueil donc là où elles sont pas toutes seules, elles sont avec d’autres personnes et quelque part c’est pas plus mal parfois de pas être seule. Et on a des logements de transit aussi, donc c’est un logement où la dame va aller pendant un mois, 2 mois, 3 mois, le temps de trouver un autre logement.

Mais tout seule dans ce logement ?

Ouais, dans ce logement de transit, elle est toute seule ou avec ses enfants, ça dépend avec qui elle est. Donc ça les logements de transit, c’est quand elle a décidé de quitter. Elle ne sait pas où aller, ça, c’est un logement de transit qu’elle peut avoir, je crois, pendant 3 mois renouvelable, le temps de trouver un logement. Quand c’est une situation d’urgence, il y a les maisons d’accueil ou les appartements. C’est les appartements protégés ou donc ça c’est un appartement qu’on peut avoir seul pendant 10 jours, le temps de se retourner, de réfléchir, de se reposer. Surtout parce que je pense que ces femmes-là, enfin je ne pense pas, je suis sûre, on a besoin de dormir et de réfléchir parce qu’on est toujours sur le quai-vive. Donc c’est un endroit qui est fait déjà pour se ressourcer, pour dormir, pour réfléchir. Toujours accompagné par des professionnels du secteur social qui vont aller pour quelques démarches. Donc ça existe. Il y a 3 sortes de logements.

Et ces maisons d’accueil, c’est des chambres à plusieurs ou c’est juste des espaces communs ?

Alors c’est des chambres, très grandes chambres avec une petite cuisine, avec la petite salle de bain. Mais elles peuvent être à deux mamans dans la chambre. Maintenant, il y a des chambres où elles sont seules. Tout dépend du nombre de personnes qu’il y a. Il y a des gens qui viennent pour un week-end, il y a des gens qui viennent pour une semaine. Il y a des séjours qui durent 9 mois, 12 mois, 18 mois. Donc tout dépend. Ce qui est dérangeant aussi, c’est qu’à chaque fois qu’il y a une nouvelle qui arrive, on déloge certaines qui ont leurs habitudes, parce qu’on a besoin de ton logement, parce que c’est une femme avec quatre enfants, donc on a besoin de ton logement, donc elle doit déménager. C’est l’inconvénient. Je ne trouve pas ça très chouette, mais après ça les sauve, ça les protège. Mais voilà, ça me dérange un petit peu. Le système de maison d’accueil me dérange un petit peu. Il y a la maison maternelle aussi. C’est une maison pour les mamans avec des enfants jusqu’à 10 ou 12 ans, je ne sais plus. C’est compliqué aussi parce qu’elles sont livrées à elles-mêmes avec leurs enfants. Elles doivent un peu se débrouiller, mais c’est quand même bien cadré par des assistantes sociales, des puéricultrices et tout ça donc. Et il existe encore une chose à Tournai, ça s’appelle la “Consoude” et là c’est une maison secrète, donc il y a que la police qui sait où elle se trouve. Quand on va dans cette maison, on ne sait pas où on va et en général ce sont des gens qui viennent d’une autre ville, ce n’est pas les tournaisiens parce que c’est trop facile. Donc ces maisons secrètes, ce sont des maisons quand il y a vraiment beaucoup de danger et on y place la maman pendant x temps, mais aussi avec les enfants jusqu’à 12 ans. Donc c’est très difficile parce qu’il y a des mamans avec des enfants de plus de 12 ans qui ne vont pas se séparer de leur enfant et c’est normal et qui ne vont pas partir à cause de ça.

C’est mieux des logements avec enfants ?

Il faut, c’est beaucoup mieux. Moi je me souviens, un jour on m’a dit, mais Madame, vous pouvez aller en maison d’accueil cette nuit, on vous met, mais les enfants sont trop grands, ils ne peuvent pas venir, on va les mettre dans la famille. Je dis non, mes enfants, ils restent avec moi, jamais de la vie, je me sépare d’eux. Et dire à une maman, vous choisissez, c’est votre sécurité ou vos enfants, elle va choisir ses enfants.

Des logements individuels, c’est mieux aussi. Parce que c’est compliqué quand elles doivent partager une chambre. Alors y a des filles qui s’entendent bien mais c’est pas toujours le cas. Et puis il se passe des drôles de trucs parfois. Ce n’est pas tout le temps des gens du même milieu non plus, donc il faut s’adapter au milieu aussi.

Il y a des milieux très défavorisés qui voilà, y a des femmes qui ont déjà vécu beaucoup de choses, dont la prostitution, dont la drogue, et qui sont hard en paroles et qui font peur à d’autres. Donc c’est bien d’avoir plusieurs espaces.

Je pense que pour dormir, c’est bien d’avoir sa chambre avec ses enfants ou toute seule. Après, il y a des gens seuls qui n’aiment pas être seuls. Donc je pense que dans ce type de logement, il faut prévoir des logements individuels, mais peut-être aussi des logements par 2 parce qu’elles craignent de se retrouver seules. Il y en a qui n’aiment pas être seules. Je pense que, quand on est avec ses enfants, on aime

bien rester avec ses enfants, mais quand on arrive seul, être avec une autre personne ça permet de se changer les idées, de parler, de créer des liens. Mais les espaces communs c'est bien. Dans cette maison d'accueil, là où je vais, j'interviens de temps en temps, il y a une grande pièce, un peu une salle de jeu où les mamans elles vont avec leurs enfants et elles peuvent jouer. La cuisine commune je trouve ça sympa aussi. C'est quand même un lieu d'accueil, donc accueil, ça veut bien dire ce que ça veut dire, on ne doit pas être tout seul. Je pense que pour dormir, c'est bien son intimité, mais que tout le reste, qu'il y ait plusieurs salons, la cuisine, il peut y avoir une grande cuisine collective. Il faut savoir aussi qu'il y a des cultures différentes, des cuisines différentes, donc ça parfois c'est compliqué aussi. Une salle de douche pour plusieurs pourquoi pas, mais je pense qu'il faut un petit espace. Il y a des femmes qui sont très blessées et qui vont pas oser montrer leur corps aux autres. Et je pense que quand on est victime de violence on n'a pas envie d'être nue devant quelqu'un. Donc je pense que tout ce qui est hygiène ça doit rester protégée, solo, même une petite douche et un petit lavabo, il ne faut pas grand chose, mais prendre sa douche toute seule, c'est important.

Dans cette maison des femmes à Roubaix, ils avaient aussi prévu un mini-salon de beauté.

Et ça, je trouve ça génial. J'ai rencontré une dame à Charleroi qui a fait ça, Donc elle a fait une maison de jour aussi qui est ouverte que le jour. Et donc il y a plein de petits espaces. Il y a un espace où on peut aller se laver, prendre un bain, prendre une douche. Et c'est bien parce qu'il y a des personnes à chaque niveau, donc il y a quelqu'un qui s'occupe des salles de bain, il y a quelqu'un qui s'occupe du vestiaire. Donc là le vestiaire c'est des dressing en fait, où il y a des tenues mais complètes, donc le vêtement, le manteau, les chaussures, le sac à main, tout. Et elles doivent acheter leurs vêtements. Mais alors acheter, c'est un euro symbolique. C'est pour dire qu'elles ne soient pas assistées, qu'elles parviennent à s'acheter quelque chose. Ou alors elle va aider à faire la vaisselle parce qu'il y a un endroit restaurant aussi où elle cuisine, il y en a qui cuisine, qui prépare, donc elle va aider à faire la vaisselle et puis ça lui donnera un crédit pour avoir sa tenue. Et à côté il y a aussi un espace esthétique donc où elles peuvent avoir tout ce qui est hygiène, brosse à dents, parfum, dentifrice, maquillage et elles peuvent utiliser. C'est mon rêve de faire un centre comme ça sur Tournai si j'ai les fonds.

Avez vous avez fréquenté des maisons d'accueil?

Je n'ai jamais voulu aller en maison d'accueil parce que j'avais mes enfants. J'étais dans ma maison, c'était ma maison, et je voulais pas quitter ma maison. J'étais têtue. Et je reste sur cette idée que c'était pas moi de quitter la maison. Maintenant, si j'avais eu des enfants plus petits, je crois que je l'aurais fait, pour notre sécurité. Mais comme je pouvais pas prendre mes enfants, je voulais pas partir. Et aller dans la famille, c'est ridicule. Il sait où se trouve la famille. J'allais pas mettre d'autres personnes en danger. Mais ce sont des espaces que si j'avais connu ça avant, et s'il y avait eu ça à Tournai, je pense que je serais allée au moins un après-midi, voir que j'étais pas toute seule, rencontrer des autres femmes peut-être, parce que plus d'amis, plus

de copines, plus rien du tout. Ça m'aurait fait du bien, et j'en suis persuadée. C'est mon rêve en fait de faire ce genre de centre, c'est mon rêve de faire ça.

Et à part ce salon de beauté, est-ce qu'il y a un autre espace qui vous ferait rêver?

Moi je pense qu'il serait bien dans une maison d'accueil comme ça c'est un espace un peu dépayçant. Une pièce avec des sols où y a de l'eau qui passe en dessous. Comme je dis, je vais loin dans l'idée, mais dans la reconstruction, cette simple idée d'être ailleurs, d'être à la mer, par exemple. Moi c'est la mer qui m'a sauvée, de voir peut-être de l'eau, même un aquarium avec des poissons, un endroit où on se sent dépaycé, ça peut être n'importe quoi, un autre thème aussi. Mais je pense que la mer fait du bien en général aux femmes. Moi, y a un endroit qui m'avait vraiment aidé aussi quand j'allais en activité thérapeutique. Quand je rentrais dans cet endroit, c'était vraiment magnifique. Je rentrais dans cette pièce et y a plein de petits endroits, donc y avait un tipi avec des Lumières Tamisées. Un peu plus loin, il y avait un gros matelas à eau, ça c'est une super idée aussi, un matelas à eau avec toutes des couvertures au-dessus, il y avait une table de massage et il y avait encore un endroit où là c'était tout, des coussins par terre et toutes des lumières avec des filets.

Ca s'appelle un espace snoezelen. C est vraiment des espaces de bien-être, de dépaysement. Je pense qu'il faut un espace snoezelen, c'est vraiment important dans ce genre d'endroit. Ça, c'est dans un centre d'activités thérapeutiques que j'ai découvert ça, aux marronniers.

Enfin pour tout le monde déjà l'eau c'est très apaisant, mais encore plus pour des femmes qui ont des traumatismes. C'est important d'avoir ce lieu apaisant proche de tout. Parce que quand elles ont besoin de partir, elles ont besoin de partir. Ou alors simplement juste pour aller se balader, pour faire des courses, pour accéder facilement aux écoles, etc. Et puis il faut bien se dire aussi que si on enferme quelqu'un loin, s'il veut partir, il partira quand même, mais il risque de lui arriver quelque chose. Tandis que si on n'est pas loin quand même de la ville où il y a des commodités, c'est quand même mieux pour éviter des catastrophes, parce qu'on se sent parfois pris au piège. Et quand tu te retrouves dans un endroit où tu sais pas sortir, c'est encore pire. Je pense que une fois que ces femmes, elles vont là-dedans, elles ont besoin de leur indépendance en fait, de retrouver leur indépendance et de savoir qu'elles peuvent faire ce qu'elles veulent et pas qu'elles doivent demander, est-ce que vous pouvez me conduire ? Non, non, non, elles peuvent faire ce qu'elles veulent.

Après parfois elles doivent être dépaycées quand il y a beaucoup de dangers Nous les centres, enfin les maisons cachées en général c'est des gens qui viennent d'une autre ville, mais je trouve que c'est quand même très violent comme truc parce que tu viens d'une autre ville, les enfants ils changent d'école, c'est comme ça. Après c'est pour leur protection mais ils se rendent pas compte que parfois c'est compliqué de déloger quelqu'un avec des enfants. En plus tu dois rester, je sais plus si c'est une semaine ou un mois parce que j'ai moins de contacts avec ces maisons-là. Sans sortir, sans donner de nouvelles, sans rien, c'est la prison quoi. Après je comprends que

c'est pour leur que ce soit pour leur protection, mais y a des limites quand même Et les enfants, déloger les enfants, changer d'école, m'oi c'est pas mon truc ça.

Vous trouvez qu'il y a eu une augmentation de la violence?

Depuis le COVID, déjà. Depuis le COVID, il y a vraiment une augmentation de la violence. Mais là, cette année, je trouve que 2025, c'est de pire en pire. C'est de pire en pire. On ne respecte plus les femmes et j'insiste sur les femmes parce qu'il y a de la violence chez les hommes aussi. Mais je n'en vois pas autant que chez les femmes, parce que je m'intéresse aussi aux violences faites aux hommes. Et je sais qu'il y a des hommes qui sont victimes de violences aussi de leur femme ou de leur homme, Dans les milieux homosexuels, c'est terrible. Mais là je me dis non, on est en train de nous bousiller. On revient au Moyen Âge, là où la femme était là pour faire à bouffer, pour s'occuper des gosses. Pour le devoir conjugal obligatoire qui n'existe plus.

A la police de Tournai, donc il y a le service d'assistance policière aux victimes qui traite toutes les violences. Donc ça peut être un accident de la route, un suicide, c'est toutes des violences ça voilà. Mais sur 700 dossiers ouverts l'année dernière, il y en avait que, je crois, 562 pour violences conjugales.

Entretien avec Tiphaine Dejonghe, designeuse de l'accueil de jour Maison des Femmes à Roubaix. 01/09/2025

Comment le projet a débuté ? Qu'est-ce que le CCAS ?

Le CCAS c'est le centre communal d'action sociale. Donc c'est les organismes qui sont rattachés aux communes, aux villes qui vont s'assurer que les citoyens aient accès aux aides, accès à leurs droits. Donc ce sont les services sociaux quelque part d'au niveau des communes. Donc celle de Roubaix qui a une maison centre, qui a des CCAS de quartier pour être en proximité. Et ils ont des maisons d'accueil qui sont des maisons où les gens peuvent venir se poser, prendre une douche, faire leur lessive ou ce genre de choses, se nourrir. Et ce sont des maisons qui sont ouvertes la journée.

Et le projet est parti à la base, c'était pendant que la métropole de Lille était capitale mondiale du design. Ils ont lancé une dynamique de ce qui s'appelait les POC, les proof of concept où l'idée c'est que les collectivités, les entreprises, enfin toute organisation pouvait lancer un POC et était accompagné par un designer pour monter un projet. Et donc le CCAS de Roubaix s'est inscrit dans cette démarche-là initialement pour repenser sa relation entre les travailleurs sociaux et les usagers. Donc ça c'était vraiment le point de départ. Et puis du coup j'avais été retenue pour accompagner ce projet. Il m'avait contacté pour faire un séminaire de sensibilisation des managers sur la méthode d'approche de design thinking.

Donc c'était un concours ou ils vous ont contacté directement?

Il y a eu une mise en concurrence au point de départ sur ce projet, on était 3 designers et donc j'avais été retenue sur les 3 designers. Et en fait du coup, le séminaire, l'idée c'était vraiment d'acculturer les managers à la méthodologie qui était assez nouvelle pour eux. Et du coup, avant de se lancer dans le projet, ils voulaient quand même qu'il y ait un minimum de culture quelque part dans l'organisation sur ce sujet. Et donc du coup, ils sont partis sur le cas pratique de la maison des femmes en disant qu'en fait le constat qu'ils avaient fait, c'est que sur Roubaix, il y avait beaucoup de femmes invisibles. Beaucoup de femmes qui n'ont pas accès aux droits et qui du coup sont dans la rue, ne sont pas aidés et n'osent pas passer des portes du CCAS parce que c'est une population dedans qui est très masculine et donc elles se sentent pas du tout à l'aise par rapport à ça. Et donc ils se sont dit il faudrait qu'on fasse un espace qui soit dédié, entre autres pour des questions de violences conjugales. Donc voilà, sachant que ce n'est pas l'unique raison de la maison des femmes, mais ça en faisait partie.

Et du coup, lors de ce séminaire, on a commencé à imaginer ce que pouvait être les besoins, quels étaient les parcours actuels des femmes ? Si on faisait un lieu, quels étaient les éléments importants à prendre en considération ? Et donc suite à ce séminaire là en fait la directrice m'a recontacté en disant "Il faut absolument qu'on est lancé sur le sujet, c'était très motivant ce séminaire et il faut qu'on continue à avancer sur cette Maison des femmes ensemble de la même manière".

Et donc de là, on a organisé plusieurs ateliers. Suite au séminaire, il y a eu un atelier avec l'ensemble des partenaires du CCAS sur cette question de la femme. Donc le département, tout ce qui est amitié, partage, toutes les structures d'accompagnement à l'addictologie, aux violences, la médiation sociale. Enfin, il y a eu énormément d'acteurs qui se sont impliqués. On a fait tout un atelier où on a réfléchi plusieurs détails à certains concepts, dont la question de l'accueil. Et en fait, quand la femme passe la porte, qu'est-ce qu'on doit prendre en considération ? Et à la suite de cet atelier-là, on a enchaîné sur un atelier avec des femmes cibles, donc ça a été un atelier qui a été animé avec l'aide de d'assistantes sociales qui les connaissaient bien pour les mettre en confiance.

Et de là, ensemble, on a réfléchi à, alors là c'était un peu plus ludique quelque part l'approche, mais ce serait quoi les ambiances ? Qu'est-ce qui devrait se passer dedans ? C'est quoi les activi-

tés ? Qu'est-ce qu'on doit retrouver et qu'est-ce qu'on ne doit pas trouver dans cette maison des femmes ? Typiquement, la question de la place de l'homme a été un vrai sujet de discussion. Parce que c'est une maison qui est dédiée aux femmes, mais il ne faut pas non plus que l'homme soit interdit dedans. Typiquement un médecin qui doit venir par exemple. Qu'est-ce qui se passe dans ces cas-là ? Un enfant d'une des femmes ? Parce que souvent elles ont des enfants et du coup, jusqu'à quel âge elles peuvent venir avec leurs enfants garçons ? Parce que si elles ont un enfant, un garçon de 25 ans, il a le droit de venir avec elles ou pas. Donc ce sont toutes ces questions-là qui se sont posées avec elles. Et puis s'est posée aussi la question vraiment de l'accompagnement en fait, de tout ce qu'on pouvait y mettre. Et donc à la suite de ces deux premiers ateliers, après on a fait des ateliers pluri-acteurs quelque part, donc les agents du CCAS, les partenaires et des femmes. Donc on a tous travaillé ensemble et on a été directement dans les locaux. Donc c'est une ancienne maison d'accueil, donc la structure était déjà là, avec des douches, des toilettes, différents espaces qui étaient proposés.

D'ailleurs un local qui de base avait déjà un potentiel qui était très intéressant. Et du coup, de là, on a réfléchi plus à l'usage de ces locaux, quelles étaient les différentes salles, comment on allait occuper les différentes salles, à quels usages, comment ça allait se passer ? On s'est rendu compte qu'il y avait des usages pluriels dans certaines certaines pièces, qu'il fallait des coins plus calmes et puis des coins plus collaboratifs et des coins plus pour pouvoir recevoir quelque part le public, donc avec la notion de confidentialité. Donc on a travaillé en fait tous ces lieux-là, à quels usages on pourrait avoir dedans ? Comment ça serait parti ? Et puis on a travaillé sur cette notion de maison. Parce qu'on est parti sur la question de la maison des femmes avec cette... En fait, le sujet de fond qui est ressorti dedans, c'est aussi que les femmes se sentent bien dans cela, qu'elles se sentent en confiance. Et cette notion de confiance, elle a été primordiale et elle s'est retrouvée quelque part sur tout le parcours. Donc dans les éléments clés qui sont ressortis, il y avait la notion de «il ne faut pas que ce soit un lieu stigmatisant».

Il fallait que ce soit quelque part, qu'on sache que c'est ce lieu-là, mais pas non plus que ce soit visible sur la place publique. La preuve en est, c'est que certaines femmes qui subissent des violences conjugales vont se réfugier à cette maison des femmes. Et on sait que les hommes tournent autour dans le quartier sans jamais trouver la maison. Donc ça se passe, c'est communiqué par du bouche à oreille. L'inscription "c'est la maison des femmes", il y a aucun panneau, il est juste écrit au pochka sur la fenêtre.

Donc ça reste très très discret, avec l'avantage aussi de ce lieu-là, c'est qu'il y avait un grand portail, une grande grille de portail, donc ça sécurise. Donc ils ont mis un système de sonnette pour pouvoir filtrer les entrées et s'assurer que n'importe qui ne rentre pas comme ça. Et donc il y a aucune voiture sans autorisation qui peut rentrer aussi sur le petit parking qu'il y a devant.

Donc il y a vraiment cette notion de sécurité. Mais une fois cette notion de sécurité passée, ce qui est ressorti très fortement et qui était je dirais un des points forts de cet espace, c'est que quand on va dans un CCAS, c'est très administratif. On arrive, il y a un sas d'accueil qui est souvent très froid avec des petites chaises d'attente en plastique le long du mur avec 50 000 affiches violences, drogues, machin hyper stigmatisant. Et puis on a un sas, un guichet d'accueil pareil, très froid avec la ligne de sécurité à pas dépasser. Et la vitre en plus avec le COVID qui est passé, ça n'a fait que s'empirer avec la vitre de protection devant l'agent. Enfin bref, rien qui m'aide en confiance.

Et là on s'est dit non, il faut vraiment le retravailler. Et le point qui était le plus central, c'est que pour pouvoir réellement accompagner une femme, quelle que soit sa situation, il faut d'abord qu'elle se sente en confiance et en sécurité. Donc on crée un espace qui est hyper accueillant, sur lequel elle peut juste rentrer et aller boire un café. Et elle est pas obligée de parler de son problème tout de suite et elle peut se poser. Il y a un endroit où elle peut aller faire une sieste, si elle a besoin de prendre une douche, elle peut aller prendre une douche, si elle a besoin de manger, elle peut

manger. Elle peut déjà juste ça, se sentir apaisée, en sécurité, elle et ses enfants. Et puis seulement après les démarches vont pouvoir se mettre en place où là on viendra la voir et quelque part il y aura l'aide qui sera avec l'accompagnement qui va se mettre en place. Et du coup tout a été pensé dans ce sens-là. C'est vraiment ça, c'est cette mise en sécurité, mise en confort quelque part, rassurer la personne, la sécuriser mentalement et physiquement. Donc voilà, du coup, on a repris les codes d'une maison, on a fait une entrée très colorée avec des petits bancs, avec des coussins, des magazines, des niches, des peintures qui sont mises. On a retiré toutes ces trucs, alerte, drogue, violence, machin, tous ces documents-là on a tout retiré des murs. Toute la maison de toute façon a été repeinte avec des couleurs vives, joyeuses. Voilà, on n'a pas du tout l'impression d'être dans un lieu administratif quand on est dedans.

Donc ça, ça a été un des premiers éléments clés qui effectivement a beaucoup d'impact sur la population qui vient. Et les premiers retours que j'ai pu avoir dans les premiers résultats, c'est qu'ils ont un public du coup je dirais plus compliqué qu'avant. C'est un public auquel ils n'avaient pas accès, qui vient là et un public qui du coup enfin se sent en confiance. Et il y a des choses qui se libèrent, qui sont beaucoup plus intenses que ce qu'ils avaient pu rencontrer jusqu'à présent en fait. Donc voilà, il y a des femmes séquestrées, enfin il y a des choses... J'y suis allée une fois, il y en a une qui se planquait vraiment, elle avait été séquestrée. Donc voilà, ce sont des choses assez lourdes.

Les limites de la Maison des femmes, c'est que des horaires bureau quelque part, et vendredi à 17h, il ferme les portes et les gens sont dehors, donc la personne retourne en plein hiver en fauteuil roulant handicapée, sans logement, sans rien quoi. Donc c'est compliqué, sachant qu'il y a une vraie problématique d'hébergement. Il n'y a pas suffisamment de solutions d'hébergement pour les personnes en difficulté.

Donc voilà, ça ce sont des choses qui sont importantes. Après, on a travaillé sur le relationnel et du coup dans toujours dans cette dynamique de casser le code administratif et créer une relation de confiance. Tout était en mode expérimental. De toute façon, ils le sont en expérimentation continue, ils sont régulièrement en train de bouger les choses, de réajuster. Et du coup, on a expérimenté des salles de confidentialité plutôt que des bureaux. Et donc l'idée c'est qu'on a repris le code de petits salons avec des petits fauteuils, une table basse et les assistantes sociales recevaient les femmes dans ces espaces, donc des espaces très toujours très chaleureux avec du beau mobilier. Je reviendrai sur le mobilier parce qu'on a eu un gros coup de chance sur cette sur ce projet.

Mais là, l'idée c'était vraiment de travailler plus en côte à côte qu'en face à face. Et effectivement ça a permis, ça aide à libérer la parole. Donc ça a eu des gros avantages sur ce cette notion-là. Par contre des inconvénients en termes d'ergonomie du travail parce que travailler sur un ordinateur dans un fauteuil avec une table basse et au bout d'un moment le dos commence à en souffrir. Donc ils sont revenus sur des solutions alternatives. Bon COVID aussi a fait que ça a aussi bousculé certains codes et y a des expérimentations qui ont pas été jusqu'au bout non plus par rapport à ça. Mais voilà, on a expérimenté ce côté-là et du coup il restait des espaces comme ça plus en mode confidentiel. Et de toute façon, même quand ils sont revenus avec des bureaux, c'était vraiment en mode beaucoup plus convivial. Donc fallait pas le bureau administratif, c'étaient des petits bureaux comme plus on pourrait avoir son bureau en télétravail quelque part. Donc des choses beaucoup plus agréables, très décorées, donc vraiment toujours cette notion-là.

Qu'est-ce qui est ressorti des ateliers, qu'est-ce que les femmes ou les professionnels ont surtout demandé suite aux ateliers?

Alors ce sont les femmes qui ont travaillé sur les ambiances. Donc on avait mis des jeux de palettes de couleurs et elles ont choisi les jeux de palettes de couleurs qui ont inspiré quelque part la déco.

Donc on va avoir la salle restauration, elle va avoir un mur qui est en bleu canard par exemple au fond avec des tables en bois. Enfin vraiment des choses très sympas. Alors on avait une grosse problématique, c'est qu'on avait 0 budget.

Donc voilà, on a dû faire avec, donc on a rêvé. Mais c'était aussi l'objectif de ce projet-là, c'est de se dire on s'autorise à rêver et puis on cherchera des comment on met en œuvre ces rêves dans un 2e temps. Et donc on a une très forte mobilisation des services techniques de la ville qui ont pu mettre en couleur, mettre en peinture et qui ont fait des choses assez sympas dans ce fameux mur bleu canard. Ils ont lancé un appel aux dons en interne du CCAS et qui a très bien fonctionné. Il y a eu plein de gens qui ont donné plein de choses dessus. Et puis c'était Noël avant Noël, puisque c'était en juillet, août que ça s'est passé. En fait, en cherchant des solutions, je me suis rendue compte que dans j'avais dans mon réseau quelqu'un, un ami qui tenait un magasin de vente de meubles.

Et donc je l'ai contacté, j'ai essayé de contacter un maximum de personnes dans mon réseau pour voir si on avait des leviers et donc je l'ai contacté. Il m'a dit, tu sais qu'en fait nous on a du seconde main, on a des meubles qui arrivent, qui ont des défauts, donc on ne peut pas les vendre. Et du coup, aujourd'hui, plutôt que les jeter, on en fait des donations. Et il m'a envoyé son catalogue de tous les produits qu'il y avait comme ça en seconde main. Le catalogue correspondait à tout ce dont on avait rêvé, mais en mieux.

Je leur ai envoyé, ils m'ont dit mais c'est le Père Noël qui nous est arrivé, qu'on pouvait pas rêver comme ça. Enfin ça a été vraiment, ils ont été ravis de tout ça. Donc il y a un très beau mobilier qui a été mis en place, avec des petits défauts, mais on les voit pas justement pas les défauts. Pareil, ils ont eu des donations de linge de maison, je crois que c'est même des fois du très beau linge de maison, des très belles serviettes et tout ça, des choses de qualité. Ce qui fait que même les agents qui bossent dans le dans cette maison des femmes, il y a un vrai sentiment de reconnaissance, de valeur.

A chaque fois que je retourne là-bas, on sent qu'elles sont hyper heureuses de travailler dans la maison des femmes. Il y en a même une qui était dans une situation professionnelle compliquée et qui en fait est partie travailler dans cette maison des femmes et ça l'a transformé radicalement. Donc ouais avec beaucoup de sens, des bonnes conditions de travail. Alors du coup ce qui est compliqué, parce que elles sont quand même dans un cadre administratif et elles sont les contrats et les formats du CCAS, alors que là elles ont quand même beaucoup de flexibilité dans la façon dont elles travaillent au quotidien. Donc il y a souvent des conflits entre les 2. Des choses à arranger, ne serait-ce que les horaires. Il y a des jours où il y a pas grand monde qui vient. Et puis il y a des jours où, ils savent jamais, il peut avoir 5, 6 personnes avec des enfants, des machins, des cas compliqués qui poussent la porte. Et des urgences à gérer. Et donc elles sont très flexibles, mais elles doivent se plier quand même au contraite, ne serait-ce que devoir badger les horaires, ce genre de choses qui parfois viennent se contredire.

Pour la petite anecdote, quand on a fait le séminaire au point de départ, chose qui était très nouvelle, c'est que justement on leur disait, il faut rêver en fait, on va commencer par rêver, on cherchera après les solutions. Et même la directrice s'est prêtée à ce jeu là. Et l'élu de l'époque est venu aussi dire "bah on n'a pas de budget, mais on cherchera quand même, on s'occupera de ce sujet-là, pour l'instant, réfléchissez à ce qui serait bien de faire dans cette maison des femmes". Et donc ça s'est lâché un peu. Et j'ai un groupe qui a même travaillé en disant, on devrait faire un spa machin et voilà. Et j'ai dit OK, allez-y, poussez le sujet quelque part. Et en fait, en creusant le sujet, ce qu'on s'est rendu compte et qu'on a validé avec les femmes en question, c'est que ce qui était important, ce sont des femmes qui sont souvent dans des situations très compliquées. Et en fait, par ces situations, elles finissent par s'oublier, elles, en tant que femme, et perdent toute féminité. Elles ne prennent plus soin d'elles et tout. Et ce qu'il y avait derrière cette notion de spa en fait, c'était ce besoin de se reconnecter à soi-même, à se retrouver en tant que femme, voilà. Et du coup on est

sortie, on n'a pas fait un spa mais il y a tout un espace, il y a une salle qui est dédiée à la socio-esthétique. Et donc c'est une salle dans laquelle il y a un miroir, il y a une coiffeuse avec le miroir, il y a plein de bijoux qui sont mis, alors pareil, toujours avec des dons et tout ça.

Je crois qu'il y a un peu de maquillage mis à disposition, il y a des vêtements aussi, ils reçoivent beaucoup de dons de vêtements, donc il y a des vêtements qui sont mis à disposition, et il y a régulièrement une socio-esthéticienne qui vient leur apprendre à se retrouver, à reprendre soin d'elles et à se retrouver en tant que femme.

Et en fait, on s'est rendu compte que ça faisait partie des éléments qui étaient importants. C'est qu'au-delà de l'accompagnement social quelque part, juridique, psychologique, parce qu'il y a une psychologue aussi qui est là, qui vient faire des permanences. En complément, il y a aussi besoin de d'autre chose. Donc il y a plein d'ateliers qui sont créés, des ateliers de danse, de peinture,... Il y a plein de choses qui sont mises en place pour que quelque part, elles retrouvent du plaisir, elles retrouvent la motivation, elles retrouvent des espaces où elles se sentent bien.

Ils sont hyper créatifs là-dessus. Ils sont régulièrement en train de mettre en place plein de nouvelles activités à la maison. Il y a plein de productions de ce qu'elles ont fait, ce qui rend aussi le lieu très vivant quelque part. Il y a une appropriation qui est très forte.

Est-ce que du coup il y a des choses que vous n'avez pas pu mettre en place faute du bduget ?

Après on a trouvé des arrangements parce que dans ce qui était aussi important par exemple, c'est il y a une cuisine là-bas. Alors je sais pas s'ils arrivent à vraiment le mettre en place parce qu'un des objectifs c'était de faire des ateliers cuisine, donc ça je sais pas si ça s'est réellement développé ou pas. Par contre on s'est rendu compte que les travailleurs sociaux, comme c'était des situations très difficiles, ils avaient besoin d'un espace rien qu'eux.

Et donc typiquement c'est la cuisine qu'on a décidé d'être un lieu bi-usage. La priorité c'était les agents qui pouvaient à un moment donné aller dans cette cuisine et fermer la porte et s'isoler seul ou avec un autre agent, mais avoir leur bulle. Et donc ça, a été des choses où justement il manquait une pièce. On a dû trouver ce jeu-là.

Je dirais qu'en termes d'usage on veut toujours en faire plus, mais après il faut pouvoir animer, c'est toujours compliqué. Je pense qu'après se poser la question de la volumétrie du nombre de personnes qui passent et ça je sais pas où ils en sont exactement par rapport à ça parce qu'il fallait le temps que ça fasse son bouche à oreille. Je ne sais pas si ça leur arrive à un certain moment d'arriver aux limites, aux capacités limites. Et après il y avait la question de pouvoir gérer l'hébergement, mais là ça passait sur une autre dynamique de structure.

Et cette structure potentielle d'hébergement au final, elle a été construite ?

Non, il y a pas eu de suite par rapport à ça. Le social reste compliqué. On a beau dire qu'en France, on met beaucoup de budget dans le social, quand on est sur le terrain et qu'on envoie les gens qui sont dans le social, on se rend compte qu'il y a encore beaucoup à faire. Mais bon, pour les mêmes questions difficile de trouver cet équilibre. Après ils ont un gros réseau de partenaires sur lequel ça réoriente très vite.

L'idée de la maison des femmes aussi, c'est vrai que j'ai pas du tout parlé de ce côté-là, c'est que ils ont fait le constat qu'aujourd'hui une femme elle arrivait avec rarement une seule problématique. Elle va se retrouver typiquement celle qui vit des violences conjugales, la première question c'est sa mise en sécurité physique, enfin physique et mentale. Voilà donc sur du très court terme. Puis après elle va avoir tout une dimension psychologique pour apprendre à retrouver des forces et à

comprendre de la hauteur sur la situation. Pour avoir besoin d'un accompagnement juridique pour sortir juridiquement de cette situation-là et monter le dossier qui va bien. Et puis elle va avoir besoin de trouver un logement et petit à petit un boulot et pendant ce temps-là pouvoir s'alimenter et potentiellement avoir des enfants à gérer et voilà. Et puis peut-être des problèmes de santé aussi qui sont à accompagner dans tout ça. E peut-être des problèmes d'addictologie. Et en fait, il y a souvent plusieurs sujets derrière le premier sujet. Et dans les parcours aujourd'hui, elles étaient renvoyées d'un service à l'autre, donc elles devaient parcourir Roubaix, voire la métropole pour accéder aux différents services. Et là, l'enjeu de la Maison des femmes, c'était de se dire non, c'est tous les services qui viennent à elles. Donc au travers de partenariats et de permanences. Donc ils ont une psychologue qui vient régulièrement, ils ont une ou 2 assistantes sociales qui sont toujours sur place, ils ont une psychologue qui doit venir 2 jours par semaine. Ils ont une médiatrice juridique qui vient aussi pour les aider à monter ces dossiers-là. Et puis ils ont différents relais comme ça qui vont soit faire des permanences, soit faire des ateliers, des temps d'information, et eux vont faire relais aussi de ces structures. Jusqu'au commissariat de police, parce qu'une femme qui subit des violences conjugales et qui va dans un commissariat de police, c'est souvent beaucoup d'hommes. Et parfois elles, elles ne sont pas à l'aise, ou voire elles ne sont clairement pas écoutées. Ils ont monté un partenariat et ce sont les policiers qui viennent à la maison des femmes. Donc elles se sentent déjà plus en sécurité dans le cadre et puis elles peuvent être accompagnées si besoin par l'équipe.

Du coup les hommes peuvent quand même venir à la maison des femmes ?

Alors les hommes peuvent venir à la maison des femmes, mais elles font attention à ce que elles soient au courant en amont. Par exemple, il y a des journalistes qui sont passés et tout ça, elles font attention de bien les présenter et de rassurer et de s'assurer que il y ait pas de problème par rapport aux femmes.

Mais l'idée c'était, et c'est ressorti avec le dialogue avec elles, qu'il fallait pas que ce soit une bulle entre femmes. Il ne fallait pas que ça se soit un entre soi, ça c'était pas bon pour la reconstruction. Il fallait qu'il y ait quand même des présences masculines, mais pas dans l'équipe d'accompagnants, donc pas au quotidien, mais vraiment de façon plus ponctuelle.

Et pourquoi vous pensez que dans la reconstruction c'est important qu'il y ait justement cette présence ponctuelle d'hommes?

Pour montrer qu'ils sont pas forcément tous dangereux en fait, que certains peuvent être aidants. Mais par contre oui faire attention à ça quoi. Après, il y a un autre sujet qui est important et un des points difficiles, c'est que toutes les femmes cohabitent et la cohabitation n'est pas toujours évidente. Ils ont parfois des gens avec des profils psychologiques un peu complexes et du coup se retrouvent dans la même salle, dans une salle sur laquelle il y a une autre femme qui est là avec ses enfants en bas âge quoi. Et ne serait-ce que le vocabulaire utilisé par exemple, ou des montées en tension d'un coup ou des conflits entre elles. Enfin, il y a des moments où des moments qui ne sont pas simples non plus, et je pense que ça dans la conception d'un lieu on ne l'avait pas plus anticipé que ça. Et ça va être, je pense, important qu'il y ait au moins deux espaces collectifs pour que s'il y ait tension, qu'on puisse quand même se séparer plus facilement en fait.

Est-ce que vous avez eu des certaines références, des inspirations de bâtiments ou d'accueil existants pour designer cette maison des femmes ?

Alors je dirais la seule inspiration qu'on ait prise, c'était la maison des femmes de Saint-Denis qui avait été ouverte avant, qui a été un peu le point de référence quelque part dans le concept. Après ça a été beaucoup à l'intuition ce projet, à la co-construction et on a vraiment avancé ensemble

comme ça et plus en partant de leurs besoins. Après j'ai pris plein de photos, j'avais été faire des photos langage sur des ambiances, des usages pour faire parler les femmes et les aider dans ce qu'elles voulaient. Donc vraiment plein, plein, plein de photos. Et elles sont exprimées en disant Qu'est-ce que la maison des femmes et qu'est-ce que c'est pas ? Et les photos ont aidé quelque part à définir ça, par exemple, à mettre des mots plus facilement, à aller chercher des sujets auxquels elles n'auraient pas forcément pensé initialement. Après moi je suis de base, je suis spécialisée dans tout ce qui est intelligence collective, donc je crois beaucoup au potentiel du collectif et à sa capacité de construire par eux-mêmes des choses. Je pense que là, c'était vraiment un très très bel exemple.

Entretien avec Jean-François Masselis, directeur du service d’aide aux victimes de Roubaix. 08/08/2025

Pourriez-vous commencer par vous présenter vous ainsi que la SIAVIC ?

Je m’appelle Jean-François Masselis, j’y travaille depuis maintenant 31 ans. Je dirige depuis 25 ans. On fait partie du réseau national France victimes qui ont un peu près 130 services de victimes agréés ministère de la justice. Par territoire et par juridiction, il y a donc des structures socio judiciaire et agréé pour mener des actions d’aide aux victimes, d’accompagnement des victimes et de réponses à tout ce que demande les magistrats concernant la prise en charge, la protection de ces victimes. Donc nous on fait partie donc de ces réseaux, on existe depuis 1984. Voilà, à l’époque on était 2 personnes, maintenant on est une petite douzaine de personnes, principalement des juristes, mais aussi des psychologues, clinicien ou cliniciennes. Et puis des spécialistes de la protection des victimes, ça leur devoir c’est de répondre aux demandes des magistrats et de gérer des situations qu’on nous a orientés ou qu’on a découvert nous-mêmes. Justement, la situation alors je vais rentrer dans les détails puisque nous, notre activité, c’est à peu près 5 à 6000 personnes, l’immense majorité de notre travail, c’est l’aide aux victimes. Parce qu’on fait aussi de l’accès au droit, la lutte contre l’habitat indigne, en partenariat avec la métropole européenne de Lille, avec la préfecture, avec le parquet et avec l’ensemble des partenaires des collectivités locales en matière d’aides aux victimes.

Nous, on a effectivement une mission très particulière concernant les violences conjugales, les violences intrafamiliales. Alors bien sûr, on ne découvre pas la situation. Beaucoup de gens et notamment des magistrats arrivent pour nous dire “Oui alors voilà, on va faire ci et cetera.” Bon, j’ai l’impression qu’avant eux rien n’était fait mais non, on ne découvre pas la problématique. Moi ça fait 31 ans que je suis focalisé sur les violences intrafamiliales et les violences conjugales. Et pas seulement bien sûr.

Alors bien sûr qu’il y a eu des évolutions, c’est important que vous le sachiez. Puisque faut savoir qu’avant la réforme du code pénal du début des années 90. Les violences conjugales, en tout cas les victimes, ces affaires-là étaient traitées au tribunal de police. C’est-à-dire une juridiction qui était inférieure à celle du tribunal correctionnel. Les victimes dans ces situation-là étaient considérés comme une infraction normale. Maintenant c’est circonstances aggravantes. Avant, pour être considéré comme un délit, il fallait que l’incapacité temporaire qui avait été déterminée par un médecin soient supérieur ou égal à 8 jours, ce qui est très difficile. Donc de ce fait là c’était juger ou traité devant un tribunal correctionnel. Mais la majorité était traitée devant le tribunal de police, au milieu des affaires d’aboiement de chien, d’étiquetage, de mauvais étiquetages dans les commerces ou d’autres choses. Des infractions qui étaient contraventionnelles, donc c’était une avancée qui était majeure.

Mais il n’empêche qu’il y a violence conjugale et violence conjugale. Toutes les affaires ne sont pas égales. Tous ceux qui disent “Oui, on est dans des cycles où et bien, l’auteur pratique une emprise sur la victime”. Non et c’est heureusement plus compliqué que ça, parce que si on a que des affaires où le mis en cause était quelqu’un qui était sous emprise, je peux vous dire que là on ne ferait que ça.

Donc entre, les problèmes de communication dans le couple, qui aboutissent à ce qu’un des époux, majoritairement 99% le conjoint, à ce qu’on appelle une affaire de primo délinquant qui doit avoir une réponse adéquate. Et les affaires, on tombe sur des individus qui effectivement non seulement sont sous emprise, mais sont des gens violents, des gens qui ne veulent rien entendre, qui peuvent être récidivistes, qui ne sont contentes pas de commettre des violences à degré de gravité différente, mais aussi harceler, dévaloriser, nuire à l’image de la personne et lui faire perdre tout le sens commun.

On est alors amené à faire des évaluations de ces situations pour vérifier que la victime, alors que l’auteur n’est pas encore en détention parce qu’il n’a pas encore été jugé, mérite soit de se voir installer un bracelet antirapprochement avec le relais auprès de la victime ou un téléphone grave danger aux mains de la victime, sans bien sûr que le mis en cause soit au courant.

Pour un secteur sur comme Roubaix, c’est à peu près 2000 à 2500 procédures par an, nouvelles. Sans parler des situations où les victimes ne vont pas déposer plainte. À Lille c’est au tour de 3000 et 4500 dossiers. À Tourcoing, c’est un peu moins, c’est entre 1500 et 2000 années. Sachant que sur le secteur, il y a 3 commissariats. Il y a le commissariat de Lille qui recouvre le secteur de Villeneuve d’Ascq jusqu’à Armentières. Donc il y a des commissariats à Villeneuve d’Ascq et Armentières, mais ils sont sur la responsabilité du Grand commissariat de Lille. Il y a le commissariat de Roubaix sur une zone qui représente à peu près 240 000 habitants. Et il y a le commissariat de Tourcoing sur une zone qui représente à peu près 230 000 habitants.

Depuis toujours, la notion de protection des victimes, et plus particulièrement des victimes de violences conjugales, étaient au centre de nos réflexions. Quand je dis nos réflexions, c’est avec nos partenaires, avec les magistrats, avec la préfecture, avec des associations spécialisées ou voire militantes et savoir ce qu’on doit faire.

Les institutions judiciaires, ce qu’elles souhaitent, c’est faire en sorte que la victime ne soit pas doublement victime, en devant, s’il y a des enfants, encore une fois déménagé. Donc nous c’est ce qu’on privilégie, c’est que la victime reste à son domicile. Seul ou avec des enfants si elle en a. Et que c’est le mis en cause où l’auteur qui déménage. Soit dans sa famille, soit à ses propres frais, soit dans des lieux dont on dispose en général avec la structure de contrôle judiciaire. Alors, il y a des situations très particulières où il n’est pas possible que la victime reste à son domicile. Ça peut être parce que l’entourage, la famille ou des amis du mis en cause ou de l’auteur viennent l’importuner. Soit parce qu’elle n’est pas titulaire du bail, il y a des problèmes de droit etc. Ça a risque de la mettre en difficulté de rester dans le logement. Soit on trouve des relogements définitifs, parce que même si effectivement sur une période transitoire elle a pu rester dans le logement, à un moment donné, ça porte trop de ressentiment pour elle. Ça fait ressurgir des moments extrêmement difficiles et qu’il faut réfléchir à lui trouver un relogement. Un relogement dans un endroit qui n’est pas chargé de cauchemar, de souvenirs.

Alors bien sûr, nous, on travaille avec les CHRS, Brunehaut notamment, plutôt maintenant, SOLFA qui effectivement gère dispose un certain nombre de CHRS. Ils n’y relogent pas que des femmes victimes de violences conjugales. Il y a tout un tas de personnes, des gens qui par exemple se retrouvent à la rue parce qu’ils n’ont pas de logement et en attendant de bénéficier du dispositif d’ALO, fameux droit au logement qui est géré par la préfecture. Des gens qui sont parfois aussi en transition migratoire, des gens qui sont des SDF. Des jeunes femmes et aussi des jeunes hommes qui sont avant 25 ans, qui n’ont pas le droit au RSA et mis dehors par leurs parents ou sans parents.

Alors la question est, c’est de savoir “Est-ce que ces CHRS sont compatibles aux victimes de violences conjugales parce que les problématiques de ces personnes sont différentes ?” Sachant que parmi ces victimes, on peut avoir des personnes seules, des personnes accompagnées de leurs enfants. Parmi ces personnes seules, il y en a qui ont besoin d’un accompagnement social, d’autres non. Donc à un moment donné aussi, la difficulté c’est que chacun y trouve sa place et une forme d’autonomie. Il peut aussi avoir des femmes qui sont complètement autonomes, qui travaillent, qui peuvent être médecins. Alors oui, c’est la question qu’on a, des réflexions qu’on a par exemple avec “La maison des femmes” ici à Roubaix. Vous êtes une salariée avec un salaire, bah vous n’avez pas envie d’aller dans ce lieu avec des nouvelles arrivantes qui maîtrisent pas le Français. Aussi beau aussi, aussi bien conçu que soit ce lieu. En attendant de trouver quelque chose, il peut être opportun de trouver effectivement un hébergement transitoire mais elle va mal le vivre, peut être avec d’autres personnes qui n’ont pas, qui ne présentent pas les mêmes problématiques alors.

Aussi, sachant qu’il y a aussi un certain nombre de personnes qui ne comprennent pas pourquoi on y met on ne met pas des roubaisiennes à Roubaix ? Bah non parce que si on va les installer dans un lieu à proximité de là où elle habitait, qui vous dit que le mis en cause et son entourage ne va pas les retrouver. Quand on déménage quelqu’un, il faut se réorganiser par rapport à son lieu de travail si elle travaille, par rapport au lieu où ses enfants sont scolarisés ou gardés.

Parce que c’est vrai que nous, nous ne sommes pas une structure militante. Nous on est une structure agréée et on doit répondre aux droits positifs, celui qui s’applique avec des attentes des magistrats qui d’ailleurs, en fonction des tribunaux ou en fonction des régions, peuvent être un petit peu différent. Il est certain que si vous avez une région pas trop peuplée, ça va être un peu complètement différent. Une région qui est extrêmement dense, comme la métropole de Lille où il y a plus d’un 1000000 d’habitants. Il y a des dames, des victimes ; il ne faut pas leur parler des zones rurales parce qu’ils ont besoin de transport en commun, ils ont besoin de plein d’autres choses, elles ne sont pas véhiculées etc.

Parmi nos équipes, on assure des permanences, pas seulement ici. On est présent à l’extérieur, au commissariat toute la semaine. Du lundi au vendredi au tribunal judiciaire. À l’unité médico-judiciaire, là où se trouvent les médecins légistes qui vont quantifier et établir les certificats comme le demandent les magistrats, pour que ça puisse être entendu par le droit, les points d’accès au droit, les lieux mises à disposition par nos partenaires, notamment les communes. Les déplacements à domicile et l’hôpital ici qui, là on n’a pas de permanence, mais on a en lien direct avec eux, plus particulièrement les travailleurs sociales et le personnel médical. Ils ont quelqu’un qui est dans leur service. C’est une victime. Ils font appel à nos services pour qu’on aille se déplacer où on nous l’expliquait un petit peu, comment on va travailler avec eux pour prendre en charge ces personnes.

Alors nous, bien entendu que les victimes ne nous appartiennent pas. Si on s’aperçoit qu’il y a une structure spécialisée ou militante qui l’accompagne et qui fait ce qu’il faut, ça nous va bien. La seule chose, c’est que nous, on a besoin d’identifier et de la connaître. Parce que la seule structure qui doit rendre des comptes à l’incursion judiciaire, si ça déconne, c’est nous.

Et du coup, à part les CHRS, il existe quoi comme différents types de structures d’accueil ?

Alors nous, notamment avec notre fédération, quand on n’a pas de solution, on a quelques dispositifs, notamment avec les gîtes de France, particulièrement dans les zones rurales. Mais ce n’est pas évident parce que si vous avez un site qui est à vocation touristique, si vous commencez à avoir des individus qui viennent venir menacer ou importuner la victime... On n’a pas le même niveau de réponse que peut avoir un chrs qui est composé de son personnel de professionnel avec une formation. Et on a aussi des propriétaires de logements Airbnb qui peuvent venir en appoint. Avec le commissariat de Roubaix, on a aussi les bons d’hôtels. Mais là c’est vraiment un dispositif transitoire. Mais le problème c’est face à la demande c’est compliqué. Puis il est certain que les airbnb l’été ou le weekend va préférer prendre des clients qui vont le payer rubis sur ongle parce que le bénéfice est autre, c’est marginal.

Alors ici une chambre d’hôtel à Tourcoing et Roubaix, ils n’ont pas de clients normaux car 90% de leur chambre, ce sont des chambres qui sont payées par l’État pour y loger des gens qui sont soit SDF, soit des migrants. C’est sûr qu’on privilégie la protection des victimes, mais il faut quand même avoir un volant de logements ou d’hébergements ou spécialisés. Après, moi je ne suis pas assez qualifié en matière de définition architecturale intérieure et extérieure pour dire “ Oui, il faudrait si faudrait ça”. J’entends les attentes des victimes : des lieux apaisants. Parce qu’effectivement, ce n’est pas trop difficile de négocier avec un bailleur social pour qu’il mette à disposition un ancien bâtiment social. Mais il va être où en général, là où se retrouvent les HLM, est ce que les le quartier des 3 ponts à Roubaix, le quartier de l’étoile, le quartier du pile, ce sont des lieux apaisants, adéquats ? On a la réponse.

Comment trouver l’argent pour faire en sorte que ce soit dans les centres villes ou dans des quartiers plutôt tranquilles et bien fréquentés, à proximité de transport fixe ou dans des communes avoisinantes bien desservies. Aussi par exemple en matière d’hébergement des victimes de violences conjugales, ce n’est pas parce que vous êtes auteur que vous perdez l’exercice de de vos droits parentaux, systématiquement. Ça peut arriver, ça arrive régulièrement et la loi le consacre maintenant. Mais en imaginant que vous conservez les droits parentaux. Alors, vous faites comment ? Comment ça se passe quand la personne est hébergée dans un lieu particulier ? Il y a des salles pour le faire, pour rencontrer les enfants ? Il y a un lieu neutre ? Il y a un personnel pour venir faire tampon parce que Monsieur n’a pas le droit d’approcher la victime mais malgré tout, il y a le droit d’exercer un droit de visite et de ses enfants, comment on fait ? Donc quand on veut concevoir ces lieux, faut tout envisager. Moi je pense que la conception pavillonnaire, un ensemble pavillonnaire peut avoir des vertus. C’est vrai qu’à un moment donné, les hôpitaux étaient tous pavillonnaires. Vous savez que le premier hôpital non pavillonnaire, c’est huriez à Lille.

Parce qu’en gros, les pavillons, ça permettait de limiter la diffusion des maladies, donc on mettait les gens qui avaient telle maladie là, et cetera, donc qui se ne soignaient pas, donc on se préservait. Mais avec la pénicilline, on a réussi justement à séparer les les services. Mais les centres d’hébergement, vu que c’est du social, souvent il n’y a pas de financement enfin.

Parce que s’ il y en a un nouveau qui venait à être construit, qui le finance ?

L’état et le département, parce que ce qui concerne par exemple l’enfance, ça relève du département aidé par l’État. D’ailleurs, on en demande beaucoup aux départements. C’est la grande difficulté parce qu’en fait nous, en France, il y a 34000 communes c’est autant que dans toute l’Europe. Maire de Roubaix, Tourcoing, ... Chacun fait un peu ce qu’il veut. On a créé la MEL. Mais malgré tout, la MEL, ce n’est pas une collectivité territoriale avec des fonds obligés, c’est à dire qu’elle endosse des compétences si les maires le veulent bien lui donner.

En tout cas, voilà, la région finalement ne finance pas les chrs. Le maire peut mettre la main au pot. Mais globalement ce n’est pas ses compétences naturelles, c’est l’ARS, l’agence régionale de santé et le département. Sachant que ça sera toujours l’ARS qui aura le dernier mot. Parce qu’en fait, l’ARS, même si vous construisez ça, mais attention hein, votre bazar, nous on doit le gérer, on doit savoir. On n’a pas envie que vous y mettiez des roubaisiens ou des niçois. Vous y mettrez, les gens qu’on vous dira d’y mettre. En plus, l’État aujourd’hui a pas mal de chats à fouetter au niveau de la dette. Il n’y a pas pire aveugle que les gens qui ne veulent pas voir, mais aujourd’hui c’est fort inquiétant. Et le social, c’est 80% de la dette.

Alors aujourd’hui la question, c’est de savoir s’il peut pas y avoir des financements privés. De grands donateurs. Comme l’armée du salut, qui est à vocation privée. L’État, il ne donne pas grand chose. Parce que voilà, bon, moi je pense que dans votre mémoire parler du financement, ça vaut la peine. Et de faire un état des lieux sur ce qui existe en matière de chrs, et aussi de faire un état des lieux sur le public qui est relogé. Et de découvrir qu’effectivement, les victimes sont loin d’être majoritaires. J’ai vu des trucs pas mal, notamment pour faire des écoles spécialisées. Pas très loin de Baizieux, une ancienne maison de maître qui était récupérée. Ils ont abattu les dépendances à côté, puis ils ont construit un ensemble de pavillons autour et le noyau central, c’est la maison de maître. Ça, c’est l’exemple du maintien, s’il y avait un foyer ou un lieu d’hébergement, c’est comme ça que je verrai. Parce que, la victime, elle ne doit pas être désignée comme telle. Elle ne doit pas être dans un lieu où sur son visage il soit écrit victime. Ils rentrent dans le bâtiment, on ne sait pas que ce sont des victimes, sauf si elles ont envie de le dire, mais si elles ne veulent pas le dire voilà.

Entretien avec Josiane Coruzzi,directrice du centre d’hébergement à la Louvière. 17/11/2025

Je m’appelle Josiane Coruzzi, je suis la directrice de cette ASBL “solidarité femmes et refuge pour femmes victimes de violence” à La Louvière depuis 20 ans, mais j’y travaille comme intervenante psychosociale et puis juriste depuis 38 ans. Donc je connais bien ma maison. On a une maison d’accueil pour femmes victimes de violence et leurs enfants avec une capacité de 24 lits répartis sur 10 chambres et on a maintenant en plus 3 appartements supervisés qui peuvent être un appartement partagé ou pour une famille. Donc un grand appartement de 4 lits, 4 chambres, puis un plus petit de 3 chambres et puis un petit studio. Donc voilà, ça c’est notre infrastructure d’accueil et d’hébergement. Et à côté de ça, on a un service ambulatoire. Mais là, bon, ça intéresse moins l’architecte que vous êtes, on a un service d’accueil quotidien où les femmes qui ont besoin de renseignements, qui ont besoin de se poser, qui ont besoin d’un, d’une thérapeute ou d’une thérapie ou d’un suivi psychosocial. Ça c’est hors hébergement. Et évidemment, on donne des formations, on intervient en public, on fait partie du de la team de la ligne écoute violence conjugale, qui est la ligne officielle en Belgique francophone. Donc nous sommes parmi les 3 associations qui gèrent cette ligne. Donc on a des femmes et des enfants pour une période en hébergement, en tout cas officiellement liée à nous puisqu’on a un décret. Il y a des décrets qui reconnaissent notre maison et donc le décret prévoit une période de 9 mois, mais renouvelable 2 fois 3 mois. Donc en tout, ça peut aller jusqu’à 15 mois et on peut prolonger l’hébergement dans les appartements supervisés qui sont évidemment un cheminement vers l’autonomie. Donc là, ce n’est plus de l’hébergement collectif, donc elles sont en cheminement vers l’autonomie. Ça leur permettra de passer le sas du collectif où elles sont dans une espèce de cocon. Même si c’est pas toujours très confortable, mais après de retrouver une vraie vie.

Et vous ce n’est que des chambres collectives ?

Oui, en hébergement supervisé, on a 11 lits de possibles. Pour le moment, il y a une grande famille, une femme et quatre enfants, elle vit dans le grand appartement et il y a une femme seule qui vit dans le studio, voilà.

Et cette capacité, elle s’est décidée en fonction de la place que vous aviez ?

Elle s’est décidée avec le bâtiment lui-même. En fait, il a une histoire ce bâtiment, c’est à dire que au début, on a commencé dans une maison qu’on louait, qui était de briques et de broc. Mais assez vite, la ville de la Louvière nous a mis un bâtiment à disposition qui en fait au départ était une ancienne gare. Donc vous voyez la structure de l’ancienne gare, c’est donc du rez-de-chaussée tout le temps, donc c’est plat. Tout ce qui est hébergement, infrastructure de l’hébergement est en bas. En haut, nous avons les bureaux et un grenier pour stocker des choses. Donc l’ancienne gare qui avait été transformée en hôtel par un monsieur qui avait la possibilité de loger des travailleurs qui venaient de l’étranger, parce qu’on a une grosse entreprise qui s’appelait Baulé à l’époque et qui faisait venir des ingénieurs de l’étranger, et cetera. Mais il a fait faillite assez vite et la ville a racheté le bâtiment, mais tel qu’il avait été transformé en hôtel. Donc avec des chambres, toute la séparation, tout avait déjà été fait pour qu’il y ait des chambres. Et donc en fait, on n’a pas pu toucher nous à ce bâtiment en arrivant, d’autant plus qu’à l’époque, on était bien content de l’avoir et c’est impossible de toucher à l’infrastructure comme ça, proprement dite. C’est compliqué, ça coûte de l’argent. Donc on a toujours cette infrastructure de la largeur de la gare. Donc vous êtes tout en longueur, là comme ça, le côté gauche, vous êtes face à la maison, l’espace hébergement est dans le fond avec la salle de bain collective, un WC et un couloir de part et d’autre. Donc ça donne sur les 2 côtés, ça donne le devant et ça donne aussi à l’arrière dans les anciens quais. Et sur la droite alors, au milieu, entre l’hébergement et le côté gauche, il y a une salle à manger, un salon et une petite pièce collective. Et de l’autre côté, il y a la cuisine, l’arrière-cuisine, les buanderies, la cave. Et tout ça donne sur des anciens quais. Donc on a aménagé les anciens quais pour qu’il y ait des espaces de jeux pour les enfants, et cetera. Donc c’est une ancienne gare, c’est très particulier.

de jeux pour les enfants, et cetera. Donc c’est une ancienne gare, c’est très particulier. Avec les murs qui sont restés tels quels, avec une électricité qui date des années septante puisqu’on a eu cette maison en 1983. Donc nous on a hérité de ce bâtiment-là tel qu’il est là, avec une impossibilité de le modifier finalement. Donc les chambres sont petites. En fait, les chambres sont dans la partie haute de la gare. On appelait les pas perdus là, donc avec un très haut plafond. Donc le monsieur, lui, il a fait une espèce de cage comme ça, il a coupé le truc en 2, il a mis un faux plafond, mais alors en dessous du faux plafond, c’est du vide, et avec des dalles coupe-feu là. Donc c’est une infrastructure métallique qui sépare les chambres avec une insonorisation 0%, des murs très fins, et donc c’est encore comme ça pour la plupart des chambres. On a réussi à rénover 2 chambres pour les isoler complètement, mais chaque fois ça nous coûte beaucoup d’argent, donc on y va petit à petit. Mais les chambres sont extrêmement petites.

Comment trouvez-vous le financement ?

Alors comment se comment se finance la maison d’accueil? De un, le financement propre de la maison d’accueil, c’est à dire l’infrastructure proprement dite, elle doit s’autofinancer avec le paiement des hébergements, comme dans toutes. Mais ça, ce n’est pas particulier à nous, c’est le décret région wallonne des maisons d’accueil. Donc on doit faire payer l’hébergement et donc on a une grille de frais admissibles comme ça chaque année. Et on doit faire un prix journée en fonction de nos dépenses, mais des dépenses qui sont liées strictement à l’hébergement proprement dit. Donc on a très peu de moyens pour faire des travaux, pour faire des choses plus importantes. Et alors on a une petite participation aux frais de la région wallonne, mais qui est dérisoire ça fait 16000€ par an pour les frais de fonctionnement. Donc la maison elle-même, elle doit s’auto-financer, gaz, électricité, eau, et cetera, par le prix des hébergements. Et à tous les niveaux, si je dois racheter des meubles, si je dois racheter des lits, si je dois changer les infrastructures électroménagères, tout ça doit s’auto-financer là-dedans. Les subventions qu’on a de la région wallonne, c’est les financements à l’emploi essentiellement. Donc l’infrastructure elle-même, elle ne reçoit pas énormément d’argent.

Mais depuis 20 ans que je suis là, on a modifié quand même un petit peu l’espace. On a quand même essayé de recomposer l’espace, de mettre par exemple moins de lits dans les chambres. Parce qu’avant on avait des chambres, par exemple, on pouvait avoir 2 lits superposés, ça faisait 4 personnes, mais on avait juste à peine la place pour passer, on avait même pas une armoire, rien du tout. Donc on essaie de recomposer, on n’a plus 24 lits d’hébergement, on en a une vingtaine en réalité. On est censé en avoir 24, mais moi je réduis à 20 parce que sinon je dois faire des tout petits espaces. Et notamment pour les femmes seules, je dois les obliger à partager leur espace avec quelqu’un d’autre. Et donc ça devient de plus en plus compliqué parce que beaucoup de femmes ont des problèmes associés à la violence, notamment les problèmes de santé mentale, des problèmes d’insomnie, des problèmes liés au trauma, qui fait qu’à un moment donné, partager l’espace avec quelqu’un d’autre n’est pas toujours simple. Parce qu’il y en a qui souffrent, y en a qui ont besoin de fumer,...

Donc il y a des femmes seules qui ont leur propre chambre ?

Alors, les femmes seules, on essaie de les garder dans une chambre seule quand c’est possible, donc on a diminué les espaces disponibles, bien sûr, mais voilà. Mais c’est vraiment des petites chambres. Je sais pas combien de mètres carrés ça fait, mais c’est tout petit avec un lavabo et de l’eau chaude. Et les douches collectives sont à l’extérieur. Il y a 3 douches pour 20 et 3 WC puisqu’on a l’obligation d’avoir un WC pour 8 personnes. Ça ce sont des obligations légales qu’on doit respecter.

Et alors la subvention de la ville., elle nous a donné le bâtiment, elle nous l’a mis en bail emphytéotique. Donc c’est un bail de 35 ans qui, à mon avis, il sera refait d’ici 2032. Et donc on paye le franc symbolique. On ne paye pas le loyer, mais tout est à notre charge, à part refaire le toit par exemple

et les gros travaux qui sont obligatoires pour le propriétaire. Donc nous n'avons pas énormément d'argent pour l'infrastructure. On peut recevoir des dons, on peut travailler sur des frais de fonctionnement en fonction de subventions particulières qu'on reçoit. Par exemple, on reçoit des subventions pour la ligne d'écoute, on reçoit des subventions pour les formations, on peut mettre des frais des de fonctionnement là-dessus, donc on peut répartir des frais de fonctionnement. Mais par exemple, ici j'ai dû racheter quasiment toutes les housses de couettes parce qu'elles étaient en très mauvais état, donc ça faisait 24 housses de couettes. En termes de subventions, c'est pas miraculeux. Et alors les appartements, ar contre, là, on a eu de la chance. Le fonds du logement était intéressé par un partenariat avec nous et a rénové 4 appartements. Ils nous a mis en location, en gestion, donc on paye la location, mais là ça s'autofinance avec le prix de l'hébergement. Mais là, ils sont neufs. Et comme on est locataires, les gros travaux, c'est quand même à charge du propriétaire.

Et au niveau des espaces, qu'est-ce qui est commun ?

Les douches, le salon, et puis la salle de jeux pour les enfants. On a une salle de jeux tout au bout. J'ai sacrifié 2 chambres à l'époque, quand je suis arrivée parce qu'on avait pas de salle de jeux. Et quand je suis arrivée à la à la maison d'accueil comme directrice, on avait juste un espace au milieu là de tout. Les enfants n'avaient pas de salle à eux. Et maman n'était jamais tranquille non plus. Donc ils étaient dans la salle à manger ou dans le salon, ça courait partout. Maintenant, ils ont un espace à eux avec les éducateurs et on a ouvert un 2e espace. On loue aussi un rez-de-chaussée presque en face de chez nous, qu'on a transformé en bureau et le devant, on l'a transformé en garderie pour les enfants de 0 à 6 ans. Donc on peut aller là avec les petits enfants aussi. Donc on a 2 espaces collectifs, on a un grand salon et on a la salle à manger collective et alors la salle de jeux. Donc voilà, c'est ça, 2 espaces sinon elles sont dans leur chambre.

Et pour vous alors, si vous aviez un fonds illimité, ce serait quoi votre maison d'accueil de rêve ?

Moi, si je pouvais, il reste un espace vide, là, entre les chambres et le hall, là il y a moyen de faire quelque chose, de travailler en mezzanine pour libérer l'espace. Ça c'est mon rêve, je suis déjà en train d'y penser, d'ailleurs, c'est de voir comment on peut utiliser cet espace-là inoccupé. Et on pourrait donc, si on travaille en hauteur, faire des mezzanines et faire les chambres en haut par exemple, et libérer l'espace du bas pour faire comme un petit studio. Vous voyez, même si c'est petit, moi j'ai déjà vu des tout petits espaces qui étaient bien répartis et qui permettaient quand même d'avoir une sensation d'être chez soi. Moi, si j'avais vraiment beaucoup d'argent, je ferais des appartements, des mini-appartements, reliés par un espace collectif. Parce qu'il y a beaucoup de femmes qui ne sont pas bien du tout, et elles ont besoin parfois d'être en silence, dans un endroit où elles sont seules, où elles ont besoin de se sentir en sécurité, pas toujours de partager son espace avec les autres, c'est compliqué. Ça crie, c'est aussi générateur de conflits, c'est source de réactivation des traumatismes pour certaines. Et donc il suffit par exemple que ça crie une fois, ça peut lui rappeler son conjoint, et ça y est elle régresse, elle retourne en arrière, il y a des symptômes qui réapparaissent. C'est difficile quand on a beaucoup de femmes mal en point.

Moi, d'ailleurs, je suis quand même encore assez admirative de toutes ces femmes parce qu'elles arrivent encore à s'entendre plus ou moins, parce que moi, on me fait vivre là-dedans, je crois que je pète les plombs au bout d'une semaine. Vivre avec des femmes complètement différentes de soi, qui n'ont pas du tout les mêmes codes, qui n'ont pas du tout les mêmes notions d'hygiène, qui n'ont pas du tout la même façon d'éduquer les enfants. Elles vivent 24 h sur 24 avec ces femmes-là et les enfants, chapeau. Bon, maintenant, on fait beaucoup de travail autour de ça. Les femmes, c'est pas juste un espace qu'on leur offre, on leur offre tout un accompagnement à la fois collectif et individuel. Donc elles ne sont pas livrées à elles-mêmes, elles ne errent pas dans la maison. Donc ça change quand même la donne, évidemment.

Mais moi, si j'avais des sous, je ferais des appartements. Pas des petits studios, pas où elles vont s'enfermer et ne vont plus sortir. Donc ne pas non plus leur donner trop, mais qu'elles aient un espace à elles avec un petit frigo, de quoi faire du café, un endroit pour lire tranquillement, isolé. Vous voyez quelque chose d'un peu confortable, coloré, joyeux. C'est mon rêve.

Et avec quels professionnels travaillez-vous ?

Alors, il y a 4 éducatrices de jour, 3 de nuit, une chef éduc, parce qu'il y a pas de garçons, c'est difficile de trouver les hommes en hébergement. Et donc les éducatrices, elles sont là pour s'occuper des femmes, surtout des enfants, mais aussi des liens mère-enfant. Et aussi travailler dans le quotidien de la maison, aller conduire une femme quelque part, aller conduire des enfants à l'école, donner un coup de main pour les courses. Voilà donc le déménagement des femmes quand elles déménagent, plein de trucs comme ça. Après il y a une assistante sociale, une thérapeute, une juriste. Ça ça compose donc l'équipe psychosociale. Il y a moi qui suis la directrice et ma directrice adjointe qui va bientôt reprendre ma place. Moi, j'arrive bientôt à ma retraite, d'ici un an. Et alors, il y a l'équipe intendance, il y a une cuisinière à temps plein, donc qui fait les repas du 12h00 et qui prépare les choses pour le soir en semaine. Et elle prépare aussi les choses pour le week-end qu'on met en chambre froide. Et aussi 2 ouvriers qui sont les ouvriers de rénovation, d'entretien. On a aussi 2 travailleuses qui entretiennent la maison. Les femmes participent aux tâches ménagères des espaces collectifs et de leur chambre, c'est elles qui occupent les espaces, donc il y a un tableau de répartition des charges. Et j'ai ma secrétaire comptable aussi.

Est-ce que le personnel a sa propre pièce ?

Oui enfin c'est une pièce collective. Ce qu'on appelle la pièce centrale des éduc. Celles qui travaillent de nuit ont un vrai lit bien confortable qui est replié le matin et donc elles ont leur petit espace à elles la nuit avec une petite lampe, le téléphone à côté en cas de problème et voilà.

Et vous accueillez les enfants, mais les garçons c'est jusque 14 ans, c'est bien ça ?

Oui, même 13, parce que ça dépend de la manière dont l'enfant grandit. Dès qu'on se retrouve avec des adolescents garçons, ça devient très problématique dans la maison. Vraiment. D'abord, souvent à cet âge-là, ils ont pris partie. Et malheureusement pour nous, ce que nous avons déjà vu régulièrement c'est des garçons qui prennent le pouvoir sur leur mère. Qui sont des agresseurs potentiels aussi, et qui ont beaucoup de problèmes d'extériorisation, de manifestation d'agressivité. Et alors par rapport aux jeunes filles qui sont là aussi, c'est aussi problématique. Et quand on est devant un ado, un grand ado, c'est comme si on était devant un homme. Donc ici, les femmes sont à l'aise, elles se baladent avec leur peignoir semi-ouvert. On a quand même des femmes, par exemple, maghrébines. Les femmes maghrébines traditionnelles, tant qu'il y a un homme dans la maison, même si c'est un homme de 15 ans, elles vont devoir rester voilées donc elles ne sont jamais vraiment chez elles. C'est compliqué, les ouvriers le savent. Par contre, il y a un homme dans mon équipe d'ouvriers, il est très discret, très bienveillant, les gosses l'adorent. Ah oui, ça, dès qu'ils voient arriver papy, ça y est ! Et il n'a pas de rapport ambivalent ni ambigu avec les femmes. Il est respectueux, il ne cherche pas à séduire, il ne cherche pas à être séduit non plus, vous voyez, donc c'est bien.

Et du coup, cette limite d'âge, elle n'était pas là avant, vous l'avez instaurée qu'après ?

Non depuis le départ, ça. Mais on a fait des tentatives de temps en temps parce que parfois c'était impossible de ne pas héberger cet enfant-là, vous voyez. Mais bon, on a eu des portes cassées, on a eu des agressions à l'intérieur, on a eu des fugues de la part des garçons. Manifestement dans l'éducation des filles et des garçons, la colère, la frustration et l'agressivité est beaucoup plus extériorisée chez les garçons que chez les filles et les filles, elles intériorisent beaucoup plus. Il n'y a

pas ce même type de comportement. Et puis, il y a le fait d'être à l'aise dans la maison, pas être devant des hommes tout le temps. Mais moi, je vois que dans les autres maisons d'accueil où ils accueillent des grands garçons, ces maisons-là ont quand même des espaces. Vous voyez, donc les enfants peuvent disparaître et les ados, ils sont souvent dans leur chambre à jouer à la Playstation ou tout ce que vous voulez, et ils viennent que rarement dans l'espace collectif. Mais nous, l'espace collectif, il est quasiment indispensable vu l'étroitesse des chambres. On ne peut pas rester dans sa chambre tout le temps. Donc ce gosse, en fait, s'il restait dans une chambre, il serait tout le temps dans son lit parce qu'il y a pas d'autres espaces pour lui, donc ils encombrent l'espace commun. Donc pour les garçons, c'est compliqué, on n'a pas de solution miracle, on fait au cas par cas.

Comment vous gérez la confidentialité du centre ?

L'adresse du refuge n'est pas donnée et est secrète. Notre numéro est un numéro privé, donc il ne ramène pas à l'adresse. On accueille des femmes qui viennent de partout, de la Wallonie et de la partie francophone du pays. Donc il y a des femmes qui viennent de Liège, de Marches, de partout. Donc le fait de ne pas donner l'adresse ça leur permet d'être plus en sécurité pendant un petit temps. Parce que toutes les maisons d'accueil qui ont pignon sur rue, il suffit d'aller sur Internet et on retrouve l'adresse. Ici c'est plus compliqué, on ne facilite pas la tâche aux agresseurs.

Et la façade, elle ne laisse rien entrevoir ?

C'est une façade, on voit bien que c'est habité, mais parce qu'il y a des rideaux mais c'est tout. Il n'y a rien d'écrit, pas de plaque, rien qui indique que c'est un refuge. D'ailleurs, les gens ils ont du mal à penser que c'est un refuge, ça ressemble à une grande maison. Et au niveau de l'emplacement, c'est proche de commodité, accessible à pied. Il suffit qu'on traverse, on est à une rue d'un petit centre commercial où il y a Intermarché, il y a une boulangerie, il y a un tabac relay, là, vous voyez, où on vend des journaux, etc. Il y a des petits bistrots, il y a un peu de tout. On est à côté du Lidl. Et alors on est à côté des arrêts de bus qui mènent sur la Louvière. On est à un quart d'heure à pied de la gare centrale, donc c'est bien. Et en voiture, on n'est pas loin de l'autoroute non plus. C'est ce rapport de ne pas être coupé de tout, mais quand même être proche de tout à la fois. Elles sont proches de tout, elles sont coupées de rien, donc elles peuvent partir de chez nous, prendre le train facilement. Elles peuvent prendre des bus pour aller sur Mons par exemple. Elles sont près d'un très beau canal, l'ancien canal du centre, où elles peuvent aller prendre l'air. On n'est pas loin d'un grand parc pour les enfants.

Sinon oui pour faire un bon centre d'accueil, la localisation, des espaces où elles peuvent se reposer tranquille, être dans son petit chez-soi sans faire en sorte qu'elles ne voient plus le collectif, il faut que l'espace collectif existe encore. Il faut des beaux espaces collectifs où elles peuvent venir papoter avec les autres, jouer avec les enfants, un bel endroit où ils peuvent jouer dehors. Près de la nature, c'est bien, mais il faut pas que ce soit trop loin de tout non plus, parce que là tu sens vraiment isolé. Et l'isolement n'est pas non plus recommandé pour la sécurité, je dirais. Être ici, nous, on n'est quand même pas loin de tout. Les policiers peuvent arriver en 2 min, 3 min chez nous. Chaque fois qu'on a dû les appeler parce que monsieur avait finalement retrouvé la maison, maximum 5 min, ils arrivent en urgence. Les pompiers ne sont pas loin, s'il y a un souci. Enfin, on est quand même près des infrastructures de sécurité. Et on est un peu en retrait des grandes rues, c'est une rue quand même très calme. On a des voisins qui sont toujours les mêmes depuis des années même. On en a fait parfois des alliés et qui nous ont avertis quand il y a eu des problèmes, par exemple. Donc voilà, on a de l'espace pour mettre les voitures. Dans la rue, il y a des parkings.

Donc ce qui serait bien, par exemple, dans une nouvelle maison, c'est d'avoir un espace d'urgence aussi. Elles peuvent rester par exemple 15 jours et puis intégrer à la maison d'accueil de plus long terme, mais juste à côté parce que les premiers 15 jours sont des jours de prise de décision. Monsieur va contacter, si ça tombe Madame, c'est la première fois qu'elle s'en va, elle est très sensible

aux regrets de Monsieur qui va pleurer et voilà. Elle n'est pas prête parce qu'elle a peur effectivement de ce qui risque d'arriver, donc elle va renégocier le retour. Donc les premiers 15 jours sont décisifs quand même. Et donc moi, si j'avais une maison d'accueil, j'annexerais une petite maisonnette où il y aurait l'urgence des 15 premiers jours et puis après intégrer dans le plus long terme des femmes qui ont décidé d'aller plus loin. Comme ça, je les mettrai pas ensemble. Parce qu'il y a des femmes qui sont en train de se construire un projet et donc parfois elles se mettent en alliance ensemble, elles discutent, ça devient une vie de famille, mais pour celles qui arrivent comme ça de manière intempestive et qui restent parfois 2, 3 jours, ça vient bouleverser la dynamique. Ssi j'avais vraiment des fonds illimités, je ferais ça. Et donc j'achèterais un très grand terrain, parce qu'alors on pourrait faire un jardin communautaire avec des enfants et des femmes.

Vous n'avez pas d'espace extérieur?

On en a un, mais ce sont les anciens quais, donc pavés. Et c'est en longueur mais c'est pas large. Mais sinon oui pour ma maison de rêve, déjà, je pense que la chambre, ça devrait être un petit sanctuaire où elles peuvent se reposer du monde, où elles peuvent s'arrêter, souffler sans devoir partager tout et rien avec les autres. Parce que les autres, c'est aussi quand on ne va pas bien et qu'on est tout le temps obligé de côtoyer des gens avec qui on n'a aucune affinité. Alors, la chaleur qu'on doit générer dans les espaces collectifs, ça doit être une chaleur qui doit être générée par les travailleuses de la maison qui font des groupes, qui font des jeux, qui font des soirées, où on fait des choses ensemble, où on discute, où on fait des jeux collectifs, où on prépare quelque chose, on prépare un événement par exemple la Saint-Nicolas des enfants. Chaque année, on fait un petit spectacle avec les enfants pour présenter aux mamans. Et les mamans font les décors, donc elles peuvent passer leur soirée ensemble à faire des choses ensemble. La solidarité, elle se construit, elle ne se décrète pas du tout. C'est même contre-productif que de forcer les femmes à vivre ensemble alors qu'elles n'ont pas du tout le même rythme de sommeil, par exemple. Imaginez si elles ont envie de se masturber, par exemple, elles n'ont aucune intimité.

Puis ça fait maintenant 38 ans que je suis en hébergement et je vois bien ce qu'il faudrait faire pour que les femmes puissent bénéficier d'un espace sécurisé, sécurisant, et en même temps que cet espace génère de la solidarité et du bien-être collectif. Parce que des apprentissages, de la communication, réapprendre à communiquer avec autrui sans passer par le filtre de la domination, c'est pas si simple que ça. Parce qu'on a été soumises toute sa vie. Alors parfois on entre en rébellion contre la soumission et on confond affirmation de soi et agressivité. Donc on a des femmes qui deviennent agressives avec tout le monde, y compris les personnels, parce qu'elles s'affirment. Donc il y a des apprentissages à faire et ça c'est un travail collectif. Donc c'est pas juste on met les femmes ensemble et ça va aller. Non, ça c'est le meilleur moyen de ne pas réussir.

Entretien avec Isabelle Verbreuk, membre de l’équipe du centre d’hébergement de l’Étape à Tournai. 20/01/2026

Qui accueillez-vous au sein de ce centre ?

On accueille principalement des personnes sans domicile fixe. On a également une chambre d’urgence spécialement pour les femmes victimes de violence, qui se trouve au premier étage et qui s’appelle “L’article 97”. Et donc pour ces femmes, elles passent un entretien avant pour voir si elles sont ok de vivre en communauté puis on les accueille directement. Donc voilà, c’est de l’urgence. Alors quand elles arrivent, on a une chambre qui est toujours disponible et on fonctionne sur 2 semaines parce que c’est de l’urgence. Ça veut dire que nous on est là vraiment oour les retirer du milieu violent. Et dans les 15 jours, on essaye de trouver une solution de sortie, que ce soit dans une autre maison d’accueil, soit pour femmes victimes de violence, soit dans une maison maternelle quand il y a des enfants. Donc la première semaine, on est là pour voir un petit peu sa situation, regarder ses droits, qu’est-ce qu’on peut faire pour l’aider, pour la réorienter . Et au bout d’une semaine, elle doit nous dire “J’ai pas encore trouvé de solution, donc je demande une deuxième semaine”. Et au bout des 15 jours, on est censé l’avoir réorienté. Maintenant, si on a de la place dans la maison, on peut l’accueillir en tant qu’hébergé classique.

Alors on a tout le matériel qu’il faut pour les enfants. La difficulté, nous, c’est au niveau architecture, simplement parce que cette chambre qui est pour les femmes victimes de violence, elle se trouve à un étage. Donc s’il y a un petit bébé, elle doit d’abord monter les escaliers pour accéder à sa chambre et ensuite on a une pièce qui est dédiée vraiment à la petite enfance où il y a tout le nécessaire pour laver le bébé, la baignoire, la pièce chauffée, il y a des coussins et cette pièce elle se trouve d’un autre côté tout en haut. Donc il y a un escalier comme ça, c’est assez dangereux, c’est mal fait, mais le bâtiment fait que on ne savait pas faire autrement, donc c’est comme ça. Les lieux communs c’est le salon, la salle à manger donc là aussi pour ces femmes qui sont avec leurs enfants on a tout le matériel, il y a des parcs, il y a des relaxes, il y a des maxi-cosis donc ça on a tout. La seule complication c’est vraiment l’espace qui est fait qu’on ne sait pas tous rentrer comme dans une maison maternelle.

Dans leur chambre, ont-elles leur propre salle de bain ?

Alors toutes les chambres sont identiques. Donc c’est une chambre avec un lit superposé parce qu’on peut soit accueillir une femme seule, soit 2 femmes seules au même moment. Donc on a des chambres individuelles, on a des chambres familiales et on a cette chambre pour personnes victimes de violence, on sait accueillir 2 personnes en même temps. Mais ce sont des lits superposés, il y a 2 garde-robes, il y a un petit espace toilette et un petit espace lavabo. Les douches se trouvent au rez-de-chaussée. Donc là aussi pour sa douche, il faut descendre avec son petit essui, son matériel et aller prendre sa douche au retour.

En fait, à la base, la maison n’est pas conçue pour ça. On a toujours accueilli des femmes victimes de violence conjugale dans l’ancienne structure. Mais comme l’agrément, on l’a que depuis le premier janvier de l’année passée et que donc après on a fait avec les locaux qu’on avait. On a déjà déménagé, c’est une nouvelle structure qui a 20 ans et elle était prévue, conçue pour des femmes seules, des hommes seuls, des couples ou alors des familles. Et au tout départ, on est une maison d’accueil pour hommes. Mais en 2004, on a modifié tout ça, donc on est devenu un accueil pour tous et notre ancienne structure ne permettait pas l’accueil des familles, enfin que ce soit sympa. Et donc on a imaginé cette structure-ci, mais il n’y avait pas l’accueil de femme victime de violence conjugale, ça n’existait pas non plus à l’époque. Et nous on a été agréé l’année dernière au 1er janvier pour cet accueil mais ça supposait de réserver une chambre à deux lits. Donc on va accueillir deux personnes, c’est l’agrément de l’ESA. Et donc c’est pour ça qu’une chambre à deux lits pour nous c’est une chambre avec un lit superposé. On fait avec ce qu’on a et on n’a pas

reconstruire autre chose. Et donc la chambre, il y a une toilette, il y a un lavabo derrière, il y a un lit, des garde-robes, une table, une chaise.

Et au niveau de l’autonomie des hébergés dans la structure, ça se passe comment ? Est-ce que les journées sont rythmées ?

Alors, elles sont rythmées par les repas, on va dire ça comme ça. Le matin, il y a le petit déjeuner qui est accessible jusque 8h30. Donc il y a la salle à manger qui est une salle à manger commune où celui qui va venir, celui qui n’a pas envie ne vient pas. Ce n’est pas une obligation. La journée, ils font ce qu’ils veulent. Donc s’ils ont envie de sortir, ils sont libres. Ils peuvent rester dans la mai-son toute la journée, ils ont accès à leur chambre toute la journée. Il y a la salle à manger le salon comme dans une maison classique forcément mais en plus grand. Ils sont ici chez eux. Le midi il y a le repas mais ce n’est pas obligatoire. Par contre le soir à 19h c’est le seul temps qui est obliga-toire pour toutes les personnes qui habitent ici dans la maison. C’est le moment du souper c’est vraiment le seul moment obligatoire commun de 19h à 19h30 les personnes sont dans la salle à manger et après le souper encore une fois elles font ce qu’elles veulent, elles ont envie de sortir ensemble, elles ont envie d’aller dans la chambre, dans les pièces communes, ... L’obligation aussi c’est de dormir dans la maison. Elles peuvent sortir jusqu’à 22h mais à 22h il y a plus personne qui rentre dans la maison.

Forcément on ne fume pas dans les locaux, donc nulle part dans la maison. Le seul espace fumeur qu’il y a c’est dans la cour, donc c’est le seul espace où on peut fumer. Sinon niveau infrastructures, je pense que c’est tout. Après il y en a qui travaille, y en a qui ont une formation pendant la journée. Voilà, maintenant quand il y en a qui font du travail plus tard, ça arrive alors à ce moment-là, nous, on s’adapte. Le veilleur vient plus tôt ou inversement s’ils terminent à 22h, 23h, à ce moment-là, ils ouvrent la porte expressément pour eux. Les hébergés ne peuvent pas ouvrir la porte.

C’est nous qui avons d’ici l’interphone pour rentrer mais si quelqu’un sonne avec un hébergé der-rière il n’ouvre pas la porte. S’il est en train d’ouvrir la porte pour sortir il fera pas rentrer la per-sonne. Nous on doit savoir qu’il rentre une question de sécurité justement pour les femmes vic-times de violence conjugale, mais c’est aussi la question de sécurité pour nos hébergés aussi. Un ancien hébergé qui a causé problème, qui rentre comme ça dans la maison... Ben non, nous on est ici, on voit rien. Les gens sont ici pour être en sécurité, pas pour se faire taper dessus.

Ils peuvent quand même avoir de la visite. En tout cas, tout ce qui est familial, les enfants, les petits enfants, il y a aucun souci, lesquels ils peuvent venir manger et rester toute la journée avec. Main-tenant, si c’est petit copain ou ex-petit copain, une connaissance, là non. Les visites se font aussi dans les pièces communes, pas dans les chambres.

La mixité ne pose pas de problème avec les femmes victimes de violence ?

Alors en général, ça se passe toujours très bien. Parfois, il peut avoir des appréhensions, mais il y a l’équipe qui est là aussi pour rassurer les personnes et les femmes qui sont hébergées dans la maison. Je vais vous donner un bête exemple. On a un monsieur qui est là depuis quand même plusieurs mois, qui est quelqu’un qui va tout de suite se montrer, venir vers vous. Il a une grosse voix alors qu’il est charmant. Donc on rassure toujours les personnes qu’on accueille en disant que voilà, il va rien se passer, c’est un monsieur qui est très expressif, très gentil. Mais on est vraiment là pour aussi assurer la protection, la sécurité, pour rassurer les gens, pour dire si ce monsieur là c’est que il n’y a pas de danger dans la maison. Après je peux voir la question dans l’autre sens. Est-ce que ces femmes n’ont pas peur des hommes ? Parce qu’il y a certaines maisons d’accueil femmes victimes de violence conjugale il y a pas un mec dans la maison même au niveau du personnel parce qu’elles ont certaines fois très peur de l’homme. Nous on est parti du principe où on fait un peu la différence et en fait c’est la mixité et on n’est pas contre le principe des autres maisons

d'accueil qui met à 3 km un mec donc voilà on se complète. Mais nous on part du principe qu'on part dans une vie normale, il y a des sorties, faire une course, aller à l'école, à la sortie de l'école, il va peut-être avoir des papas. Ou alors on va dans les magasins, on va chercher un truc il y a des hommes. Quand elle va sortir de la maison d'accueil, elle va avoir peut-être un voisin, une voisine. Donc voilà, nous on part du principe qu'elles ont une vie d'avant. Leur conjoint violent, c'est leur conjoint violent, c'est pas tous les hommes qui sont violents. Et puis on peut vivre dans une mixité et alors casser ça en voyant que tous les hommes sont pas les mêmes. Il y en a qui sont respectueux, d'autres plus que d'autres. Et donc voilà, c'est une autre vision des choses. Maintenant il y a des dames qui sont totalement fermées, mais nous on n'a jamais eu ce problème-là, jamais. Mais ça peut se comprendre. Et donc c'est comme ça qu'on se complète. Une maison comme une autre se complète. C'est une position qu'on a toujours tenue. C'est une façon de travailler différente. Ça se complète, c'est pas que l'autre centre fait moins bien ou fait mieux, c'est différent. Voilà, on s'adapte.

Quelle est la capacité totale du centre ?

Alors je pense que c'est 24 places. 16 chambres. On a deux chambres familiales. Donc dans la première, on peut accueillir 5 personnes. Dans la deuxième, on peut accueillir un couple. Un couple ou un parent avec un enfant. Donc c'est 2 chambres qui ont des salles de bains individuelles. Alors, on a toutes des chambres individuelles et des chambres doubles entre certaines chambres. Donc on a fait exprès de poser des portes. Donc il y a différentes chambres dans la maison où ce sont des chambres individuelles, mais entre chaque cloison, il y a une porte qui est fermée à clé en fonction de la composition de la famille qui nous demande l'hébergement, donc soit la chambre ferme par exemple de 2 personnes. Elle reste 2 personnes. Si j'imagine, c'est une maman avec 2 enfants. On pourrait ouvrir la chambre de l'autre côté et laisser cette porte ouverte, ce qui ferait 2 espaces. Et donc on a différentes chambres comme ça, avec des portes intermédiaires, qui nous permet de moduler le nombre de personnes par famille.

Donc on a aussi une chambre à mobilité réduite. Donc qui est une chambre qui peut accueillir aussi maximum 2 personnes. L'idéal c'est une personne. Elle a aussi une salle de bain privée avec un espace douche qui a été créé exprès pour des voiturettes. Et vraiment pour permettre à ces personnes de pouvoir prendre sa douche plus aisément. Et les chambres doubles, ce sont exactement les mêmes chambres que les chambres individuelles, sauf qu'elles ont des lits superposés. Voilà, et toutes les chambres sont identiques, donc c'est toujours le même espace, donc avec un lit simple ou lit double. Il y a une ou 2 garde-robes, une table et une chaise. Il y a un espace toilette avec un petit espace lavabo qui est fermé par une porte coulissante.

Et au niveau du bâtiment, vous l'avez construit ou avait-il une autre fonction auparavant ?

C'est un ancien bâtiment de tapisserie, de tapis à l'époque. C'est une entreprise de tapis. Donc qui n'a rien à voir avec le but qu'on a maintenant. Donc tout a été modifié. Comme tout l'espace a été transformé et a déjà été rénové parce qu'il faut bien se dire que, quand on habite en accueil, il y a beaucoup de casse. Quand c'est des choses qui ne nous appartiennent pas, en général, les gens sont moins soignés. Maintenant, on a 2 types de personnes. On a des personnes qui vont vraiment prendre soin de leur petit lieu de vie et d'autres pas du tout. Donc effectivement, les douches ont déjà été refaites 4 fois. Au départ, c'étaient des baignoires, mais on s'est rendu compte qu'avec des familles, les baignoires, ce n'était pas top parce que ça déborde, il y a de l'humidité, ... On a fait exprès de prendre des baignoires plus courtes pour vraiment privilégier le bain des enfants, mais finalement c'est des adultes qui vont dedans, alors ils ont commencé à tout déchausser le bazar avec le poids vu que c'était pas prévu. Donc effectivement, au plus on évolue dans le temps, au plus il y a des choses qui s'abîment ou qui s'usent beaucoup plus vite. Faut savoir qu'on a une population qui change quand même régulièrement, qu'on accueille parfois des familles qui n'ont pas eu forcément les apports nécessaires pour dire "Ah bah je dois faire attention à ça, à ça, à ça". Voilà on a des

gens qui viennent de tous milieux. Parfois ça abîme, parfois ça entretien donc on compose. Et au niveau des espaces, c'est comme dans une maison, mais tout en plus grand. La seule complication, c'est que pour accéder d'un endroit à l'autre, il y a la cour centrale. Donc par exemple, nous, on est dans nos bureaux, donc les hébergés, s'ils veulent venir dans notre bureau, ils doivent soit passer par la cour car il y a pas de couloir, ils montent les escaliers, ils viennent chez nous. Moi, si je dois aller trouver un hébergé qui est dans sa chambre, je descends, passer par la cour, aller chercher les hébergés, du salon à la salle à manger, il faut passer par la cour. Pour aller prendre sa douche, pareil. Même nous, par exemple, on a un hangar où on stocke toutes nos réserves. Si je dois aller chercher quelque chose au hangar, je dois descendre du bureau, traverser la cour, aller au hangar. C'est un petit peu particulier, mais le bâtiment était fait comme ça, donc on fait avec et on s'adapte.



Travail de fin d'étude
Claire Roger

Impression :
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale,
d'urbanisme UCLouvain- LOCI Tournai